

Inventaire forestier départemental

Haute-Vienne IV^e inventaire 2004



INVENTAIRE FORESTIER
NATIONAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

RÉSULTATS DU QUATRIÈME INVENTAIRE FORESTIER

(2004)



© IFN 2006

TABLE DES MATIÈRES

1. OPERATIONS ET METHODES D'INVENTAIRE	5
1.1. Méthodes d'inventaire utilisées.....	5
1.1.1. Généralités	5
1.1.2. Un inventaire en trois phases	6
1.1.3. Inventaire général.....	7
1.1.4. Inventaire de peupleraies.....	8
1.1.5. Inventaire des ligneux hors forêt.....	8
1.2. Calendrier des opérations.....	9
1.2.1. Phase 1	9
1.2.2. Phases 2 et 3.....	9
1.3. Précautions à observer dans l'utilisation des résultats	9
1.3.1. Généralités	9
1.3.2. Accroissement de volume	10
1.3.3. Comparaison d'inventaires.....	10
1.4. Précision des résultats.....	11
2. LES FORMATIONS ARBOREES	13
2.1. Généralités	13
2.2. Les régions forestières.....	17
2.2.1. Basse-Marche.....	18
2.2.2. Châtaigneraie limousine.....	20
2.2.3. Plateau limousin 1	22
2.2.4. Plateau de Millevaches.....	24
2.3. Les types de formation végétale	26
2.3.1. Futaie de feuillus	29
2.3.2. Futaie de conifères	31
2.3.3. Futaie mixte.....	33
2.3.4. Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis.....	35
2.3.5. Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	37
2.3.6. Mélange de futaie de conifères et taillis	39
2.3.7. Taillis de châtaignier	41
2.3.8. Taillis de feuillus indifférenciés	43
2.3.9. Forêt ouverte	45
2.3.10. Autre type de formation végétale	46
2.4. Les essences.....	47
2.4.1. Généralités	47
2.4.2. Surface boisée de production selon la région forestière et l'essence principale.....	47
2.4.3. Chênes rouvre et pédonculé	49
2.4.4. Hêtre.....	50
2.4.5. Châtaignier	51
2.4.6. Épicéa commun	52
2.4.7. Douglas	53
2.5. Les ligneux hors forêt.....	54
2.6. La récolte	54

2.7.	Les chablis de la tempête du 27 décembre 1999	55
2.8.	Conditions d'exploitation et qualité des bois	57
2.8.1.	Conditions d'exploitation.....	57
2.8.2.	Qualité des bois	57
3.	RESULTATS DU QUATRIEME INVENTAIRE.....	59
4.	ANALYSE DES RESULTATS ET COMPARAISON AVEC LES INVENTAIRES PRECEDENTS.....	99
4.1.	Généralités	99
4.2.	Occupation du sol.....	100
4.2.1.	Surface boisée	100
4.2.2.	Changements d'usage du sol.....	102
4.3.	Évolution de la surface des formations boisées.....	103
4.3.1.	Classe juridique de propriété.....	103
4.3.2.	Structure forestière	104
4.3.3.	Essence principale.....	105
4.4.	Évolution du volume et de la production des formations boisées de production.....	107
4.4.1.	Volume sur pied	107
4.4.2.	Accroissement courant	109
4.4.3.	Recrutement	109
4.4.4.	Production brute	110
5.	ÉCONOMIE FORESTIERE	113
5.1.	Contexte régional	113
5.2.	Département de la Haute-Vienne.....	113
5.2.1.	Exploitation forestière.....	113
5.2.2.	Scieries	114
5.2.3.	Les autres entreprises	114
6.	ANNEXES	117
6.1.	Glossaire.....	117
6.2.	Bibliographie	121
6.3.	Références sur internet.....	122

1. Opérations et méthodes d'inventaire

1.1. Méthodes d'inventaire utilisées

1.1.1. Généralités

L'Inventaire forestier national (IFN), est chargé de l'inventaire permanent des ressources forestières sur le territoire métropolitain. Cette activité est réalisée en prenant comme découpage le département. Ainsi, et sauf exception, le **département** est le **site** sur lequel est réalisé l'**inventaire**. Des résultats sous forme de cartes ou de publications sont systématiquement issus de cet inventaire départemental.

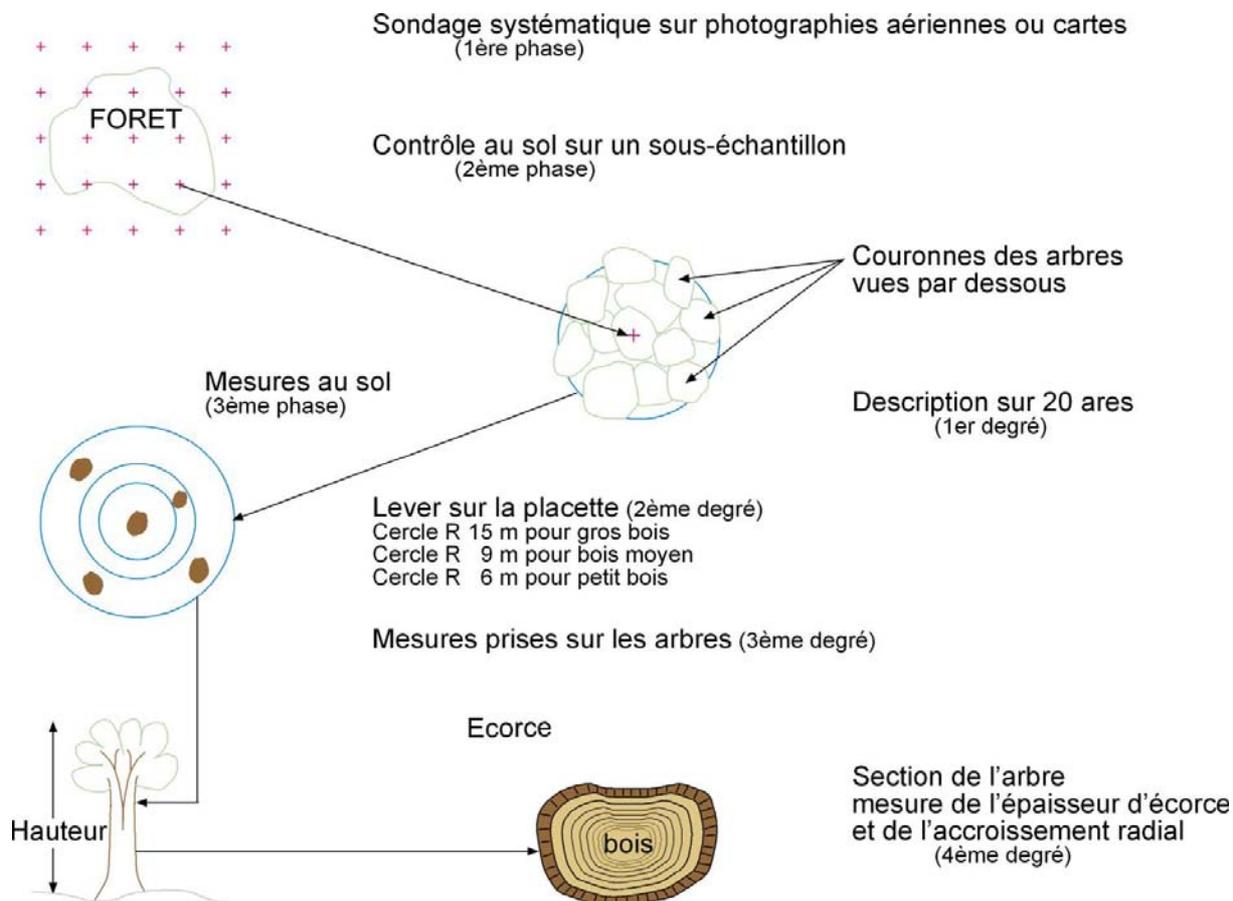
Les sources d'information sont les **photographies aériennes**, les **mesures et observations** sur le **terrain** ainsi que divers documents (publications départementales précédentes, autres sources statistiques, littérature technique ou historique).

De nombreux résultats sont obtenus à l'issue de plusieurs **échantillonnages de points** d'inventaire. Le nombre de points diminue au fur et à mesure de l'échantillonnage. Ces points sont tous situés dans le département.

Dans le cadre d'inventaire par échantillonnage, lorsque la grandeur observée est une densité linéique ou surfacique, elle est mesurée sur une **placette** entourant le point d'inventaire. On dit que la grandeur mesurée est la **régularisée** de la grandeur observée sur la placette, qui est la **longueur** ou **surface de régularisation**.

La méthode d'inventaire de l'IFN comprend **trois phases**.

1.1.2. Un inventaire en trois phases



a Première phase

Il s'agit de l'interprétation des photos aériennes du département pour cartographier :

- la région forestière départementale ;
- la classe juridique départementale de propriété ;
- le type départemental de formation végétale ;
- la région populicole départementale, éventuellement confondue avec la région forestière départementale, lorsque les peupleraies font l'objet d'un inventaire.

La délimitation de ces surfaces permet de définir le **site d'inventaire**. Il est subdivisé en domaines d'étude dits **domaines d'étude cartographiés (DEC)**. Un DEC est défini par une même région départementale (forestière ou populicole), une même classe juridique départementale de propriété et un même type départemental de formation végétale.

Les DEC ne constituent pas des unités d'inventaire. En effet, il n'est généralement pas possible de leur associer des résultats précis car leur surface est trop petite. Ils font donc l'objet d'un regroupement en **domaines d'étude statistiques (DES)**. Les DES constituent une **première stratification**.

Un **sondage pseudo-systématique** permet de constituer le premier échantillon de points d'inventaire. Ces points sont répartis de façon approximativement régulière sur le département. L'**échantillon** dit **de première phase** caractérise l'ensemble du département. La photo-interprétation de cet échantillon permet d'établir une **seconde stratification**. Les DES sont alors subdivisés en strates aussi homogènes que possible au regard de nouveaux critères (couverture du sol, usage, aspect du toit, volume à l'hectare,...). Ces strates ne sont pas cartographiées. Leur surface est estimée. En revanche, les DES sont parfaitement connus car cartographiés (on connaît ainsi précisément leur surface).

b Deuxième phase

Elle a pour objet de vérifier, par échantillonnage et par observation sur le terrain, certains résultats de la première phase et de prendre en compte les modifications intervenues après la date de réalisation des photographies aériennes. L'échantillon de deuxième phase est un **sous-échantillon** de celui de première phase. Les taux de sondage entre la première et deuxième phase sont déterminés par strate.

c Troisième phase

Elle permet, par échantillonnage et au moyen de **mesures et observations sur le terrain**, d'estimer des caractéristiques dendrométriques et stationnelles. Le plus souvent, la règle de sélection des placettes de troisième phase est une règle systématique. Il n'y a donc pas d'échantillonnage à proprement parler. En fait, le sondage correspond à un échantillonnage stratifié à deux phases (au sens statistique du terme) et non trois, avec stratification à l'issue de la première phase (il y a une phase dès lors qu'il y a échantillonnage c'est-à-dire tirage aléatoire).

1.1.3. Inventaire général

On appelle **inventaire général** l'étude de la couverture du sol sur l'ensemble du département, et sur les sites pour lesquels :

- la couverture du sol est la forêt fermée la forêt ouverte ou lande ;
- l'utilisation du sol est production de bois.

Pour cet inventaire, les DEC sont les parties du site d'inventaire correspondant à :

- une région forestière départementale ;
- une classe juridique de propriété ;
- un type départemental de formation végétale.

Les DES sont obtenus par regroupement de DEC ne différant que par le **type départemental** de formation végétale, suivant des modalités fixées par des instructions spéciales.

L'échantillon de première phase est constitué de points dont les placettes sont des **cercles** d'environ **25 m de rayon centrés sur le point**. Une stratification est faite de telle manière que des points situés dans deux DES différents ne peuvent pas appartenir à la même strate.

L'échantillon de deuxième phase est un sous-ensemble des points d'inventaire de l'échantillon de première phase. Il est défini séparément et **tiré au hasard dans chaque strate** de l'échantillon de première phase, à l'exception de la plupart des strates dont la couverture du sol n'est pas naturelle (ces strates ne sont pas échantillonnées).

Cette deuxième phase permet de connaître l'estimation définitive des surfaces suivant la **couverture et l'utilisation du sol** et en général, suivant tout critère étudié indépendant de mesures sur la végétation.

Pour la troisième phase, l'échantillon correspond à un sous-ensemble des points de 2^{ème} phase de couverture **forêt fermée** ou **ouverte** et d'utilisation : **production de bois**, ou de couverture **lande** et d'utilisation : **production de bois** ou **agricole**.

En présence d'arbres recensables, **trois placettes** généralement **circulaires et concentriques** sont associées au point d'inventaire de troisième phase. Les **mesures** dendrométriques sont effectuées sur ces placettes dont la plus grande a un rayon de 15 m. Ces mesures sont complétées par une description de la lande ou du peuplement forestier situé sur une placette circulaire de 25 m de rayon.

1.1.4. Inventaire de peupleraies

Le nombre de points de l'échantillon de **première phase** est supérieur à celui de l'inventaire général. Des **placettes circulaires** sont associées aux points correspondants à des **peupleraies visibles** sur photographies. Des **placettes rectangulaires** de grande taille sont associées aux autres points pour la notation de la chance de présence de **peupleraies non visibles**. Cette information est complétée par une reconnaissance au sol.

L'échantillon est ensuite divisé en deux strates. La première strate est constituée des points situés dans un site pour lequel la **couverture du sol est peupleraie** et la seconde est constituée des autres points.

La **deuxième phase** ne porte que sur certains points issus de la première strate et ne concerne aucun des points de l'autre strate.

La troisième phase porte sur le même échantillon que la deuxième. Au point d'inventaire de troisième phase sont attachées, pour l'étude des **peupliers vivants, deux placettes** à effectif fixe dont les dimensions et la forme dépendent de la densité de plantation et de la répartition spatiale de la mortalité. Pour les arbres d'autres essences (y compris les peupliers non cultivés), les placettes attachées au point d'inventaire sont les mêmes que dans le cas de l'inventaire général.

1.1.5. Inventaire des ligneux hors forêt

Les ligneux hors forêt englobent :

les formations linéaires qui se subdivisent en :

- alignement de peupliers ;
- autre alignement ;
- haie arborée ;
- haie non arborée ;
- les arbres épars.

Si les alignements de peupliers sont les formations ligneuses les plus importantes du département, alors les DEC et DES correspondent aux régions populicoles départementales. Si celles-ci n'existent pas, alors les domaines d'étude correspondront aux petites régions agricoles définies par le Service central des enquêtes et études statistiques (Scees). Á défaut des petites régions agricoles, les régions forestières départementales correspondront aux domaines d'étude.

L'échantillon de première phase est constitué de points répartis de façon approximativement régulière sur le territoire. Il est, soit le même que celui de l'inventaire général, soit un sous-ensemble de celui-ci (un point sur deux par exemple). La placette est un cercle d'environ 25 m de rayon : les effectifs des différents types de formation sont précisés, ainsi que la présence éventuelle de formations ligneuses hors forêt. Les doutes sont ensuite levés par les observations de terrain. Les effectifs des formations et le doute sur leur présence constituent des critères importants de la stratification. Á l'intérieur de chaque strate (sauf celles correspondant à une absence certaine de ces types de formation), un sous-échantillon constitue l'échantillon de seconde phase.

La deuxième phase permet de confirmer ou de corriger les effectifs des diverses formations sur les placettes de l'échantillon de seconde phase. Á partir de ces observations, il est alors possible d'estimer les longueurs des formations linéaires et les effectifs des arbres épars.

La troisième phase correspond à la description des formations et, éventuellement, aux mesures dendrométriques qui vont permettre de fournir, entre autres, des estimations de volume sur pied voire d'accroissement. Ces mesures sont réalisées :

- pour les éléments linéaires, sur des placettes linéaires installées en fonction de la position des éléments par rapport aux points de l'échantillon de troisième phase ;
- pour les arbres épars, sur une placette circulaire d'environ 25 m de rayon utilisée lors de la première phase.

1.2. Calendrier des opérations

La couverture photographique aérienne du département, commandée à la société A.P.E.I. pour les besoins de l'inventaire forestier national, a été réalisée durant l'été 2000. Les photographies, au nombre de 1 413, sont à l'échelle nominale du 1/17 000^{ème}, obtenues avec une focale de 215 mm, en émulsion infra-rouge couleur au format 23 cm x 23 cm (diapositive + tirage papier).

1.2.1. Phase 1

L'analyse des photos aériennes et la cartographie des D.E.C. ont été réalisées par l'atelier de photo-interprétation de l'IFN à Bordeaux entre août 2002 et juin 2003.

Ont été examinés et interprétés 17 929 points dont :

- 5 066 en formations boisées ;
- 215 en landes et friches ;
- 12 501 dans les autres couvertures du sol.

1.2.2. Phases 2 et 3

Lors de ces phases, 1 155 unités ont fait l'objet de reconnaissance et/ou de levés au sol durant le premier semestre 2004 :

- 460 pour les formations boisées de production
- 62 pour les landes
- 147 pour les autres usages (peupleraies, forêts autres que production)
- 186 points de ligneux hors forêt (LHF) reconnus

1.3. Précautions à observer dans l'utilisation des résultats

1.3.1. Généralités

Les résultats sont précis, et même très précis, lorsqu'ils concernent de grands domaines, comme au niveau du département par exemple (surface boisée totale, volume total), ou pour une région forestière relativement boisée, ou pour un type de peuplement assez étendu dans le département.

La précision des résultats diminue d'autant plus que l'on entre dans le détail, et, pour des surfaces de l'ordre de quelques centaines d'hectares ou des volumes sur pied de quelques dizaines de milliers de mètres cubes, la précision peut être très faible (sans que ces résultats soient biaisés), comme le montrent certains des tableaux publiés avec la description des types de peuplement forestier.

Le lecteur qui désire utiliser les résultats très détaillés se doit d'en contrôler la cohérence pour, si nécessaire, utiliser des techniques de lissage des données en fonction du but poursuivi. Il faut cependant bien voir que l'Inventaire forestier national décrit toujours une réalité qui, pour des résultats très partiels, peut être plus ou moins éloignée de la valeur réelle moyenne.

Si, par exemple, l'utilisateur obtient, par interrogation de la base de données, les hauteurs totales moyennes des arbres par catégorie de diamètres, il notera qu'elles prennent des valeurs erratiques pour certaines catégories de diamètres successives, et l'utilisation de techniques de lissage est alors légitime ; au contraire, pour les catégories de diamètres les plus grands, ces hauteurs ont tendance à diminuer systématiquement, au moins dans certains départements et pour certaines essences, ce qui traduit une réalité de terrain incontestable. D'ailleurs il ne traduit pas un rapetissement d'arbres qui auraient été antérieurement plus grands sauf cas de bris de cime ; il traduit plutôt un écrêtement d'une population où les plus grands arbres ont été exploités avant d'atteindre de très gros diamètres, les très gros arbres se trouvant dans des sites particuliers ou dans des peuplements non soumis à des coupes précoces, notamment en montagne.

La précision d'un résultat partiel peut être calculée de façon approchée de la manière suivante en supposant que les effectifs des échantillons concernés sont proportionnels aux surfaces (ce qui est exact à l'intérieur d'un type de peuplement dans une région forestière) ou aux volumes (ce qui est une simple approximation) :

Si l'erreur relative publiée est égale à ER% pour une surface forestière totale S ou un volume total V, alors l'erreur relative $er\%$ pour une surface forestière partielle s ou un volume partiel v est donnée approximativement par :

$$\text{Surface forestière :} \quad er \% = ER \% \times \sqrt{S / s}$$

$$\text{Volume sur pied :} \quad er \% = ER \% \times \sqrt{V / v}$$

Cette erreur relative exprime en quelque sorte le risque encouru lorsqu'on considère la valeur publiée comme exacte et la garantie est moindre si l'erreur relative est grande.

1.3.2. Accroissement de volume

Il y a lieu de rester prudent dans l'utilisation des résultats concernant les accroissements en volume.

Tous les résultats d'accroissement en volume sont calculés à partir de mesures de l'accroissement radial et de l'accroissement en hauteur des 5 dernières années. Ces accroissements sur 5 ans sont mesurés aussi exactement que possible pour chacun des arbres des placettes d'inventaire et globalement ils sont corrects.

Cependant, *les accroissements en volume qui en découlent représentent une moyenne annuelle sur 5 ans (accroissement courant)*. Une période de seulement 5 années est sensible aux aléas climatiques extrêmes, et autres influences, et la valeur obtenue peut éventuellement s'écarter de la valeur qui aurait été calculée sur 10 ou 20 ans.

Le lecteur qui envisagerait d'utiliser les résultats d'accroissement en volume doit tenir compte de cette variabilité et il peut en réduire les effets comme suit :

- Utiliser les valeurs non publiées de l'accroissement radial mesuré sur une période de 10 ans. Ces valeurs peuvent manquer pour certains arbres et il n'existe pas de mesure correspondante pour l'accroissement en hauteur sur 10 ans. On peut cependant en déduire un coefficient correctif convenable du moins pour certaines utilisations ;

- Construire une moyenne convenablement pondérée (en tenant compte des structures des peuplements pour les deux inventaires) entre les résultats publiés de deux inventaires successifs.

Les valeurs des accroissements en volume publiées par l'Inventaire doivent être considérées comme globalement exactes pour la période de 5 ans concernée.

1.3.3. Comparaison d'inventaires

La comparaison de deux inventaires successifs d'un même département doit se faire en tenant compte des incertitudes liées à la méthode d'échantillonnage.

Si, par exemple, à tel type de peuplement ont été affectées des surfaces estimées égales à S_1 au premier inventaire et S_2 au second, avec des erreurs relatives égales à ER_1 et ER_2 respectivement, alors l'erreur relative sur la différence $S_2 - S_1$ ou $S_1 - S_2$ est égale à :

$$ER(S_1 - S_2) = \frac{\sqrt{S_1^2 ER_1^2 + S_2^2 ER_2^2}}{|S_1 - S_2|}$$

formule valide lorsque les deux inventaires sont indépendants comme c'est le cas ici. La même formule sera utilisée pour les volumes en remplaçant S par V .

Noter que si S_1 et S_2 sont du même ordre de grandeur ainsi que ER_1 et ER_2 , alors l'erreur relative peut être très grande car au numérateur il vient approximativement $S ER \sqrt{2}$, et au dénominateur un terme très petit et dans un tel cas, l'écart entre S_1 et S_2 n'est pas significatif (au sens statistique).

Il faut tenir compte en outre, spécialement pour les départements où le premier inventaire date des années soixante, des modifications intervenues, grâce à l'intervention des utilisateurs, l'expérience acquise, et l'amélioration des méthodes, dans les définitions des types de peuplement forestier.

Dorénavant, tous les peuplements sont cartographiés et le lecteur peut aussi consulter les photographies aériennes renseignées pour les localiser. La mise à jour de cette carte permettra de déterminer et de situer les variations réelles des surfaces des types de formations boisées, même si le souci d'utiliser au mieux les moyens de l'établissement conduit à ne pas rechercher d'estimations - qui ne sauraient être qu'approximatives - de volumes dans les formations marginales.

1.4. Précision des résultats

L'attention des lecteurs est attirée sur le fait que les intervalles de confiance indiqués ci-dessous correspondent à la variance de l'échantillonnage. Ce sont les « erreurs statistiques » liées à l'imprécision inéluctable de la méthode d'inventaire par échantillonnage.

Le calcul obtenu à l'issue de l'échantillonnage réalisé au cours des trois phases de l'inventaire tient compte notamment des modifications intervenues dans les résultats de la photo-interprétation après contrôle sur le terrain et des variances d'échantillonnage sur photographie et au sol.

Les « erreurs expérimentales » liées aux imperfections des mesures et observations ne sont pas totalement prises en compte dans les résultats calculés par l'IFN.

Pour le 4^{ème} inventaire de la Haute-Vienne, ce calcul a donné les résultats globaux suivants pour un intervalle de confiance ayant 2 chances sur 3 (68 %) de ne pas être dépassé, concernant les surfaces, volumes et accroissements totaux et par catégorie de propriété des formations boisées de production.

Propriété	Nombre de placettes levées	Surface boisée de Production (ha)		Volume (m ³)		Accroissement (m ³ /an)	
		Estimation	Précision	Estimation	Précision	Estimation	Précision
Domaniale	6	363	± 12,0 %	60 300	± 30,9 %	4 450	± 25,1 %
Communale	36	3 924	± 4,9 %	1 002 200	± 12,6 %	55 500	± 10,6 %
Privée	718	143 243	± 1,1 %	19 321 500	± 3,9 %	1 032 050	± 3,6 %
Ensemble	760	147 531	± 1,1 %	20 384 000	± 3,7 %	1 092 000	± 3,5 %

L'intervalle de confiance double (deux écarts types au lieu d'un) si l'on fixe le seuil de probabilité à 95 % au lieu de 68 % comme dans le tableau ci-dessus.

La précision des résultats diminue d'autant plus que l'on entre dans le détail et que l'on s'intéresse à des surfaces ou des volumes plus faibles.

Il convient de retenir que si les résultats sont précis (et même très précis) lorsqu'ils concernent de grandes masses de données (niveau départemental, région forestière, type de peuplement étendu), il n'en est pas de même pour des résultats très détaillés où l'intervalle de confiance peut être grand.

À titre indicatif, sur le type *taillis de châtaignier*, représentant une surface de 11 580 ha, l'intervalle de confiance pour le volume sur pied n'est que de $1\,071\,600\text{ m}^3 \pm 14,1\%$ alors que le type *futaie de conifères*, pour une surface plus importante de 22 990 ha, l'intervalle de confiance sur le volume sur pied est de $3\,651\,500\text{ m}^3 \pm 1,5\%$.

Le lecteur qui désire utiliser les résultats très détaillés doit donc garder à l'esprit cette limite.

2. Les formations arborées

REMARQUE IMPORTANTE

Dans les tableaux, chaque résultat est calculé le plus exactement possible et présenté après avoir été arrondi à l'unité retenue (10 ha, 100 m³, 0,1 %, 50 m³/an, 1 m³/ha, 0,05 m³/ha/an). Cet arrondi est fait à la valeur la plus proche, indépendamment des autres, même lorsque le résultat donné dans une case du tableau dépend de résultats figurant dans d'autres cases du tableau. Il peut donc se faire, par exemple, que la valeur donnée pour un total ne soit pas égale au total des valeurs élémentaires.

2.1. Généralités

Avec une superficie boisée de 150 000 ha, le département de la Haute-Vienne est le département le moins boisé de la région Limousin. Son taux de boisement est tout de même égal au taux national (27 %). Celui de l'ensemble de la région Limousin est de 34,3 %.

- Corrèze :	45,3 %	(2003)
- Creuse :	29,8 %	(2004)
- Haute-Vienne :	27,0 %	(2004)

Le taux du département de la Haute-Vienne est supérieur à l'estimation du troisième inventaire en 1991 (25,4 %).

Les formations boisées de production couvrent en Haute-Vienne 147 530 ha (98,4 % du total des formations boisées).

La forêt se répartit en forêts relevant du régime forestier pour 2,9 % seulement de la superficie (dont 360 ha en forêts domaniales, et 3 920 ha en forêts communales et des collectivités, toutes classées en forêt de production) et forêts privées pour 97,1 %.

Les structures des peuplements en forêt de production se répartissent en futaie pour 42,1 % de la superficie (41,9 % en futaie régulière), en taillis pour 28,0 % et en mélange de futaie et taillis pour 30,0 %, 7 910 ha étant momentanément déboisés.

Les chênes (rouvre, pédonculé et pubescent confondus) avec 59 200 ha sont les essences principales sur 40,1 % de la surface boisée de production. Le **châtaignier** est prépondérant sur 19,9 % de cette surface et le **douglas** sur 12,9 % (63,6 % de la surface des conifères).

Surface des formations boisées de production selon l'essence principale

Essence principale	Surface (ha)	Part (%)	Part au sein du groupe d'essences
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	59 200	40,1 %	54,0 %
Chêne rouge – chêne tauzin	2 600	1,8 %	2,4 %
Hêtre	3 700	2,5 %	3,4 %
Châtaignier	29 360	19,9 %	26,8 %
Charme	1 410	1,0 %	1,3 %
Bouleau	4 040	2,7 %	3,7 %
Aulne glutineux et autres grands aulnes	1 560	1,1 %	1,4 %
Robinier faux-acacia ou grand aulne	1 130	0,8 %	1,0 %
Frêne	790	0,5 %	0,7 %
Tremble	310	0,2 %	0,3 %
Saule	4 330	2,9 %	4,0 %
Noisetier	970	0,7 %	0,9 %
Autres feuillus	210	0,1 %	0,2 %
Total feuillus	109 610	74,3 %	100,0 %
Pin sylvestre	2 220	1,5 %	7,4 %
Pin laricio	320	0,2 %	1,1 %
Sapin pectiné	1 140	0,8 %	3,8 %
Épicéa commun	2 930	2,0 %	9,8 %
Douglas	19 080	12,9 %	63,6 %
Sapin de Vancouver	490	0,3 %	1,6 %
Épicéa de Sitka	2 460	1,7 %	8,2 %
Mélèzes	1 110	0,7 %	3,7 %
Autres conifères	260	0,2 %	0,9 %
Total conifères	30 010	20,3 %	100,0 %
Total boisé et accessible	139 620	94,6 %	
Temporairement non boisé ou inaccessible	7 910	5,4 %	
Total non boisé ou inaccessible	7 910	5,4 %	
TOTAL GÉNÉRAL	147 530	100,0 %	

Surface des formations boisées de production selon la structure forestière

Structure forestière	Surface (ha)	Part (%)
Futaie régulière	58 440	41,9 %
Futaie irrégulière	240	0,2 %
Mélange futaie - taillis	41 880	30,0 %
Taillis	39 060	28,0 %
Total boisé et accessible	139 620	100,0 %
Temporairement non boisé	7 910	
TOTAL GÉNÉRAL	147 530	

Surface forestière, volume et production selon la catégorie de propriété

	Forêt relevant du régime forestier		Forêt privée		Toutes propriétés
Surface boisée de production inventoriée (ha)	4 290	2,9 %	143 240	97,1 %	147 530
Surface boisée de production, hors coupes rases (ha)	4 290	3,1 %	135 330	96,9 %	139 620
Surface des coupes rases			7 910	100,0 %	7 910
Volume total sur pied (m³)	1 062 500	5,2 %	19 321 500	94,8 %	20 384 000
Volume sur pied à l'ha (m³/ha)					
- inventorié (1)	248		135		138
- hors coupes rases	248		143		146
Fraction du volume en :					
- feuillus de futaie	16,9 %		51,7 %		49,9 %
- feuillus de taillis	3,9 %		25,2 %		24,1 %
- conifères	79,2 %		23,1 %		26,0 %
Production courante (m³/an)	60 300	5,2 %	1 103 650	94,8 %	1 163 950
Production à l'hectare (m³/ha/an)					
inventoriée (2)	14,05		7,70		7,90
hors coupes rases	14,05		8,15		8,35
Nombre de points inventoriés au sol	42	5,5 %	718	94,5 %	760

(1) FRANCE- valeur moyenne = 142 m³/ha

(2) FRANCE - valeur moyenne = 6,10 m³/ha/an

NB : Le nombre de points inventoriés au sol comprend ceux en coupes rases.

Le total de la surface boisée de production inventoriée comprend celle (en coupes rases) qui est temporairement non boisée.

2.2. Les régions forestières

La région forestière est une unité territoriale naturelle qui présente globalement pour la végétation forestière des conditions de sol et de climat similaires et qui comporte des types de forêt ou de paysage comparables. Chaque région forestière nationale est subdivisée, à l'intérieur de chaque département qu'elle recoupe, en une ou plusieurs régions forestières départementales. Le code qui lui est attribué fait référence au département dans lequel elle est la plus étendue.

Le département de la Haute-Vienne a été subdivisé en 4 régions forestières départementales, dont les limites sont représentées sur la carte :

- Basse-Marche
- Châtaigneraie limousine
- Plateau limousin 1
- Plateau de Millevaches

Région forestière	Surface totale (ha)	Surface en feuillus (ha)	Surface en conifères (ha)	Surface boisée de production ¹ (ha)	Taux de boisement (%)
Basse-Marche	129 160	15 540	1 380	16 920	13,2
Châtaigneraie limousine	346 960	69 940	12 690	88 600	26,0
Plateau limousin 1	71 320	21 990	13 540	37 200	52,9
Plateau de Millevaches	8 260	2 140	2 390	4 810	59,2
Total	555 700	109 610	30 010	147 530	26,5

¹ Y compris les coupes rases

2.2.1. Basse-Marche

a Situation générale

Cette région occupe toute la partie nord du département, se prolongeant sous forme d'une bande plus ou moins importante dans les départements voisins (Cher, Creuse, Indre, Vienne). Formée de plateaux ondulés, s'abaissant insensiblement vers le nord, cette région est la moins élevée du département (moins de 300 m en moyenne), culminant près de La Croisière à 380 m. Les cours d'eau font partie du bassin de la Loire et coupent le paysage de vallées parfois encaissées (Gartempe, Brame en particulier).

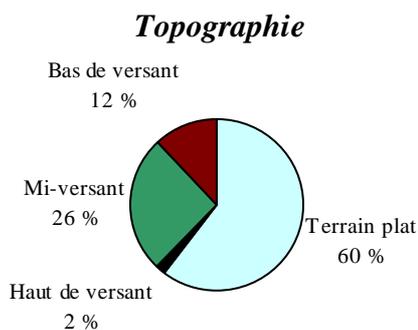
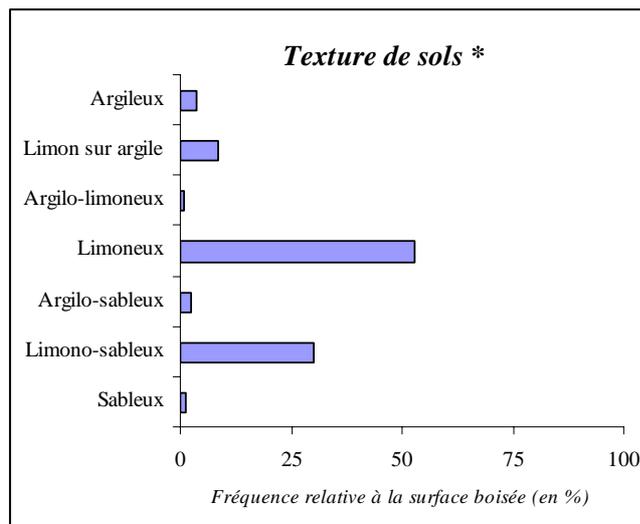


Dans son ensemble, le paysage de la Basse-Marche est à dominance agricole et bocagère avec de nombreuses haies arborées et de petits îlots boisés. Les sols silico-argileux, issus en majorité de gneiss et de micaschistes, relativement fertiles, favorisent l'extension de prairies et le développement de l'élevage, production dominante. Les formations boisées, majoritairement feuillues, hormis certains massifs enrésinés comme la forêt du Défiant, la forêt des Bois du Roi et la forêt de Rancon, sont constituées de boisements très morcelés.

Le climat est de type océanique avec de faibles précipitations (800 à 900 mm/an), sec l'été. Les températures sont douces avec peu de gelées.

La région est couverte en totalité par une pré-étude de typologie des stations forestières (J.-L. MELOUX, CRPF Limousin, 1992).

236 Basse-Marche		Surface totale (ha)	Surface boisée (ha)	Taux de boisement (%)
Code	Département			
18.2	Cher	17 320	2 360	13,6 %
23.6	Creuse	206 080	29 310	14,2 %
36.6	Indre	86 000	9 850	11,5 %
86.6	Vienne	34 420	2 780	8,1 %
87.1	Haute-Vienne	129 160	17 080	13,2 %
Ensemble de la région		472 970	61 380	13,0 %



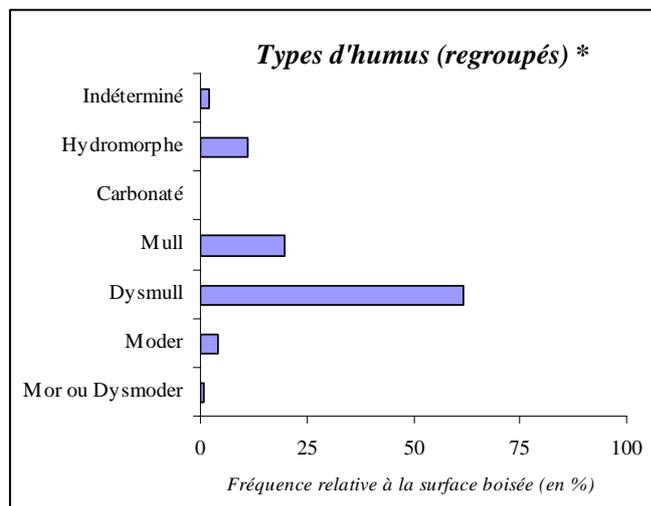
Caractéristiques écologiques

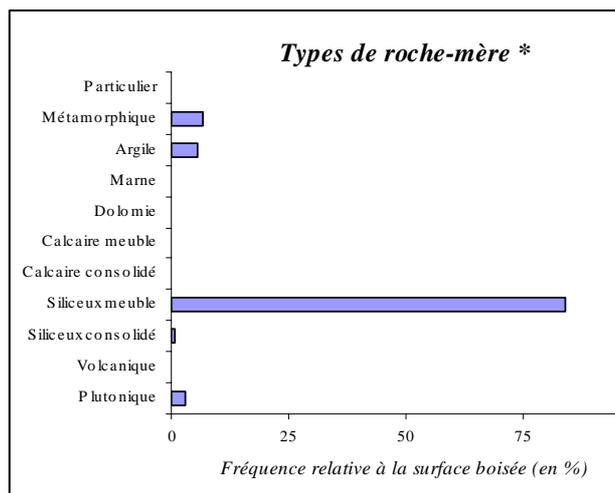
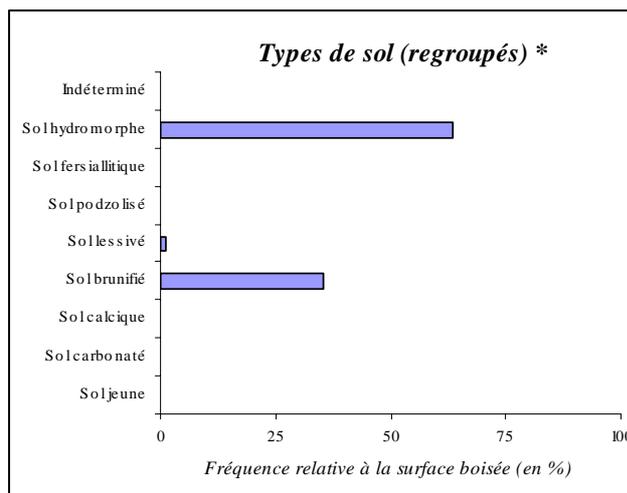
Les roches siliceuses meubles constituent la quasi-totalité du substratum géologique de cette région forestière.

On trouve des textures de sol limoneuse (53 %), limono-sableuse (29,9 %) et argileuse (3,8 %). Notons également la présence de limon sur argile.

Les humus sont principalement de type dysmull-oligomull (61,9 %), ou de type eumull-mésomull (19,6 %).

* Voir en annexe la définition des classes utilisées.





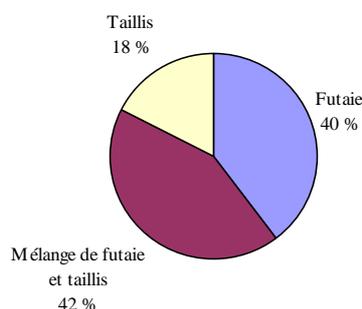
* Voir en annexe la définition des classes utilisées.

b Aspect forestier

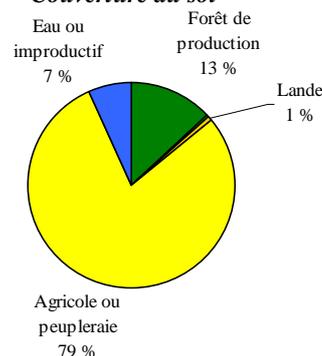
Cette région forestière, avec un taux de boisement de 13,2 %, possède 11 % des formations boisées départementales, sur 23 % de son territoire.

Quant à la propriété foncière, elle est presque exclusivement privée (99,3 %). Les forêts communales n'occupent que 0,7 % de la surface forestière totale et les forêts domaniales sont absentes.

Structure forestière



Couverture du sol



Enfin, 99 % de la surface boisée a été classée en formation boisée de production.

Surface des formations inventoriées selon l'essence principale et la structure forestière

Structure forestière	Futaie	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Total
Essence principale	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
Chênes rouvre et pédonculé	4 760	6 530	610	11 900
Châtaignier		240	870	1 100
Autres feuillus**	600	430	1 500	2 540
Total feuillus	5 360	7 200	2 980	15 540
Pin laricio	320			320
Pin Weymouth	200			200
Douglas	730			730
Mélèze exotique	110			110
Autres conifères***	20			20
Total conifères	1 380			1 380
Total	6 730	7 200	2 980	16 920

** dont : bouleau, chêne rouge d'Amérique, charme.

*** dont : pin sylvestre.

2.2.2. Châtaigneraie limousine

a Situation générale

La vaste région « Châtaigneraie limousine » (62,4 % de la surface départementale) occupe, de part et d'autre de la Vienne, toute la région centrale de la Haute-Vienne, jusqu'à sa limite sud. Elle se présente sous forme d'amples plateaux, légèrement vallonnés, d'altitude moyenne allant de 300 m au nord-ouest à 400 m au sud (les monts de Chalus et de Fayat y culminent à plus de 550 m). Les cours d'eau ont creusé des vallées aux flancs souvent escarpés et généralement boisés où ont été implantés de nombreuses retenues hydro-électriques (Taurion, Maulde en particulier) ou bien ont formé de larges dépressions comme la Vienne en aval de Saint-Léonard. Au sud la région est drainée par des cours d'eau appartenant aux bassins de la Dordogne (Isle en particulier) et de la Charente.



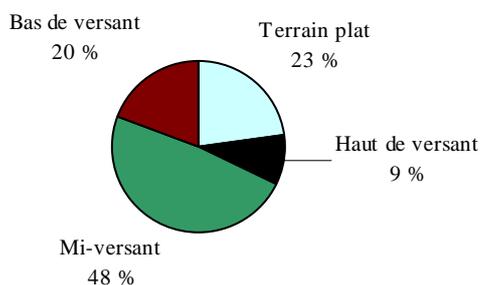
Les paysages dominants sont constitués d'un bocage parfois très dense, sur sols siliceux, constitué de haies boisées, bosquets et boqueteaux, localement associés à des massifs forestiers plus ou moins importants à base de châtaignier ou récemment enrésinés, correspondant souvent à d'anciennes « châtaigneraies à fruits ».

Le climat y est de type océanique avec des précipitations assez faibles (moins de 950 mm) et des températures clémentes. Ces conditions moyennes sont perturbées au voisinage des Monts de Blond et d'Ambazac (au nord) et de Chalus au sud où les précipitations sont plus abondantes (1 100 à 1 150 mm), les brouillards fréquents et les températures plus basses.

La région est couverte en totalité par le Catalogue des types de stations de la Châtaigneraie limousine (J. JAVELLAUD, CRPF Limousin, 1986), une étude sur les potentialités du douglas (CRPF Limousin, 1986) et une sur celles du mélèze du Japon (CRPF Limousin, 1987).

872 Châtaigneraie limousine		Surface totale (ha)	Surface boisée (ha)	Taux de boisement (%)
Code	Département			
16.3	Charente	85 700	14 370	16,8 %
19.5	Corrèze	128 990	35 040	27,2 %
23.5	Creuse	58 790	12 790	21,7 %
24.9	Dordogne	99 430	37 150	37,4 %
87.2	Haute-Vienne	346 960	90 320	26,0 %
Ensemble de la région		719 870	189 670	26,3 %

Topographie



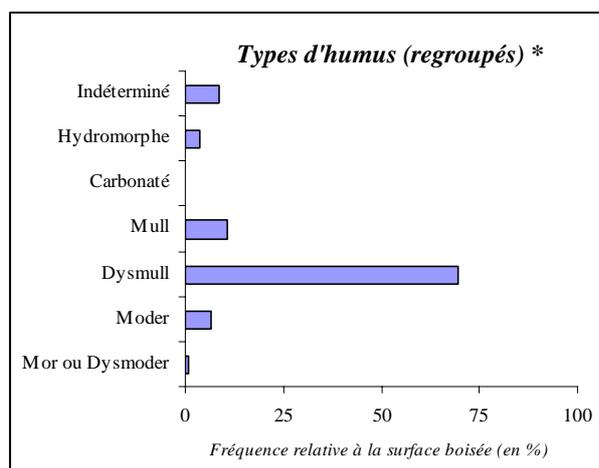
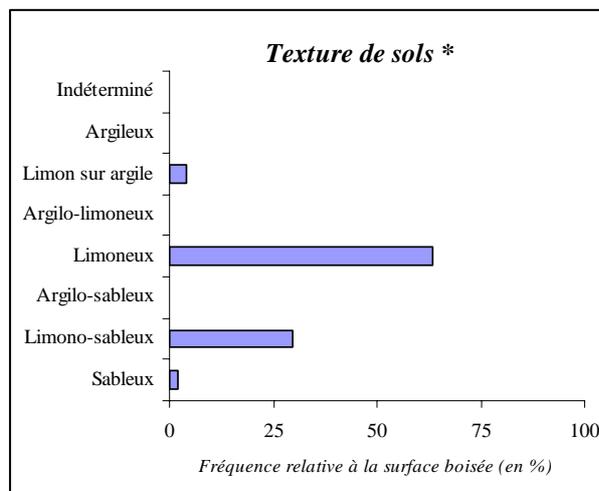
Caractéristiques écologiques

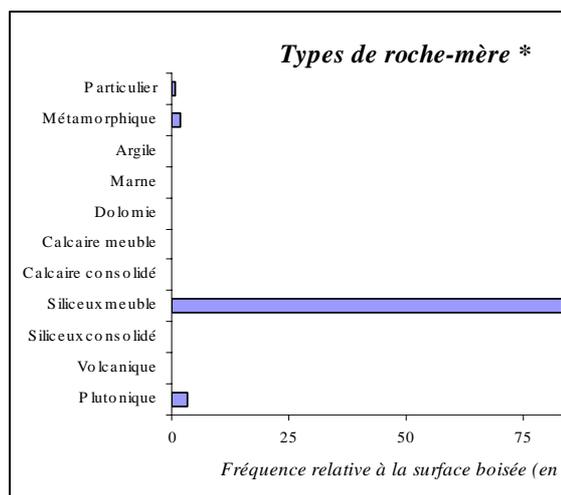
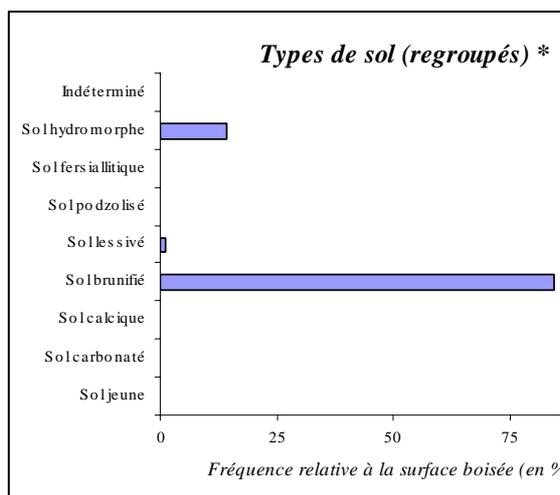
Les roches siliceuses meubles constituent la quasi-totalité du substratum géologique de cette région forestière.

On trouve des textures de sol limoneuse (63,6 %), limono-sableuse (29,5 %) et sableuse (1,9 %).

La plupart des humus sont de type dysmull-oligomull (69,4 %).

* Voir en annexe la définition des classes utilisées.





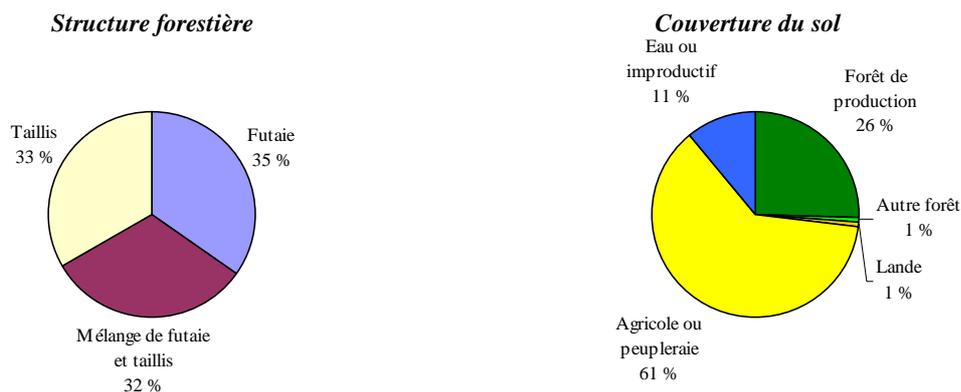
* Voir en annexe la définition des classes utilisées.

b Aspect forestier

Plus grande région forestière du département, la région forestière «Châtaigneraie limousine» abrite, avec un taux de boisement de 26 %, 60 % des forêts départementales.

La propriété foncière est presque exclusivement privée (98,9 %). Les forêts domaniales représentent 0,1 % de la surface totale et les forêts communales 1 %.

Enfin, 98 % de la surface boisée a été classée en formations boisées de production.



Surface des formations inventoriées selon l'essence principale et la structure forestière

Structure forestière	Futaie	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Total
Essence principale	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
Chênes rouvre et pédonculé	14 590	20 060	2 210	36 860
Châtaignier	2 030	2 070	16 460	20 560
Autres feuillus*	2 600	1 020	8 910	12 530
Total feuillus	19 220	23 150	27 580	69 940
Pin sylvestre	560	310		870
Douglas	7 500	1 730		9 230
Épicéa de Sitka	980			980
Autres conifères**	510	1 100		1 620
Total conifères	9 560	3 140		12 690
Total	28 770	26 280	27 580	82 640

* dont : saule, chêne rouge d'Amérique, bouleau.

** dont : sapin pectiné, mélèze du Japon, épicéa commun.

2.2.3. Plateau limousin 1

a Situation générale

Cette région forestière est formée de trois ensembles distincts de relief montagneux. La partie sud, bordant le *Plateau de Millevaches*, s'étend de part et d'autre de la vallée de la Vienne et culmine au Mont Gargan (731 m). Les Monts d'Ambazac, au nord de Limoges, entre les vallées de la Gartempe et du Taurion, culminent à 701 m au Puy de Sauvagnac. Les Monts de Blond en sont le prolongement à l'ouest et s'élèvent à 515 m.

C'est une région très boisée (taux de boisement proche de 53 %). Bien que les massifs feuillus y soient prépondérants, la région *Plateau Limousin* a fait l'objet, sur ses sols acides, d'importants boisements et reboisements de conifères depuis la dernière guerre mondiale et avec l'aide du Fonds Forestier National. À la périphérie des Monts d'Ambazac, se trouve le remarquable arboretum de la Jonchère, aujourd'hui géré par l'ENGREF.

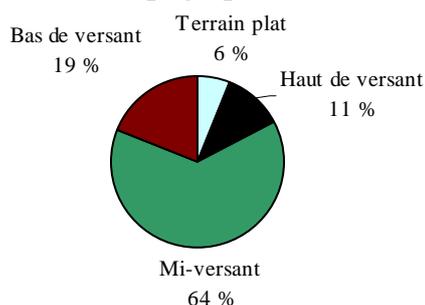
Du fait de l'altitude, le climat océanique est caractérisé par des précipitations abondantes (supérieures à 1 200 mm par an), des températures assez basses, des gelées nombreuses (plus de 110 par an), des brouillards fréquents. On y constate 20 à 30 jours de précipitations neigeuses dans l'année.

Cette région est couverte en totalité par le guide simplifié Stations forestières et choix des essences sur le plateau de Millevaches (J.-M. RIGHI, CRPF Limousin, 2001) et une étude des relations station-production pour le douglas et l'épicéa commun (T. CURT, Cemagref Riom, 1996).



193 Plateau limousin		Surface totale (ha)	Surface boisée (ha)	Taux de boisement (%)
Code	Département			
15.6	Cantal	63 180	28 010	44,3 %
19.1	Corrèze	11 720	5 700	48,7 %
19.2	Corrèze	68 460	34 060	49,7 %
19.3	Corrèze	191 080	105 380	55,1 %
23.1	Creuse	117 960	54 170	45,9 %
23.2	Creuse	50 770	16 860	33,2 %
87.3	Haute-Vienne	71 320	37 710	52,9 %
Ensemble de la région		574 490	281 900	49,1 %

Topographie



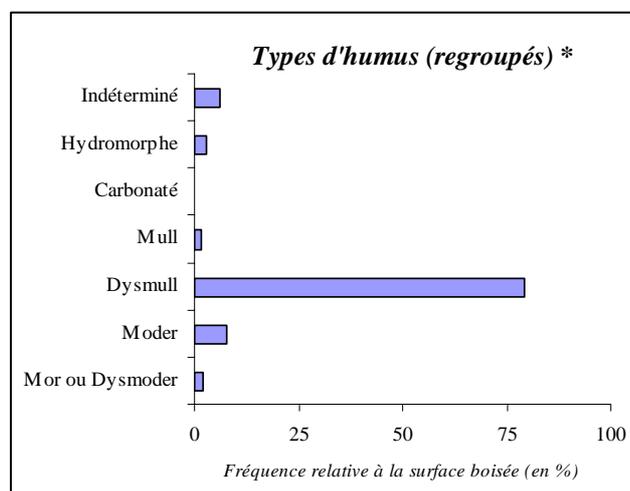
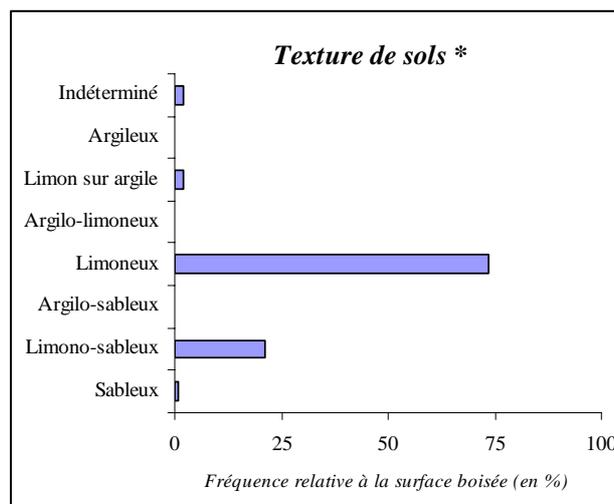
Caractéristiques écologiques

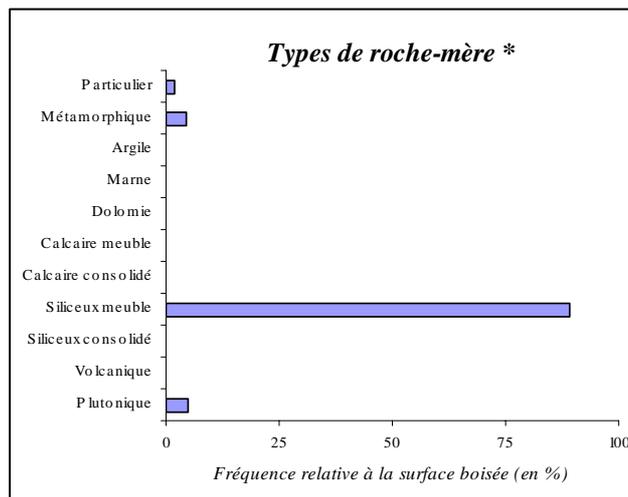
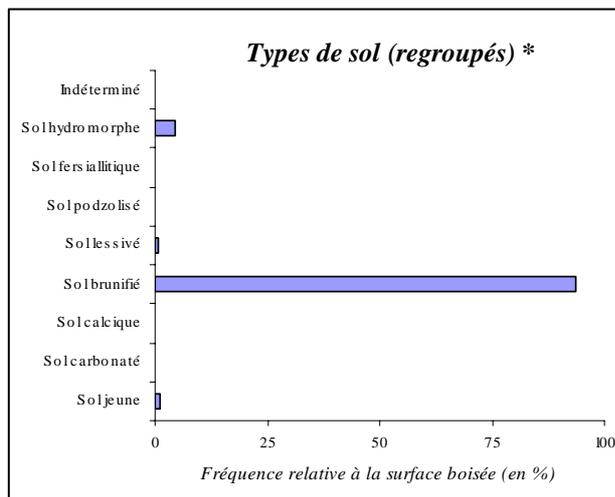
Les roches siliceuses meubles constituent la quasi-totalité du substratum géologique de cette région forestière.

La texture des sols forestiers est très majoritairement limoneuse (73,4 %).

La plupart des humus sont de type dysmull-oligomull (79,4 %).

* Voir en annexe la définition des classes utilisées.

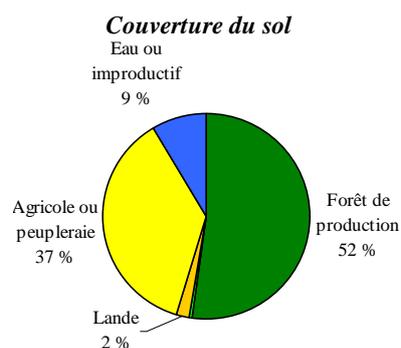
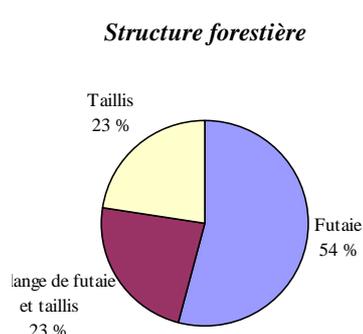




* Voir en annexe la définition des classes utilisées.

b Aspect forestier

Cette région forestière, avec un taux de boisement de 52,9 %, possède 25 % des formations boisées départementales, sur 13 % de son territoire. Quant à la propriété foncière, elle est presque exclusivement privée (94 %). Les forêts domaniales comptent pour 0,8 % de la surface totale, à peine moins que les forêts communales (5,2 %). Enfin, 99 % de la surface boisée a été classée en formations boisées de production, seules inventoriées.



Surface des formations inventoriées selon l'essence principale et la structure forestière

Structure forestière	Futaie	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Total
Essences	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
Chênes rouvre et pédonculé	4 390	4 020	730	9 150
Hêtre	1 420	750		2 170
Châtaignier	1 470	1 090	5 000	7 560
Bouleau	60		1 330	1 390
Autres feuillus**	70	730	940	1 730
Total feuillus	7 400	6 590	8 000	21 990
Pin sylvestre	780	150		940
Épicéa commun	950	110		1 070
Douglas	7 450	1 290		8 750
Épicéa de Sitka	1 480			1 480
Autres conifères***	1 180	130		1 310
Total conifères	11 850	1 690		13 540
Total	19 250	8 280	8 000	35 530

** dont : saules, charme, aulne glutineux.

*** dont : sapin pectiné, mélèze du Japon, sapin de Vancouver.

2.2.4. Plateau de Millevaches

a Situation générale

Cette région, située à l'est de la Haute-Vienne, dans sa partie la plus élevée (culminant à 775 m), est d'importance fort réduite : 1,5 % de la superficie départementale. C'est l'appendice occidental d'une vaste région s'étendant en Creuse et en Corrèze.

Les reliefs adoucis, bien arrosés, donnent naissance à de nombreux cours d'eau, affluents de la Vienne et de la Maulde, qui serpentent au fond de vallées tourbeuses, larges et plates. Le paysage est fortement marqué par la forêt (plus de 59 % de taux de boisement) majoritairement résineuse. Les peuplements de conifères issus des vastes opérations de boisement et reboisement sur d'anciennes landes et parcours pastoraux, intervenus depuis la création du Fonds Forestier National, sont particulièrement vigoureux. Les sols sur arène granitique sont siliceux.

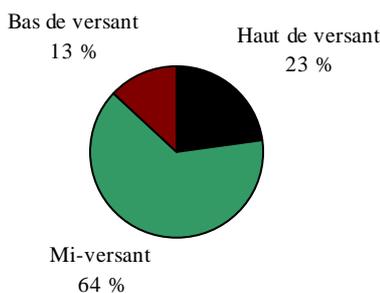
Le *Plateau de Millevaches* est la région la plus froide et la plus arrosée du département. Elle est caractérisée par des températures moyennes très basses (+ 3°C pour le mois le plus froid), un nombre de jours de gelée supérieur à 110, des précipitations abondantes et nombreuses (1 300 à 1 500 mm par an, plus de 30 jours de chute de neige par an), des brouillards fréquents (40 à 60 jours par an) et de nombreux orages.

Cette région est couverte en totalité par le guide simplifié Stations forestières et choix des essences sur le plateau de Millevaches (J.-M. RIGHI, CRPF Limousin, 2001) et une étude des relations station-production pour le douglas et l'épicéa commun (T. CURT, Cemagref Riom, 1996).



194 Plateau de Millevaches		Surface totale (ha)	Surface boisée (ha)	Taux de boisement (%)
Code	Département			
19.4	Corrèze	104 250	59 780	57,3 %
23.4	Creuse	58 220	30 990	53,2 %
87.4	Haute-Vienne	8 260	4 890	59,2 %
Ensemble de la région		170 730	95 660	56,0 %

Topographie



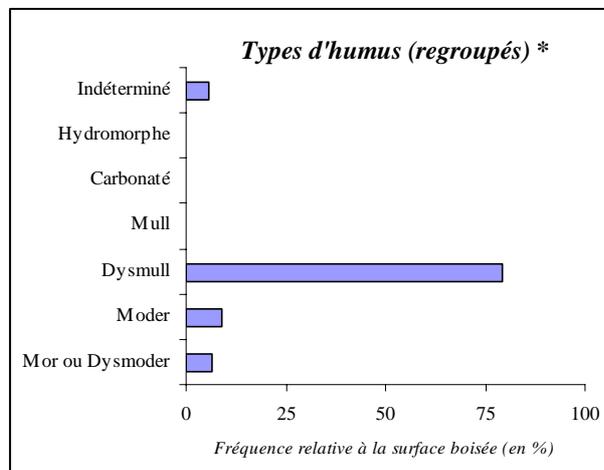
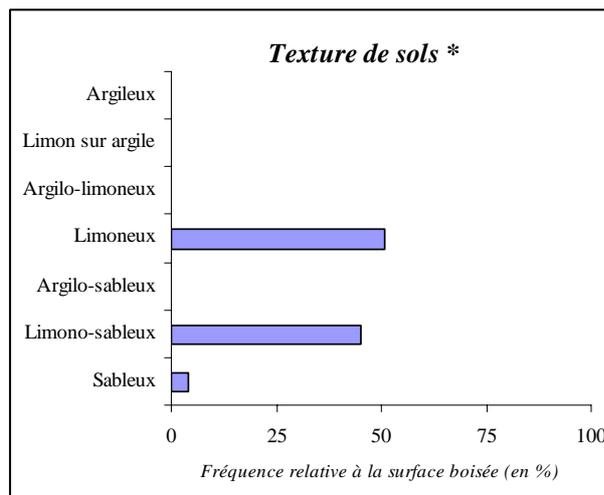
Caractéristiques écologiques

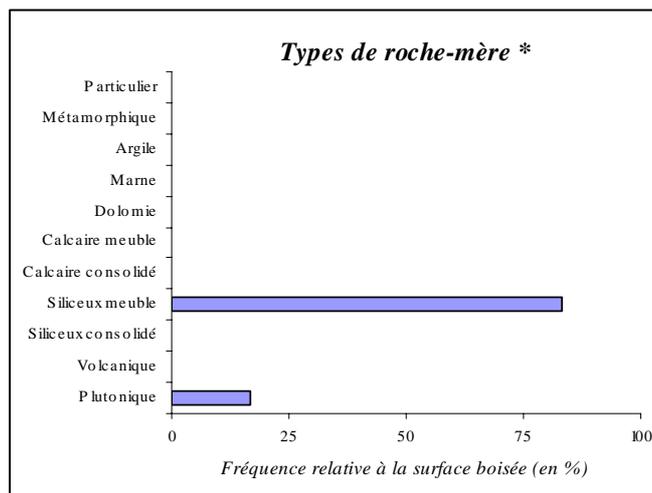
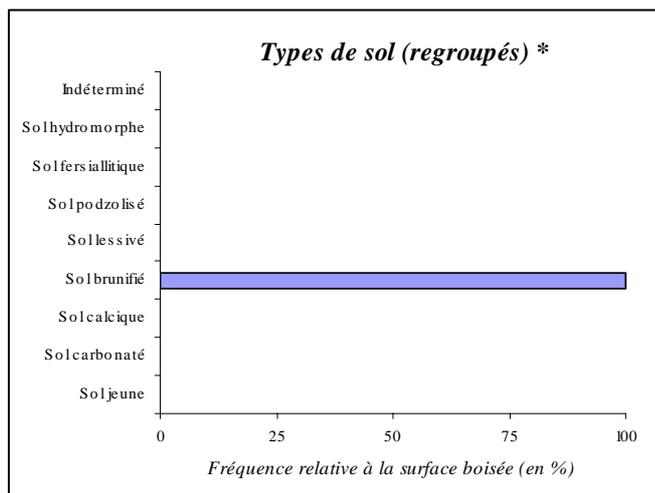
Les roches siliceuses meubles constituent la quasi-totalité du substratum géologique de cette région forestière.

On trouve des textures de sol limoneuse (51 %), limono-sableuse (45,1 %) et sableuse (3,9 %).

La plupart des humus sont de type dysmull-oligomull (79,1 %).

* Voir en annexe la définition des classes utilisées.



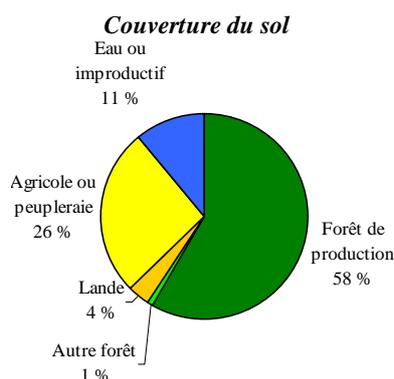
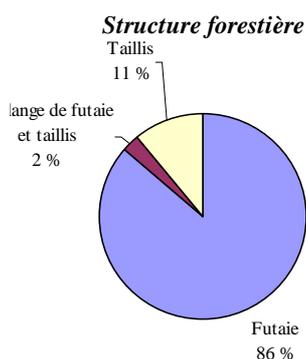


* Voir en annexe la définition des classes utilisées.

b Aspect forestier

Avec un taux de boisement de 59,2 %, la région forestière *Plateau de Millevaches* est la plus densément boisée au niveau départemental. Alors que celle-ci ne compte que pour 1 % de la surface départementale totale, on y trouve 3 % de la surface forestière. La propriété foncière est principalement privée (80,7 %) ; les forêts communales occupent 19,3 % de la surface forestière totale.

Enfin, 99 % de la surface boisée a été classée en formations boisées de production.



Surface des formations inventoriées selon l'essence principale et la structure forestière

Structure forestière	Futaie	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Total
Essences	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
Chênes rouvre et pédonculé	1 290			1 290
Hêtre	270		310	570
Châtaignier			140	140
Bouleau	80		60	130
Total feuillus	1 630		510	2 140
Pin sylvestre	390			390
Épicéa commun	1 240	110		1 350
Douglas	380			380
Sapin de Vancouver	190			190
Autres conifères**	80			80
Total conifères	2 290	110		2 390
Total	3 920	110	510	4 530

** dont : autre conifère exotique, sapin pectiné.

2.3. Les types de formation végétale

Un **type de formation végétale** est un ensemble forestier ou semi-naturel (lande, formation pastorale) continu ou discontinu, qui présente une certaine unité pour la structure forestière, pour la composition en essences, pour la densité du couvert, pour la couverture et l'utilisation du sol. Trois types de formation végétale sont cartographiés lors de la photo-interprétation : les types de peuplement forestier, les types de landes et les types pastoraux.

Un **type de peuplement** correspond aux formations végétales qui, principalement constituées par des arbres d'essences forestières, satisfont aux conditions suivantes :

- soit être constituées de tiges recensables (circonférence à 1,30 m supérieure ou égale à 24,5 cm) dont le couvert absolu (projection de leurs couronnes sur le sol) est d'au moins 10 % de la surface du sol ;
- soit présenter une densité à l'hectare d'au moins 500 jeunes tiges non recensables (plants, rejets, semis), vigoureuses, bien conformées et bien réparties. Dans le cas de plantations à grand écartement régulièrement entretenues, cette densité minimale est ramenée à 300 sujets à l'hectare.

La distinction des types de peuplement repose essentiellement sur la structure et la composition en essences, appréciées sur des ensembles assez vastes, excédant en général la taille d'une parcelle forestière. Ceci explique que des terrains réputés couverts par un type donné peuvent comporter des peuplements de faible surface individuelle d'autres types, ou contenir des enclaves d'un autre type de formation végétale. De la même façon, des terrains réputés couverts par un type de formation végétale non forestière ou appartenant au territoire non cartographié, peuvent contenir de petits massifs boisés.

Un **type de landes** correspond aux landes, friches et terrains vacants non cultivés et non entretenus régulièrement par le pâturage.

Un **type pastoral** se rapporte aux terres agricoles où se pratique un pâturage permanent, avec une végétation herbacée comportant moins de 25 % de ligneux.

L'IFN cartographie les types de formation végétale à partir de ses propres photographies aériennes. Le seuil minimum de représentation est de 2,25 ha.

Les cartes sont numérisées et peuvent être obtenues sous forme de fichier informatique, pour tout ou partie du département, au format matriciel ou vectoriel.

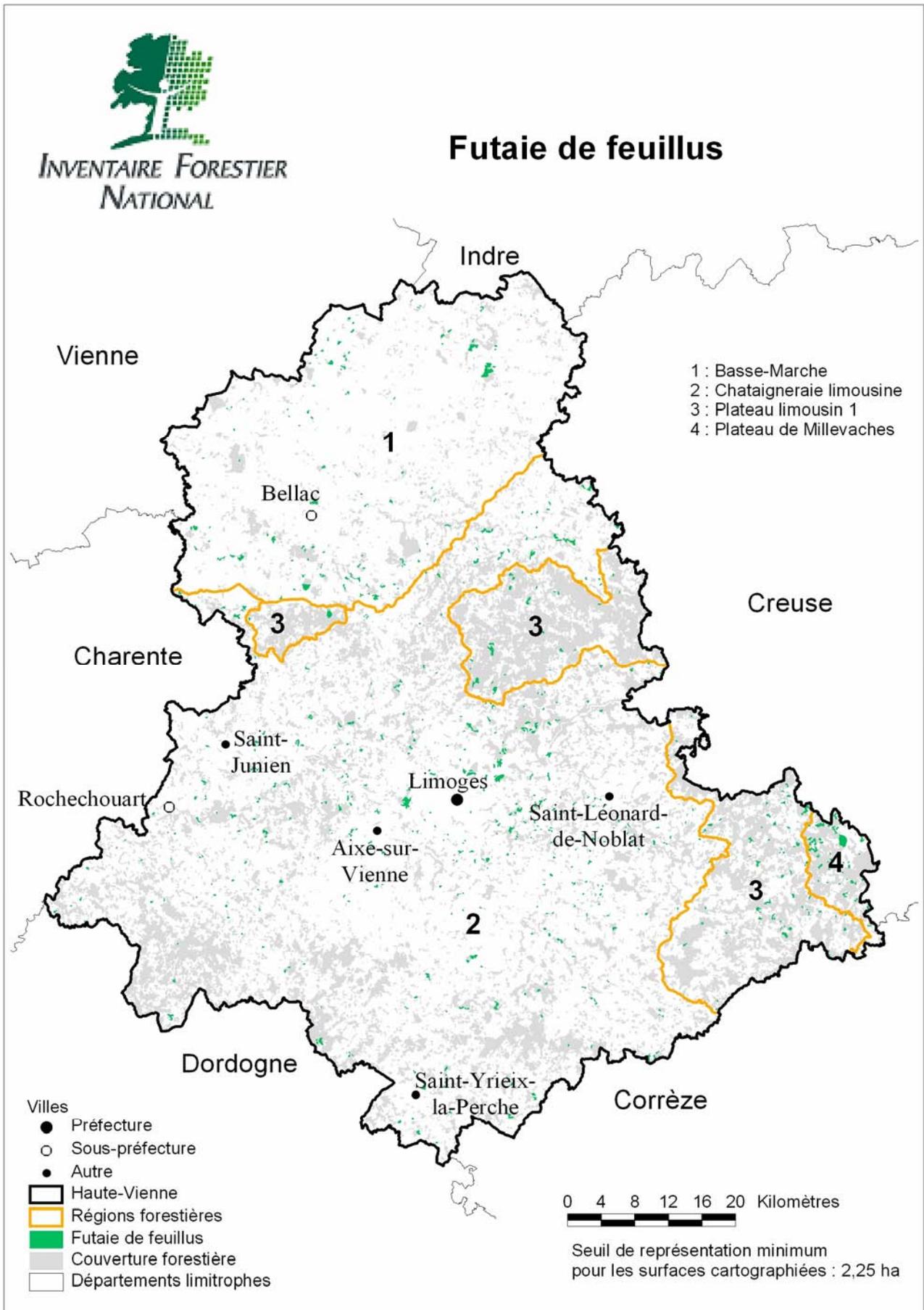
L'exploitation de ce fichier a permis d'établir la carte forestière au 1/200 000 du département, publiée séparément.

Au début des travaux d'inventaire dans un département est arrêtée une liste de types de formation végétale dite liste des types détaillés. Des regroupements sont ensuite effectués afin que l'on dispose dans chacun des types d'un nombre suffisant de placettes d'échantillonnage pour que les estimations obtenues soient suffisamment précises.

Ces types de formations regroupés sont définis par des critères uniquement forestiers, le domaine principal d'étude de l'Inventaire forestier national étant la forêt. On pratique des regroupements pour les placettes d'échantillonnage où l'usage du sol est la formation boisée de production et situées dans des types de formation végétale de surface individuelle statistiquement trop faible.

Types détaillés de formation végétale

Code	Libelle	Définition
AF	Futaie de feuillus	Peuplement de futaie (couvert libre relatif des arbres nés par semence $\geq 67\%$) dans lequel le taillis doit avoir un taux de couvert relatif $< 25\%$. Les feuillus ont un taux de couvert libre relatif $\geq 75\%$ de la futaie
CP	Futaie de pins	Peuplement de futaie (couvert libre relatif des arbres nés par semence $\geq 67\%$) où le couvert libre relatif des pins toutes essences indifférenciées est $\geq 75\%$
CR	Futaie de conifères indifférenciés	Peuplement de futaie (couvert libre relatif des arbres nés par semence $\geq 67\%$), où le couvert libre relatif des conifères toutes essences est $\geq 75\%$, celui des seuls pins restant inférieur à 75%
FF	Futaie mixte à feuillus prépondérants	Peuplement de futaie (couvert libre relatif des arbres nés par semence $\geq 67\%$), où le couvert libre relatif des feuillus toutes essences est $\geq 50\%$ et $< 75\%$, le couvert libre relatif des conifères $> 25\%$ et $< 50\%$
FP	Futaie mixte à pins prépondérants	Peuplement de futaie (couvert libre relatif des arbres nés par semence $\geq 67\%$), où le couvert libre relatif des pins, indifférenciés, est $\geq 50\%$ et $< 75\%$, le couvert libre relatif des arbres de futaie d'essences feuillues étant $> 25\%$ et $< 50\%$
FR	Futaie mixte à conifères indifférenciés prépondérants	Peuplement de futaie (couvert libre relatif des arbres nés par semence $\geq 67\%$), dans lequel le couvert libre relatif des conifères autres que les pins est supérieur à 50% et inférieur à 75% , le couvert libre relatif des feuillus restant supérieur à 25%
IF	Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	Peuplement à deux étages dans lequel le taillis a un taux de couvert relatif supérieur à 25% et la futaie un taux de couvert relatif compris entre 25 et 50% . Les feuillus ont un taux de couvert libre relatif $\geq 50\%$ dans la futaie
JF	Mélange moyen de futaie de feuillus et taillis	Peuplement à deux étages dans lequel le taillis a un taux de couvert relatif supérieur à 25% et la futaie un taux de couvert relatif compris entre 50 et 75% ; les feuillus ont un taux de couvert libre relatif $\geq 50\%$ dans la futaie
KF	Mélange enrichi de futaie de feuillus et taillis	Peuplement à deux étages dans lequel le taillis a un taux de couvert relatif supérieur à 25% et la futaie un taux de couvert relatif supérieur à 75% ; les feuillus ont un taux de couvert libre relatif $\geq 50\%$ dans la futaie
MP	Mélange de futaie de pins et taillis	Peuplement à deux étages dans lequel le taillis et la futaie ont chacun un taux de couvert relatif supérieur à 25% ; les pins, indifférenciés, ont un taux de couvert libre relatif supérieur ou égal à 50% de la futaie
MR	Mélange de futaie de conifères indifférenciés et taillis	Peuplement à deux étages dans lequel le taillis et la futaie ont un taux de couvert relatif supérieur à 25% ; les conifères de la futaie, d'essences indifférenciées, ont un taux de couvert libre relatif supérieur ou égal à 50% de la futaie
QE	Taillis de châtaignier	Peuplement dans lequel la futaie doit avoir un taux de couvert relatif inférieur à 25% . Le taux de couvert relatif du châtaignier doit être supérieur ou égal à 75%
QF	Taillis de feuillus indifférenciés	Peuplement dans lequel la futaie doit avoir un taux de couvert relatif inférieur à 25% . Le taux de couvert relatif du châtaignier doit être inférieur à 75%
11	Autre forêt fermée	Formation boisée fermée (couvert supérieur ou égal à 40%) à vocation principale autre que production
WF	Forêt ouverte de feuillus	Peuplement dont le taux de couvert absolu est inférieur à 40% , et dont le taux de couvert relatif des feuillus est supérieur à 50%
WR	Forêt ouverte de conifères	Peuplement dont le taux de couvert absolu est inférieur à 40% , et dont le taux de couvert relatif des conifères est supérieur à 50%
31	Autre forêt ouverte	Formation boisée ouverte (couvert inférieur à 40%) à vocation principale autre que production
44	Grande lande	Lande de plus de $2,25$ ha située à l'intérieur ou en bordure d'un peuplement forestier autre que forêt ouverte, ou formant elle-même la dominante du paysage
46	Inculte ou friche	Délaisse de culture au voisinage de terrains agricoles ou ancienne culture abandonnée déjà embroussaillée
00	Autre	Autre terrain ou type de formation pouvant inclure des petits boisements isolés situés hors des secteurs forestiers



2.3.1. Futaie de feuillus

La surface totale de ce type de peuplement est de 5 080 hectares, soit 3,4 % des formations boisées de production du département. Ce type de peuplement est très majoritairement privé (4 710 ha pour la propriété privée contre 370 ha pour la propriété publique).

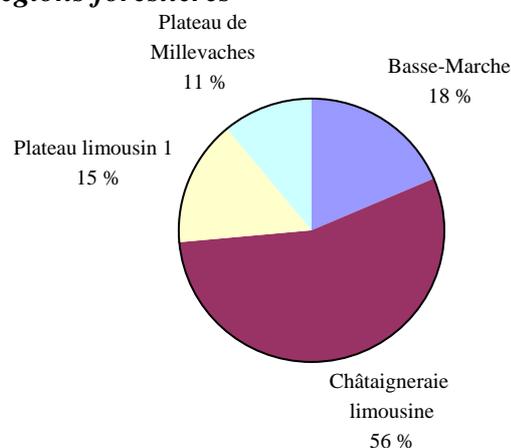
Surface forestière, volume et production selon la catégorie de propriété

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68%
Surface boisée de production		370	4 710	5 080	3,4 %	± 1,7 %
dont surface en coupes rases (ha)			160	160	2,1 %	
Volume sur pied (m ³)		76 300	594 600	670 900	3,3 %	± 13,4 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		205	131	136		
dont :						
- feuillus de futaie		78,2 %	55,3 %	57,9 %		
- feuillus de taillis		13,9 %	41,3 %	38,2 %		
- conifères		7,8 %	3,4 %	3,9 %		
Production brute (m ³ /an)		2 300	26 700	29 000	2,5 %	± 13,4 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		6,20	5,85	5,90		
Nombre de placettes inventoriées		3	43	46	6,1 %	

Répartition du peuplement selon la structure élémentaire et l'essence principale

Futaie :	54,7 %	
Chênes pédonculé, rouver et pubescent	71,8 %	
Chêne rouge :	21,4 %	
Hêtre et douglas	6,7 %	
Mélange de futaie et taillis :	19,7 %	
Futaie : Chêne pédonculé :	84,7 %	
Châtaignier :	9,7 %	
Chêne rouver :	5,6 %	
Taillis : Châtaignier :	42,2 %	
Chêne pédonculé ou rouver :	18,7 %	
Noisetier :	13,1 %	
Autres essences :	26,0 %	
Taillis :	25,6 %	
Chêne pédonculé :	30,9 %	
Hêtre :	24,5 %	
Bouleau :	22,7 %	
Autres essences :	21,9 %	

Répartition du peuplement selon les régions forestières

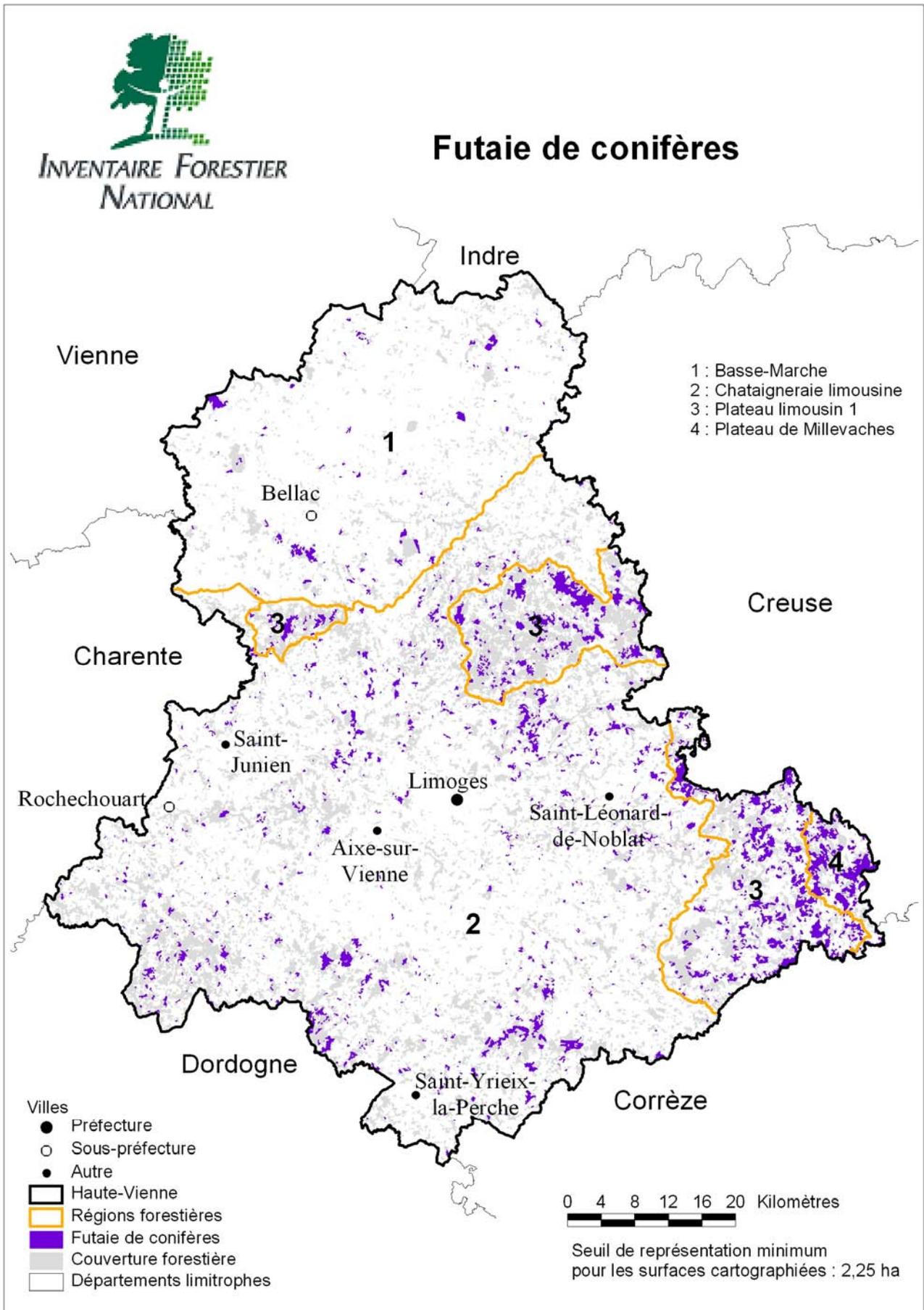


Volume et production brute

Le volume par hectare (136 m³/ha) se situe dans la moyenne du département. La production brute de 5,90 m³/ha/an est inférieure de 29 % à la moyenne départementale.

Surface des jeunes reboisements

Le peuplement est constitué d'une faible proportion de reboisements de moins de 40 ans : ils ne représentent que 11 % de la surface totale du peuplement, c'est-à-dire 580 ha.



2.3.2. Futaie de conifères

Ce type regroupe la futaie de pins et la futaie de conifères indifférenciés. Sa surface totale est de 22 990 hectares, soit 15,6 % des formations boisées de production du département. Ce type de peuplement est majoritairement privé : 20 590 ha pour la propriété privée contre 2 390 ha pour la propriété publique.

Surface forestière, volume et production selon la catégorie de propriété

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production		2 390	20 590	22 990	15,6 %	± 1,5 %
dont surface en coupes rases (ha)			2 350	2 350	29,7 %	
Volume sur pied (m ³)		856 000	2 795 400	3 651 500	17,9 %	± 8,3 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		358	153	177		
dont :						
- feuillus de futaie		3,9 %	5,0 %	4,7 %		
- feuillus de taillis		0,5 %	5,8 %	4,5 %		
- conifères		95,7 %	89,3 %	90,8 %		
Production brute (m ³ /an)		51 450	216 650	268 100	23,0 %	± 6,7 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		21,50	11,85	13,00		
Nombre de placettes inventoriées		20	122	142	18,7 %	

Répartition du peuplement selon la structure élémentaire et l'essence principale

Futaie :	88,6 %
Douglas :	63,7 %
Épicéa commun :	12,0 %
Épicéa de Sitka :	9,9 %
Autres essences :	14,4 %

Mélange de futaie et taillis :	8,6 %
Futaie : Douglas :	70,7 %
Mélèze exotique :	12,4 %
Hêtre :	8,4 %
Autres essences :	8,5 %

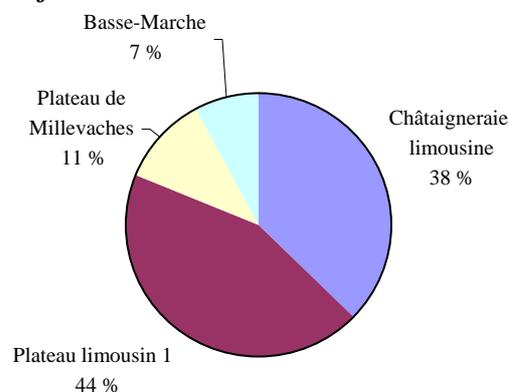
Taillis : Châtaignier :	62,8 %
Grand aulne :	12,4 %
Chênes :	9,0 %
Autres essences :	15,8 %

Taillis :	2,8 %
Châtaignier :	61,3 %
Bouleau :	38,7 %

Surface des jeunes reboisements

Le peuplement est majoritairement composé de jeunes reboisements de moins de 40 ans : 64 % de la surface du peuplement soit 14 620 ha.

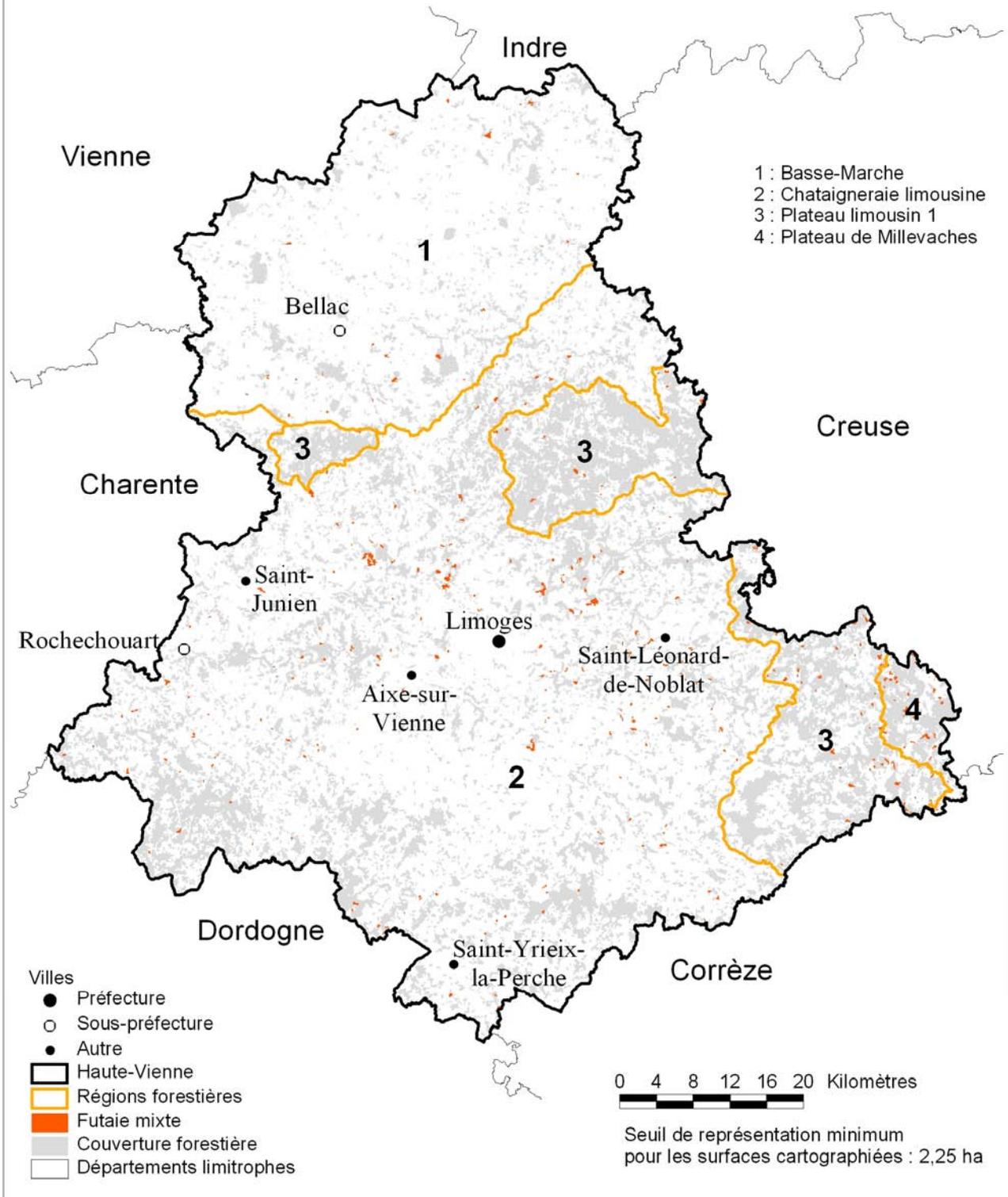
Répartition du peuplement selon les régions forestières



Volume et production brute

Avec un volume par hectare de 177 m³/ha, ce peuplement a l'un des plus importants stocks sur pied rapportés à l'unité de surface. Il est de 21 % supérieur à la moyenne départementale. De la même façon, la production brute de 13 m³/ha/an est la plus importante du département, de 56 % supérieure à la moyenne. Enfin, ce peuplement constitue 81 % du volume sur pied de l'ensemble de la forêt publique, et participe pour 85 % de la production de cette forêt.

Futaie mixte



2.3.3. Futaie mixte

Ce type regroupe la futaie mixte à feuillus prépondérants, la futaie mixte à pins prépondérants ainsi que la futaie mixte à conifères indifférenciés prépondérants.

Sa surface totale est de 2 160 hectares, soit 1,5 % des formations boisées de production du département. Ce type de peuplement relève presque exclusivement du domaine privé (2 080 ha) ; la forêt publique ne représente qu'une très faible part (80 ha).

Surface forestière, volume et production selon la catégorie de propriété

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production dont surface en coupes rases (ha)		80	2 080	2 160	1,5 %	± 2,7 %
Volume sur pied (m ³) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		10 200 129	259 400 125	269 600 125	1,3 %	± 37,3 %
dont :						
- feuillus de futaie		15,2 %	68,2 %	66,2 %		
- feuillus de taillis		1,0 %	5,5 %	5,4 %		
- conifères		83,8 %	26,3 %	28,4 %		
Production brute (m ³ /an) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		750 9,80	15 000 7,20	15 800 7,30	1,4 %	± 12,8 %
Nombre de placettes inventoriées		3	15	18	2,4 %	

Répartition du peuplement selon la structure élémentaire et l'essence principale

Futaie :	60,7 %	
Chêne pédonculé :	57,7 %	
Épicéa de Sitka :	23,8 %	
Pin sylvestre :	8,3 %	
Autres essences :	10,2 %	

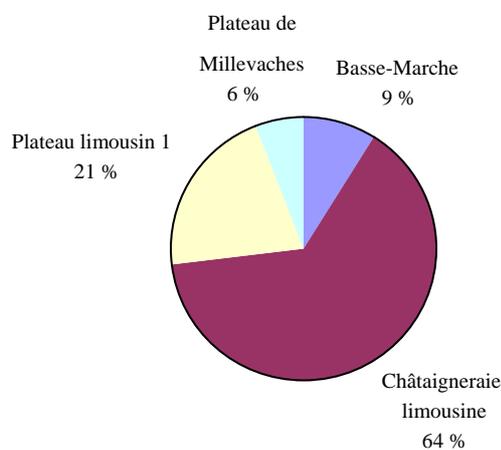
Mélange de futaie et taillis :	18,2 %	
Futaie : Chêne pédonculé :	100,0 %	
Taillis : Châtaignier :	79,5 %	
Noisetier :	10,5 %	
Robinier :	10,0 %	

Taillis :	21,1 %	
Châtaignier :	100,0 %	

Surface des jeunes reboisements

Le peuplement est constitué d'une faible proportion de reboisements de moins de 40 ans : ils ne représentent que 19 % de la surface totale du peuplement soit 420 ha.

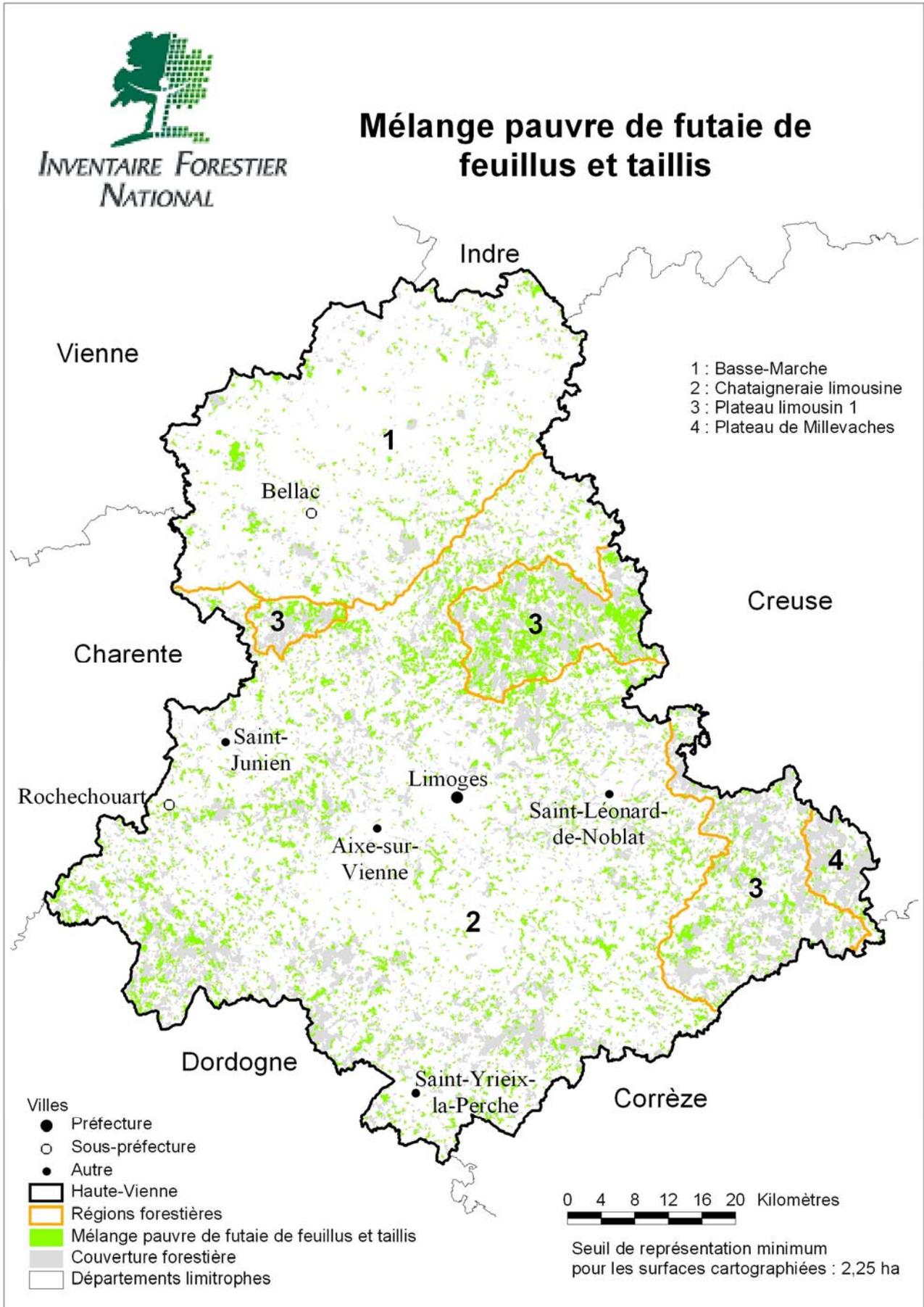
Répartition du peuplement selon les régions forestières



régions forestières

Volume et production brute

Le volume sur pied par hectare (125 m³/ha) est légèrement inférieur à la moyenne départementale, d'environ 15 %. De même pour la production brute qui avec 7,30 m³/ha/an, est quelque peu inférieure à la moyenne départementale, d'environ 13 %.



2.3.4. Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis

La surface totale de ce type de peuplement est de 46 610 hectares, soit 31,6 % des formations boisées de production du département. Ce type de peuplement relève presque exclusivement du domaine privé (46 250 ha) ; la forêt publique ne représente qu'une très faible part (360 ha).

Surface forestière, volume et production selon la catégorie de propriété

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production dont surface en coupes rases (ha)		360	46 250 1 370	46 610 1 370	31,6 % 17,3 %	± 1,5 %
Volume sur pied (m ³) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		30 700 84	6 356 500 142	6 387 200 141	31,3 %	± 6,8 %
dont :						
- feuillus de futaie		91,1 %	66,9 %	67,0 %		
- feuillus de taillis		8,9 %	27,1 %	27,0 %		
- conifères			6,0 %	6,0 %		
Production brute (m ³ /an) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		1 450 4,05	320 550 7,15	322 050 7,10	27,7 %	
Nombre de placettes inventoriées		4	193	197	25,9 %	

Répartition du peuplement selon la structure élémentaire et l'essence principale

Futaie :	31,9 %
Chênes pédonculé ou rouvre :	67,1 %
Châtaignier :	8,5 %
Hêtre :	8,4 %
Autres essences :	16,0 %

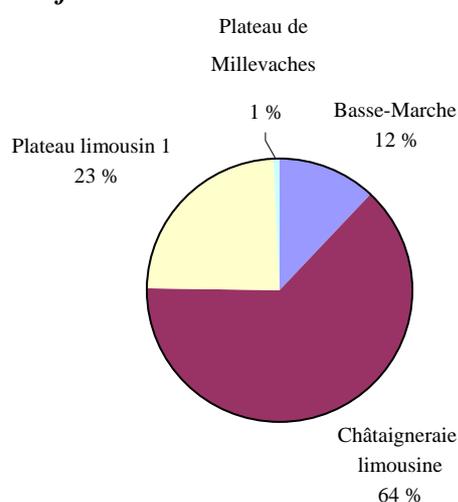
Mélange de futaie et taillis :	41,9 %
Futaie : Chênes pédonculé, rouvre ou pubescent :	74,7 %
Châtaignier :	10,2 %
Autres essences :	15,1 %
Taillis : Châtaignier :	36,1 %
Chêne pédonculé :	19,3 %
Bouleau :	9,1 %
Autres essences :	35,5 %

Taillis :	26,2 %
Châtaignier :	61,8 %
Saule :	12,9 %
Bouleau :	8,8 %
Autres essences :	16,5 %

Surface des jeunes reboisements

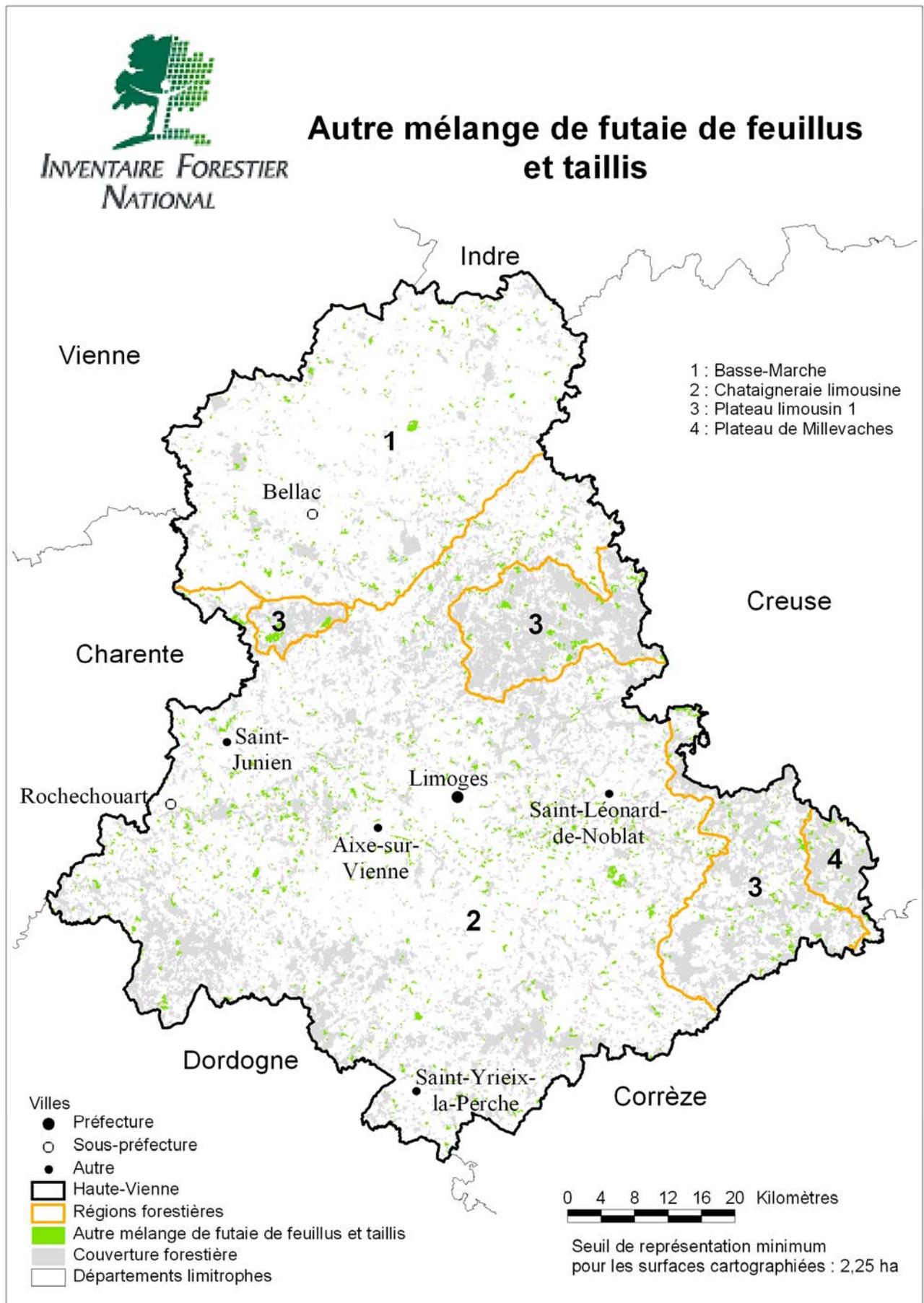
Les reboisements de moins de 40 ans ne représentent qu'une très faible proportion du peuplement : à peine 3 % soit 1 220 ha.

Répartition du peuplement selon les régions forestières



Volume et production brute

Le volume par hectare (141 m³/ha) se situe dans la moyenne du département. La production brute de 7,10 m³/ha/an est quelque peu inférieure à la moyenne départementale (- 15 %). Enfin, ce peuplement constitue 33 % du volume sur pied de l'ensemble de la forêt privée, et participe pour 29 % de la production de ces forêts.



2.3.5. Autre mélange de futaie de feuillus et taillis

Ce type regroupe les mélanges moyens de futaie de feuillus et taillis et les mélanges enrichis de futaie de feuillus et taillis.

Sa surface totale est de 12 210 hectares, soit 8,3 % des formations boisées de production du département. Ce type de peuplement relève presque exclusivement du domaine privé (11 750 ha) ; la forêt publique ne représente qu'une très faible part (460 ha).

Surface forestière, volume et production selon la catégorie de propriété

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production		460	11 750	12 210	8,3 %	± 2,1 %
dont surface en coupes rases (ha)			650	650	8,3 %	
Volume sur pied (m ³)		50 800	1 923 100	1 973 900	9,7 %	± 9,1 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		112	173	171		
dont :						
- feuillus de futaie		90,9 %	70,5 %	70,9 %		
- feuillus de taillis		9,1 %	17,7 %	17,5 %		
- conifères			11,9 %	11,6 %		
Production brute (m ³ /an)		1 700	87 700	89 400	7,7 %	
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		3,80	7,90	7,75		
Nombre de placettes inventoriées		5	78	83	10,9 %	

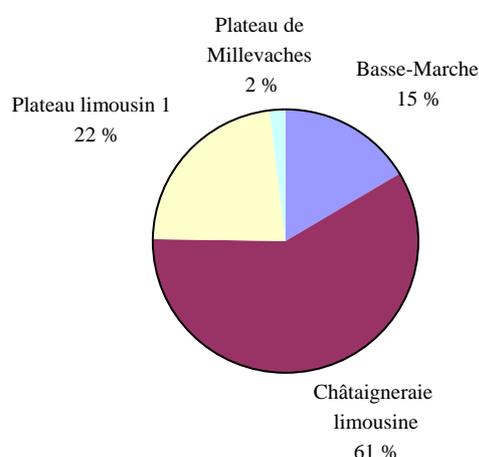
Répartition du peuplement selon la structure élémentaire et l'essence principale

Futaie :	47,9 %
Chêne pédonculé ou rouver :	56,1 %
Châtaignier :	11,8 %
Hêtre :	9,6 %
Autres essences :	22,5 %

Mélange de futaie et taillis :	45,0 %
Futaie : Chêne pédonculé ou rouver :	90,9 %
Autres essences :	9,1 %
Taillis : Châtaignier :	58,6 %
Chêne pédonculé :	16,6 %
Noisetier :	9,6 %
Autres essences :	15,2 %

Taillis :	7,1 %
Châtaignier :	39,5 %
Chêne pédonculé :	20,5 %
Charme :	20,3 %
Autres essences :	19,7 %

Répartition du peuplement selon les régions forestières

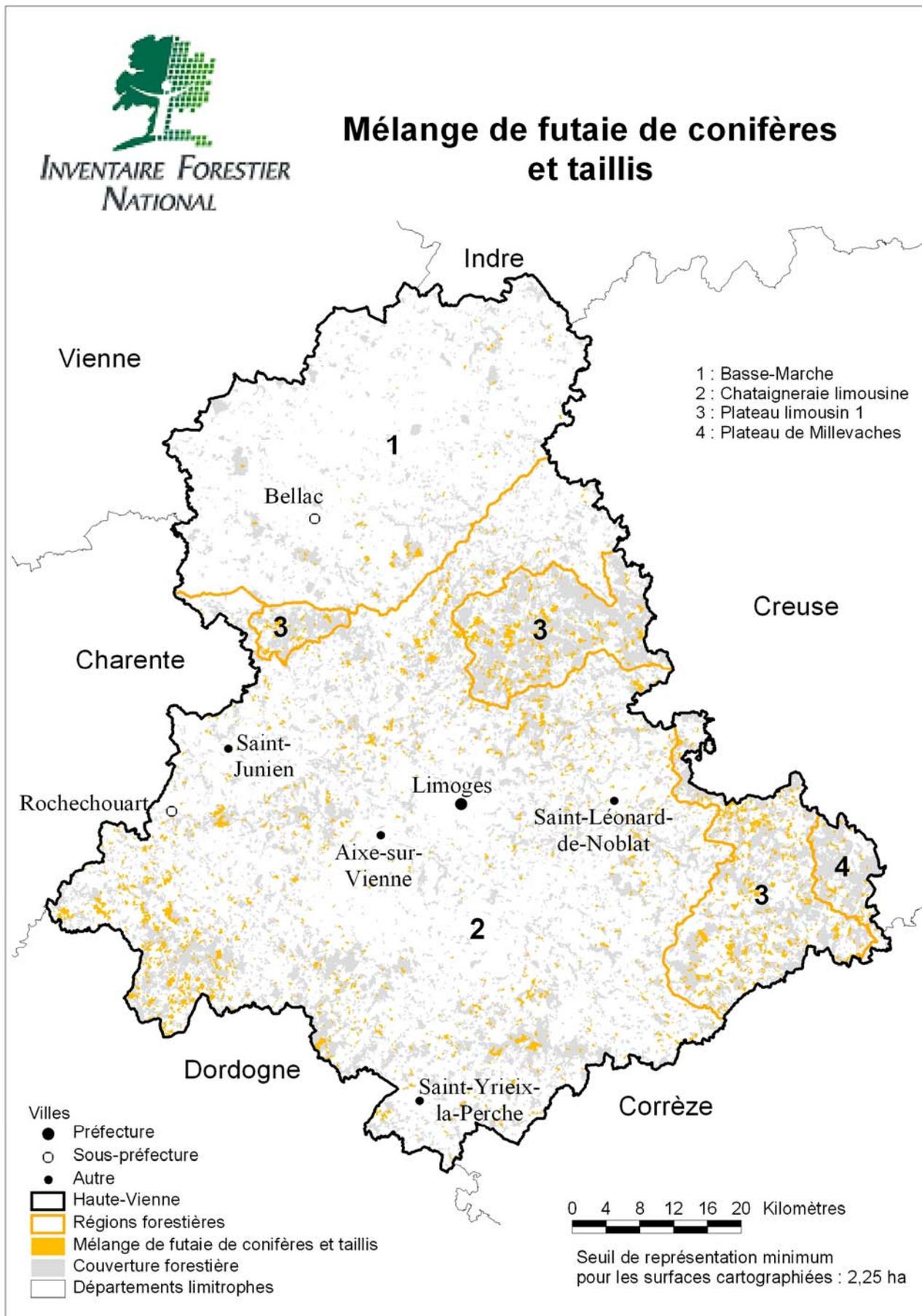


Volume et production brute

Le volume rapporté à la surface boisée de production (171 m³/ha) est un peu supérieur à la moyenne départementale (+ 17 %). La production brute de 7,75 m³/ha/an est légèrement inférieure à la moyenne départementale (- 7 %).

Surface des jeunes reboisements

Les reboisements de moins de 40 ans ne représentent qu'une très faible proportion du peuplement : à peine 6 % (780 ha).



2.3.6. Mélange de futaie de conifères et taillis

Ce type regroupe les mélanges de futaie de pins et taillis et les mélanges de futaie de conifères indifférenciés et taillis.

Sa surface totale est de 16 540 hectares, soit 11,2 % des formations boisées de production du département. En ce qui concerne les classes de propriété, ce peuplement relève presque exclusivement du domaine privé (16 080 ha) ; la forêt publique ne représente qu'une très faible part (460 ha).

Surface forestière, volume et production selon la catégorie de propriété

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production		460	16 080	16 540	11,2 %	± 2,7 %
dont surface en coupes rases (ha)			2 070	2 070	26,2 %	
Volume sur pied (m ³)		38 400	2 172 200	2 210 600	10,8 %	± 10,6 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		83	155	153		
dont :						
- feuillus de futaie		30,2 %	34,1 %	34,0 %		
- feuillus de taillis		49,2 %	20,7 %	21,2 %		
- conifères		20,6 %	45,2 %	44,8 %		
Production brute (m ³ /an)		2 500	149 350	151 850	13,0 %	± 9,7 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		5,45	10,65	10,50		
Nombre de placettes inventoriées		6	94	100	13,2 %	

Répartition du peuplement selon la structure élémentaire et l'essence principale

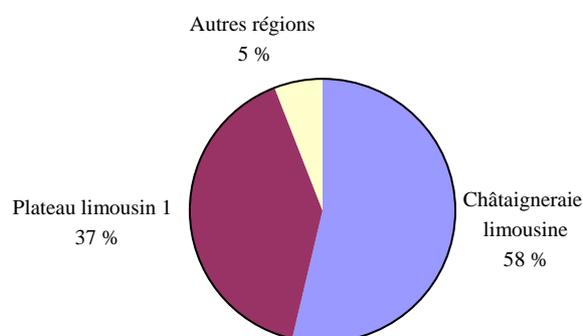
Futaie :	50,8 %
Douglas :	40,0 %
Chêne pédonculé :	26,4 %
Pin sylvestre :	8,7 %
Autres essences :	24,9 %

Mélange de futaie et taillis :	20,8 %
Futaie : Douglas :	33,3 %
Chêne pédonculé :	26,7 %
Châtaignier :	25,7 %
Autres essences :	14,3 %

Taillis : Châtaignier :	67,0 %
Bouleau :	11,5 %
Chêne pédonculé :	9,7 %
Autres essences :	11,8 %

Taillis :	28,4 %
Châtaignier :	60,4 %
Bouleau :	19,6 %
Autres essences :	20,0 %

Répartition du peuplement selon les régions forestières

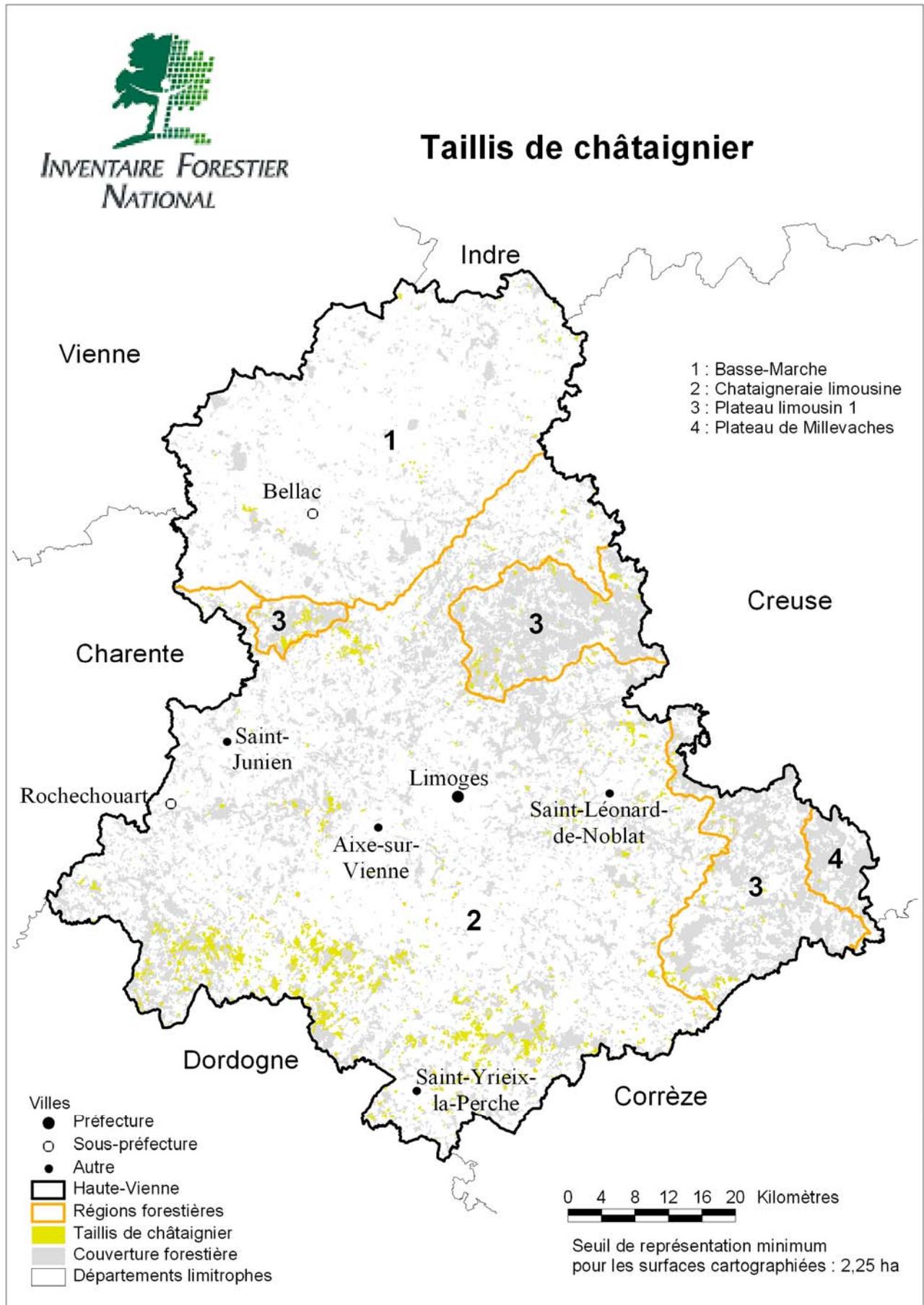


Volume et production brute

Le volume rapporté à la surface boisée de production (153 m³/ha) est un peu supérieur à la moyenne départementale (+5 %). De plus, la production brute de 12 m³/ha/an est supérieure de 26 % à la moyenne départementale.

Surface des jeunes reboisements

Les reboisements de moins de 40 ans représentent une part non négligeable du peuplement : 29 % de la surface totale du peuplement soit 4 780 ha.



2.3.7. Taillis de châtaignier

La surface totale de ce type de peuplement est de 11 580 hectares, soit 7,8 % des formations boisées de production du département. Ce type de peuplement relève presque exclusivement du domaine privé (11 420 ha) ; la forêt publique ne représente qu'une très faible part (160 ha).

Surface forestière, volume et production selon la catégorie de propriété

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production dont surface en coupes rases (ha)		160	11 420	11 580	7,8 %	± 3,1 %
Volume sur pied (m ³) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)		200 1	1 071 500 94	1 071 600 93	5,3 %	± 14,1 %
dont :						
- feuillus de futaie			39,8 %	39,8 %		
- feuillus de taillis		100,0 %	58,9 %	58,9 %		
- conifères			1,3 %	1,3 %		
Production brute (m ³ /an) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)		50 0,20	92 650 8,10	92 700 8,00	8,0 %	± 12,8 %
Nombre de placettes inventoriées		1	46	47	6,2 %	

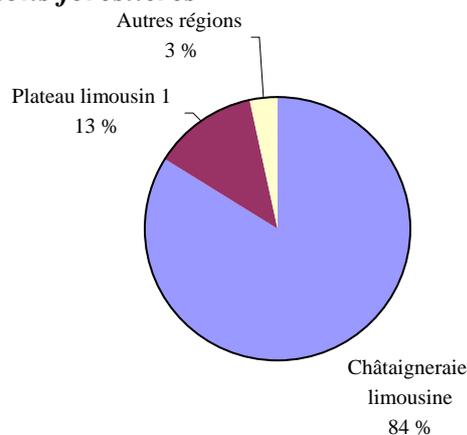
Répartition du peuplement selon la structure élémentaire et l'essence principale

Futaie :	6,6 %	
Chênes pédonculé, rouver et pubescent	52,3 %	
Châtaignier :	39,8 %	
Autres essences :	7,9 %	
Mélange de futaie et taillis :	11,8 %	
Futaie : Chênes pédonculé, rouver et pubescent	90,6 %	
Châtaignier :	9,4 %	
Taillis : Châtaignier :	76,9 %	
Chênes pédonculé, rouver et pubescent	23,1 %	
Taillis :	81,6 %	
Châtaignier :	83,8 %	
Saule :	6,5 %	
Autres essences :	9,7 %	

Surface des jeunes reboisements

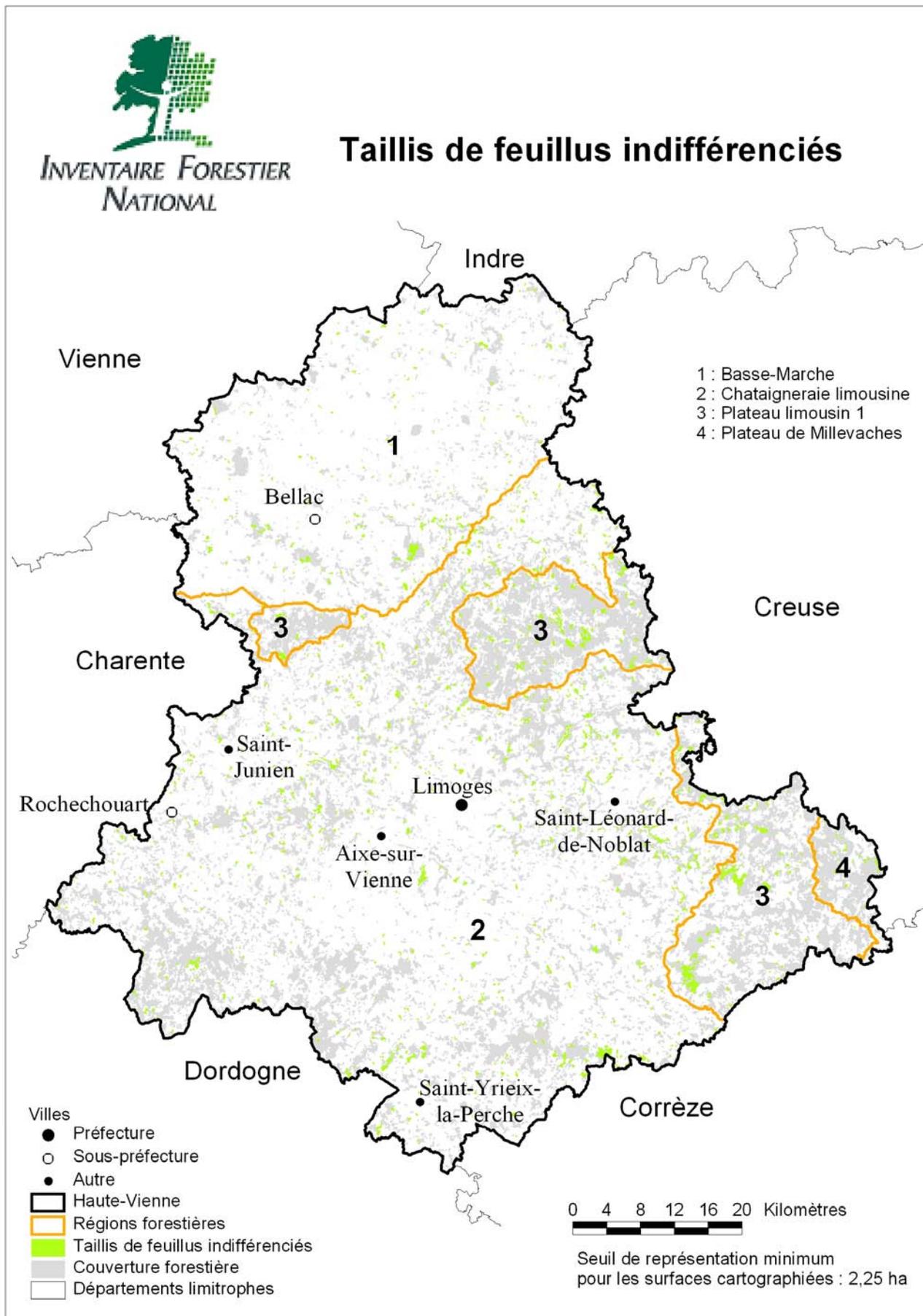
Il n'y a presque pas de reboisement de moins de 40 ans dans ce type de peuplement.

Répartition du peuplement selon les régions forestières



Volume et production brute

Le volume à l'hectare (93 m³/ha) est très inférieur à la moyenne du département, de 37 %. De plus, la production brute de 8 m³/ha/an, est quelque peu inférieure à la moyenne départementale (- 4 %).



2.3.8. Taillis de feuillus indifférenciés

La surface totale de ce type de peuplement est de 10 340 hectares, soit 7,0 % des formations boisées de production du département. Ce type de peuplement est localisé exclusivement en forêt privée.

Surface forestière, volume et production selon la catégorie de propriété

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production			10 340	10 340	7,0 %	± 2,7 %
dont surface en coupes rases (ha)			290	290	3,7 %	
Volume sur pied (m ³)			1 146 900	1 146 900	5,6 %	± 15,9 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)			114	114		
dont :						
- feuillus de futaie			53,6 %	53,6 %		
- feuillus de taillis			42,1 %	42,1 %		
- conifères			4,3 %	4,3 %		
Production brute (m ³ /an)			55 800	55 800	4,8 %	± 11,7 %
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)			5,55	5,55		
Nombre de placettes inventoriées			44	44	5,8 %	

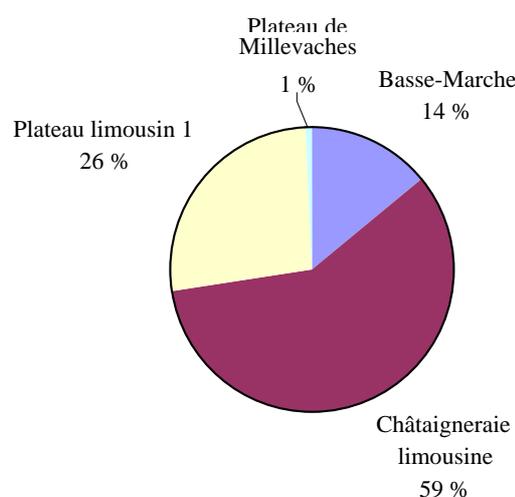
Répartition du peuplement selon la structure élémentaire et l'essence principale

Futaie :	11,6 %
Chêne rouvre :	50,4 %
Chêne pédonculé :	25,2 %
Châtaignier :	17,8 %
Autres essences :	6,6 %
Mélange de futaie et taillis :	49,1 %
Futaie : Chêne pédonculé ou rouvre :	84,0 %
Douglas :	10,1 %
Chêne rouge :	5,9 %
Taillis : Châtaignier :	49,9 %
Chêne pédonculé ou rouvre :	17,5 %
Bouleau :	13,3 %
Autres essences :	19,3 %
Taillis :	39,3 %
Châtaignier :	35,8 %
Bouleau :	28,7 %
Chêne pédonculé :	14,8 %
Autres essences :	20,7 %

Surface des jeunes reboisements

Les reboisements de moins de 40 ans ne représentent qu'une très faible proportion du peuplement : à peine 7 % soit encore une surface de 710 ha.

Répartition du peuplement selon les régions forestières



Volume et production brute

Le volume sur pied par hectare (114 m³/ha) est légèrement inférieur à la moyenne départementale (- 22 %). De plus, la production brute de 5,55 m³/ha/an est inférieure de 33 % à la moyenne départementale.



2.3.9. Forêt ouverte

Ce type regroupe la forêt ouverte de feuillus et la forêt ouverte de conifères.

Sa surface totale est de 840 hectares, soit 0,6 % des formations boisées de production du département. Ce type de peuplement est localisé exclusivement en forêt privée.

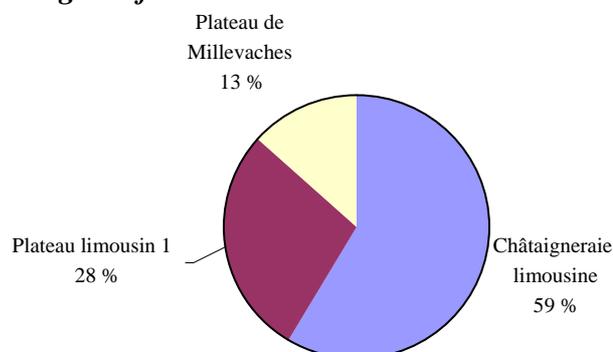
Surface forestière, volume et production selon la catégorie de propriété

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production dont surface en coupes rases (ha)			840	840	0,6 %	± 11,2 %
Volume sur pied (m ³) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)			164 200 196	164 200 196	0,8 %	± 17,9 %
dont :						
- feuillus de futaie			97,2 %	97,2 %		
- feuillus de taillis			2,0 %	2,0 %		
- conifères			0,8 %	0,8 %		
Production brute (m ³ /an) à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)			8 650 10,30	8 650 10,30	0,7 %	± 14,6 %
Nombre de placettes inventoriées			7	7	0,9 %	

Répartition du peuplement selon la structure élémentaire et l'essence principale

Futaie :	27,1 %	
Chêne pédonculé :	100,0 %	
Mélange de futaie et taillis :	58,6 %	
Futaie : Chêne pédonculé :	100,0 %	
Taillis : Châtaignier :	100,0 %	
Taillis :	14,3 %	
Chêne pédonculé :	53,7 %	
Bouleau :	46,3 %	

Répartition du peuplement selon les régions forestières



Surface des jeunes reboisements

Il n'y a pas, ou presque pas, de reboisement de moins de 40 ans dans ce type de peuplement.

Volume et production brute

Le volume rapporté à la surface boisée de production (196 m³/ha) est supérieur à la moyenne départementale (+ 34 %). Il en est de même pour la production brute : 10,30 m³/ha/an soit 24 % de plus que la moyenne départementale.

2.3.10. Autre type de formation végétale

Sont regroupés ici les types de formation végétale suivants : autre forêt fermée, autre forêt ouverte (vocation principale autre que la production pour ces deux premiers types), grande lande, inculte ou friche, autre.

La surface totale de ce groupe est de 19 190 hectares, soit 13 % des formations boisées de production du département. Il est localisé exclusivement en forêt privée.

Surface forestière, volume et production selon la catégorie de propriété

Résultats	Propriétés	Forêts relevant du régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production			19 190	13,0 %	± 6,6 %	
dont surface en coupes rases (ha)			1 020	12,9 %		
Volume sur pied (m ³)			2 837 600	13,9 %	± 12,8 %	
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha)			156			
dont :						
- feuillus de futaie			63,5 %	63,5 %		
- feuillus de taillis			28,8 %	28,8 %		
- conifères			7,7 %	7,7 %		
Production brute (m ³ /an)			130 600	11,2 %	± 12,5 %	
à l'ha hors coupes rases (m ³ /ha/an)			7,20			
Nombre de placettes inventoriées			76	10,0 %		

Répartition du peuplement selon la structure élémentaire et l'essence principale

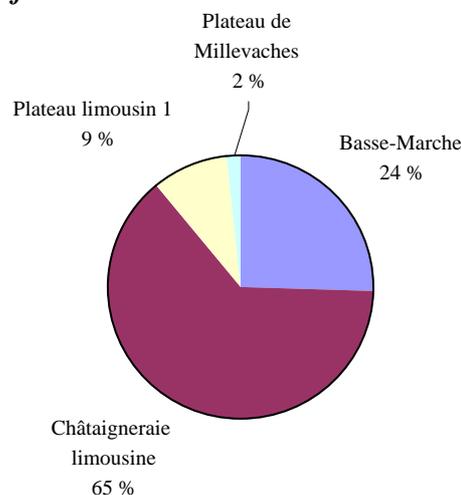
Futaie :	38,1 %	
Chêne pédonculé :	76,6 %	
Châtaignier :	10,9 %	
Douglas :	6,3 %	
Autres essences :	6,2 %	

Mélange de futaie et taillis :

Futaie :	26,3 %	
Chêne pédonculé :	79,2 %	
Charme :	6,6 %	
Châtaignier :	6,6 %	
Autres essences :	7,6 %	
Taillis :		
Châtaignier :	52,6 %	
Tremble :	13,3 %	
Chêne pédonculé :	13,2 %	
Autres essences :	20,9 %	

Taillis :	35,6 %	
Châtaignier :	31,9 %	
Saulé :	27,4 %	
Chêne pédonculé :	16,5 %	
Autres essences :	24,2 %	

Répartition du peuplement selon les régions forestières



Volume et production brute

Le volume par hectare (156 m³/ha) se situe dans la moyenne du département. La production brute de 7,20 m³/ha/an est quelque peu inférieure à la moyenne départementale (- 14 %).

Surface des jeunes reboisements

Les reboisements de moins de 40 ans ne représentent qu'une très faible proportion du peuplement : à peine 3 % (540 ha).

2.4. Les essences

2.4.1. Généralités

Les peuplements forestiers contiennent en général plusieurs essences en mélange et, pour chaque peuplement, on peut définir une essence principale. Si le peuplement a une structure forestière élémentaire de mélange futaie-taillis, on peut définir une essence principale pour la partie futaie et une essence principale pour la partie taillis.

Lorsqu'une surface est rapportée à une essence, il s'agit de la surface sur laquelle cette essence est principale, en convenant de ne prendre en compte dans les peuplements à structure élémentaire de mélange futaie-taillis que la partie de futaie.

Pour les peuplements réguliers qui sont aussi en principe des peuplements d'âge sensiblement homogène, la répartition des surfaces par classe d'âge est une donnée importante de l'aménagement des forêts qui en conditionne la gestion future ; en particulier, ce n'est que lorsque les surfaces par classe d'âge sont égales qu'un prélèvement égal à la production diminuée des pertes non récoltables est « normal » car il assure à la fois un rendement soutenu et le maintien du capital.

Les distributions des surfaces par classe d'âge, établies pour l'ensemble du département, ne s'appliquent pas à des unités d'aménagement actuelles ni même envisageables, mais à des regroupements fictifs de peuplements discontinus très différents. Elles permettent cependant de faire ressortir de grandes tendances quant à la répartition par classe d'âge de la ressource forestière du département. Lorsque le mode principal de renouvellement est la régénération naturelle, la surface occupée par les premières classes d'âge peut ne pas refléter l'importance réelle de ce renouvellement. C'est en effet le plus souvent le peuplement adulte qui constitue la plus grande part du couvert, et c'est son âge qui est pris en compte.

2.4.2. Surface boisée de production selon la région forestière et l'essence principale

Le tableau ci-dessous ne comprend pas les surfaces forestières momentanément déboisées (coupes rases).

Région forestière	Basse-Marche (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau de Millevalches (ha)	Total (ha)
Essence principale					
Chênes rouvre et pédonculé (en %)	11 900 20 %	36 860 62 %	9 150 15 %	1 290 2 %	59 200 100 %
Châtaignier (en %)	1 100 4 %	20 560 70 %	7 560 26 %	140 «	29 360 100 %
Autres feuillus* (en %)	2 540 12 %	12 530 60 %	5 280 25 %	710 3 %	21 050 100 %
Pin sylvestre (en %)	20 1 %	870 39 %	940 42 %	390 18 %	2 220 100 %
Épicéa commun (en %)		510 17 %	1 070 37 %	1 350 46 %	2 930 100 %
Douglas (en %)	730 4 %	9 230 48 %	8 750 46 %	380 2 %	19 080 100 %
Épicéa de Sitka (en %)		980 40 %	1 480 60 %		2 460 100 %
Autres conifères** (en %)	630 19 %	1 100 33 %	1 310 40 %	270 8 %	3 310 100 %
Total (ha) (en %)	16 920 12 %	82 640 59 %	35 530 25 %	4 530 3 %	139 620 100 %

* dont : saule, bouleau, hêtre.

** dont : sapin pectiné, mélèze exotique, sapin américain.

Pour chaque essence, la première ligne donne la surface où elle est principale dans chaque région et dans l'ensemble du département et la seconde ligne la valeur relative de la région dans l'ensemble du département.

Les deux dernières lignes donnent les mêmes renseignements pour le total des essences. La surface de la première de ces deux lignes est donc la surface boisée de production de chaque région (hors surfaces momentanément déboisées).

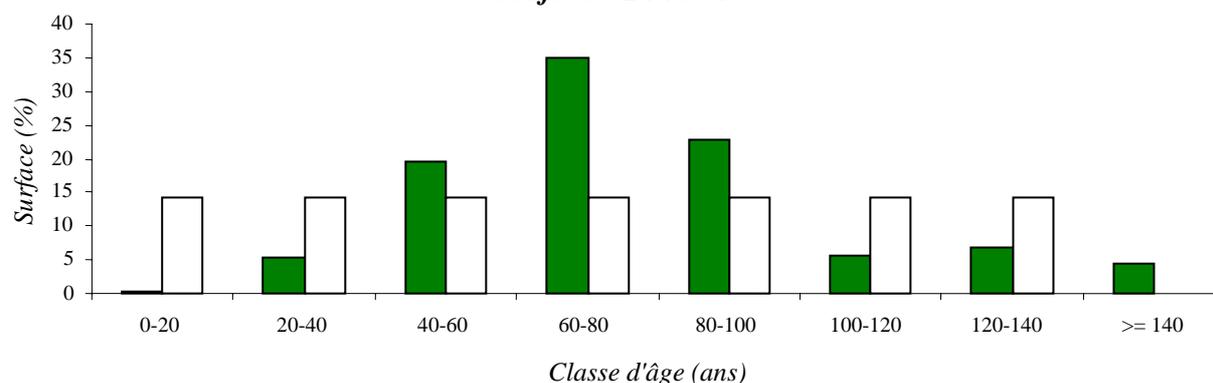
En comparant la deuxième ligne du tableau pour une essence donnée avec la deuxième ligne pour l'ensemble des essences, on peut juger de l'abondance relative de cette essence dans les différentes régions.

Une étude des principales essences ou groupes d'essences du département est effectuée dans les pages qui suivent. On compte parmi elles les essences suivantes :

- Chênes rouvre et pédonculé
- Hêtre
- Châtaignier
- Épicéa commun
- Douglas.

2.4.3. Chênes rouvre et pédonculé

Structure forestière Types de formation végétale	Futaie (ha)	Mélange de futaie et de taillis (futaie) (ha)	Taillis (ha)	Total (ha)	Taillis de mélange futaie-taillis (ha)
Futaie de feuillus	1 930	880	390	3 200	180
Futaie de conifères	750			750	160
Futaie mixte	800	390		1 190	
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	9 680	14 170	470	24 320	4 370
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	3 110	4 720	170	8 000	860
Mélange de futaie de conifères et taillis	1 940	800	210	2 950	290
Taillis de châtaignier	400	1 230	610	2 240	310
Taillis de feuillus indifférenciés	880	4 140	590	5 610	860
Forêt ouverte	230	490	60	780	
Autre	5 300	3 780	1 070	10 160	630
Total	25 020	30 610	3 560	59 200	7 680

*Répartition des futaies régulières par classe d'âge estimé**Surface : 24 790 ha*

■ Répartition réelle □ Répartition théorique avec AE = 140 ans

Deux structures forestières dominent les peuplements où les chênes rouvre et pédonculé sont essence principale : la futaie et le mélange de futaie et de taillis. Par ailleurs, ce sont des essences qu'on retrouve dans la plupart des types de peuplement. Toutefois, les chênes rouvre et pédonculé se trouvent principalement dans le type de peuplement Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis. Le type Autre est aussi bien représenté.

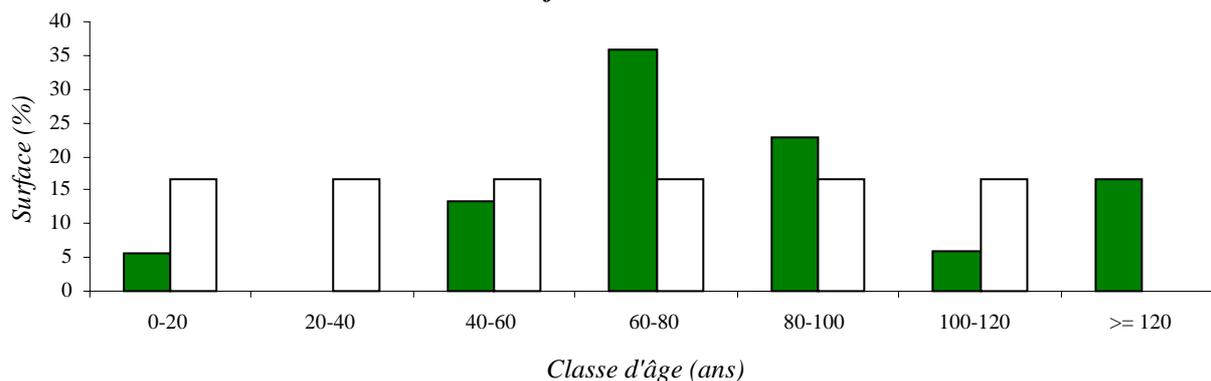
La répartition par classe d'âge comporte des déséquilibres assez marqués. On peut ainsi noter l'importante classe de 60 à 80 ans.

Enfin, ces essences sont assez bien réparties sur le département.

2.4.4. Hêtre

Structure forestière Types de formation végétale	Futaie (ha)	Mélange de futaie et de taillis (futaie) (ha)	Taillis (ha)	Total (ha)	Taillis de mélange futaie-taillis (ha)
Futaie de feuillus	130		310	430	
Futaie de conifères		150		150	
Futaie mixte					
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	1 220	910		2 120	760
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	530	50		580	130
Mélange de futaie de conifères et taillis	300			300	
Taillis de châtaignier					
Taillis de feuillus indifférenciés					210
Forêt ouverte					
Autre	110			110	
Total	2 290	1 110	310	3 700	1 100

Répartition des futaies régulières par classe d'âge
Surface : 2 290 ha



■ Répartition réelle □ Répartition théorique avec AE = 120 ans

Les peuplements dont le hêtre est essence principale sont plutôt des futaies, mais les autres structures sont également représentées. C'est une essence représentée dans de nombreux types de formation végétale. Toutefois le hêtre se trouve majoritairement dans les mélanges pauvres de futaie de feuillus et taillis.

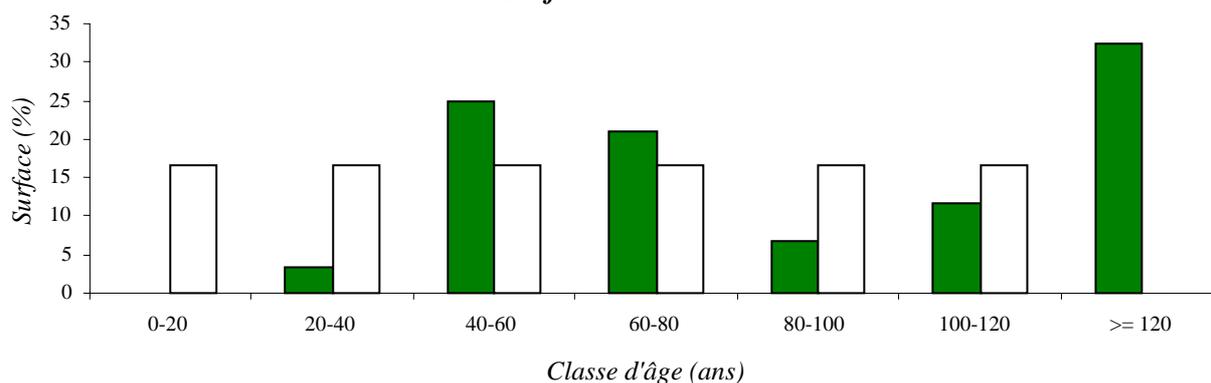
La répartition par classe d'âge est déséquilibrée. On peut noter l'importante classe d'âge de 60 à 80 ans.

Enfin, cette essence est assez bien répartie sur le département.

2.4.5. Châtaignier

Structure forestière Types de formation végétale	Futaie (ha)	Mélange de futaie et de taillis (futaie) (ha)	Taillis (ha)	Total (ha)	Taillis de mélange futaie-taillis (ha)
Futaie de feuillus		90	130	220	410
Futaie de conifères			350	350	1 120
Futaie mixte			460	460	310
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	1 230	1 930	7 330	10 480	6 830
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	650	170	320	1 140	3 040
Mélange de futaie de conifères et taillis	340	770	2 480	3 590	2 020
Taillis de châtaignier	310	130	7 920	8 360	1 050
Taillis de feuillus indifférenciés	210		1 410	1 620	2 460
Forêt ouverte					490
Autre	760	310	2 060	3 140	2 510
Total	3 490	3 400	22 470	29 360	20 240

Répartition des futaies régulières par classe d'âge
Surface : 3 490 ha



■ Répartition réelle □ Répartition théorique avec AE = 120 ans

Le châtaignier se retrouve majoritairement dans le taillis, qu'il soit simple ou qu'il soit associé à de la futaie en mélange.

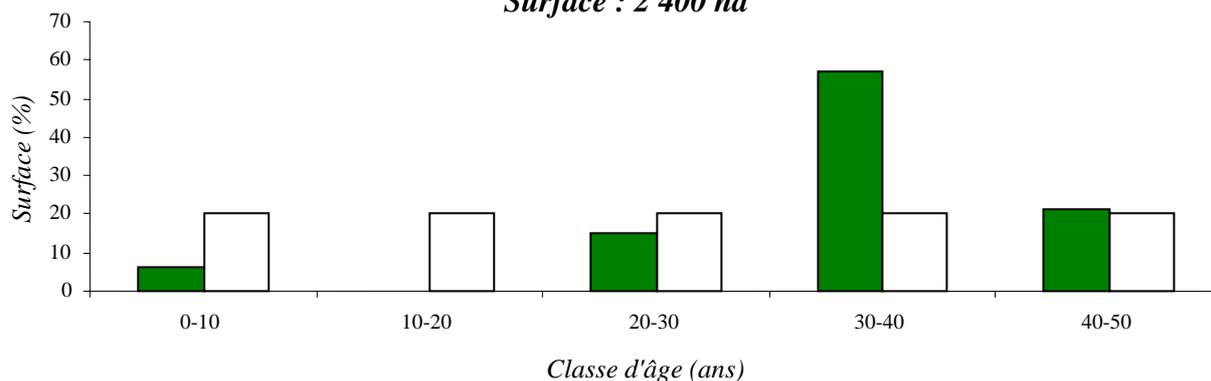
Cependant, c'est une essence qu'on retrouve dans la plupart des types de peuplement ; le châtaignier se trouve principalement dans le type de peuplement mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis. Le type taillis de châtaignier recèle bien évidemment beaucoup de peuplements avec le châtaignier comme essence principale.

La répartition par classe d'âge est très déséquilibrée : forte proportion de taillis âgés entre 40 et 80 ans ainsi que de taillis très âgés (âge supérieur à 120 ans).

Enfin, cette essence est assez bien répartie sur le département.

2.4.6. Épicéa commun

Structure forestière Types de formation végétale	Futaie (ha)	Mélange de futaie et de taillis (futaie) (ha)	Total (ha)
Futaie de feuillus	2 200		2 200
Futaie de conifères			
Futaie mixte			
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis		310	310
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis			
Mélange de futaie de conifères et taillis	210	110	320
Taillis de châtaignier			
Taillis de feuillus indifférenciés			
Forêt ouverte			
Autre		110	110
Total	2 400	530	2 930

*Répartition des futaies régulières par classe d'âge**Surface : 2 400 ha*

Dans une très large mesure, l'épicéa commun est localisé dans des peuplements de structure futaie.

■ Répartition réelle □ Répartition théorique avec AE = 50 ans

Par ailleurs, cette essence ne se retrouve pas dans la totalité des types de peuplement ; l'épicéa commun se retrouve dans la futaie de conifères (2 200 ha), dans les mélanges pauvres de futaie de feuillus et taillis (310 ha) et dans le mélange de futaie de conifères et taillis (210 ha).

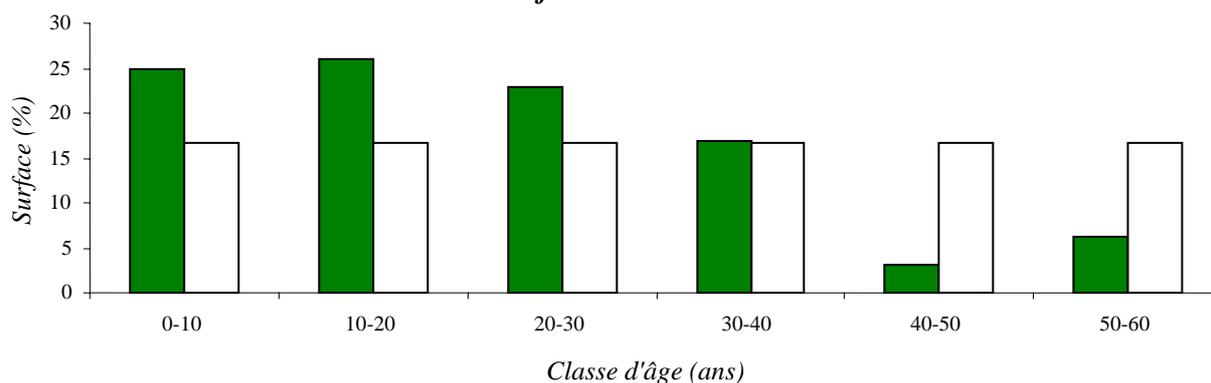
La répartition par classe d'âge est irrégulière. On peut noter la part importante de la classe d'âge 30-40 ans.

Enfin, cette essence est assez bien répartie sur le département.

2.4.7. Douglas

Structure forestière Types de formation végétale	Futaie (ha)	Mélange de futaie et de taillis (futaie) (ha)	Total (ha)
Futaie de feuillus	50		50
Futaie de conifères	11 640	1 260	12 900
Futaie mixte	30		30
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	450		450
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	450	260	700
Mélange de futaie de conifères et taillis	2 940	1 000	3 940
Taillis de châtaignier	60		60
Taillis de feuillus indifférenciés		500	500
Forêt ouverte			
Autre	440		440
Total	16 060	3 020	19 080

Répartition des futaies régulières par classe d'âge
Surface : 16 060 ha



■ Répartition réelle □ Répartition théorique avec AE = 60 ans

Dans une très large mesure, le douglas est localisé dans des peuplements de futaie. Toutefois, c'est une essence qu'on retrouve dans la plupart des types de peuplement ; le douglas se trouve principalement dans le type de peuplement Futaie de conifères. Le type Mélange de futaie de conifères et taillis est aussi bien représenté.

Les douglasaies, installées principalement lors des reboisements financés grâce au FFN, sont jeunes et ont majoritairement moins de 30 ans.

Enfin, cette essence est assez bien répartie dans le département.

2.5. Les ligneux hors forêt

Les paysages traversés dans le département de la Haute-Vienne présentent souvent un caractère sylvo-pastoral avec des zones agricoles de type bocager entrecoupées de nombreuses haies. L'inventaire des ligneux hors forêt réalisé lors du 4^e inventaire du département de la Haute-Vienne distingue les :

- haies arborées : formations ligneuses de largeur inférieure à 25 m et de longueur au moins égale à 25 m, comportant des arbres forestiers la recouvrant sur au moins un tiers de sa longueur. Les espacements entre les arbres sont irréguliers et il n'y a pas d'interruption du couvert supérieure à 10 m ;
- haies non arborées : formations ligneuses de largeur inférieure à 25 m et de longueur au moins égale à 25 m, comportant des arbres forestiers la recouvrant sur moins d'un tiers de sa longueur ou constituées d'arbres non forestiers, arbustes, arbrisseaux d'une hauteur au moins égale à 1,30 m ;
- alignements : formations d'arbres d'essence forestière plantés à intervalles réguliers, d'une largeur de moins de 25 m et de longueur au moins égale à 25 m. Selon la composition en essences, on distingue les alignements de peupliers des autres alignements.

Longueur et densité des haies arborées

Région forestière	Surface totale	Longueur (km)	Coefficient de variation	Densité (km/km ²)
Basse-Marche	129 160	9 547	9,4 %	7,39
Châtaigneraie limousine	346 960	9 814	10,3 %	2,83
Plateau limousin 1	71 320	1 347	21,4 %	1,89
Plateau de Millevaches	8 260	156	90,1 %	1,89
<i>Haute-Vienne</i>	555 700	20 864	6,7 %	3,75

Longueur et densité des haies non arborées

Région forestière	Surface totale	Longueur (km)	Coefficient de variation	Densité (km/km ²)
Basse-Marche	129 160	485	37,2 %	0,38
Châtaigneraie limousine	346 960	550	42,5 %	0,16
Plateau limousin 1	71 320	50	86,5 %	0,07
Plateau de Millevaches	8 260			
<i>Haute-Vienne</i>	555 700	1 085	27,5 %	0,20

La longueur des alignements, qu'ils soient composés de peupliers ou d'autres essences, est estimée à 200 km pour l'ensemble du département soit 0,07 km par km² de territoire.

2.6. La récolte

Le prélèvement annuel opéré par les coupes de bois est généralement apprécié à partir de l'Enquête annuelle de Branche exploitation forestière et scierie (EAB EFS) du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche qui fait référence en ce domaine. Cette enquête qui porte sur les volumes des bois ronds commercialisés par les exploitants forestiers titulaires d'une carte délivrée par le Ministère, ne prend pas en compte l'autoconsommation, qui peut représenter des volumes significatifs (bois de chauffage).

Selon l'EAB EFS (cf. chap. 5) la moyenne annuelle des volumes de bois rond (sur écorce) récoltés au cours des 8 dernières années (1995-2002) a été de 598 100 m³ :

- 316 160 m³ de feuillus (coefficient écorce : 10 %) dont 108 850 m³ de bois d'œuvre (34,4 %) ;
- 281 940 de conifères dont 236 420 m³ en bois d'œuvre (83,9 %).

Les mesures réalisées par l'Inventaire forestier national permettent de donner une autre estimation du prélèvement annuel :

- les coupes rases sont estimées en reportant sur les photographies aériennes de l'inventaire "n" les points qui avaient été levés au sol lors de l'inventaire "n - 1" puis en répertoriant ceux sur lesquels une coupe rase a été effectuée depuis cet inventaire. Le volume extrait est estimé à partir du volume sur pied et de l'accroissement annuel calculé lors de l'inventaire "n - 1". Pour les coupes après incendie, une pondération est appliquée selon la gravité du sinistre.

- les coupes partielles (éclaircies, etc.) sont estimées à partir des levés des souches de moins de 5 ans. Le volume des chablis et arbres morts récoltés pendant les 5 ans précédant les levés est inclus dans le volume des arbres exploités.

Pour le département de la Haute-Vienne, les volumes de bois ronds sur écorce, exploités annuellement entre 1991 et 2004, ont été estimés à 640 000 m³ soit 55 % de la production annuelle moyenne :

- 447 260 m³ de feuillus ;
- 192 750 m³ de conifères.

Les écarts importants entre les récoltes estimées par l'IFN et par l'Enquête annuelle de branche exploitation forestière et scierie peuvent s'expliquer par :

- des périodes de référence différentes : la moyenne EAB EFS porte sur 8 ans et celle de l'IFN sur 13 ans ;
- l'impact de l'exploitation des chablis. Celui-ci est plus fort sur les résultats de l'EAB EFS : + 150 % en bois d'œuvre et + 35 % en bois d'industrie pour la période 2000-2002 par rapport à la période 1995-1999 ;
- l'autoconsommation principalement en bois de chauffage lui-même essentiellement en bois de feuillus. Celle-ci est négligée par l'EAB EFS ;
- les pertes d'exploitation forestière (purges, abandons ...) non prises en compte dans l'EAB EFS et particulièrement importantes dans l'exploitation des chablis.

2.7. Les chablis de la tempête du 27 décembre 1999

Quelques mois après la tempête du 27 décembre 1999, l'IFN avait réalisé une cartographie des dégâts pour le département de la Haute-Vienne. Cette carte avait ensuite permis d'obtenir une estimation des volumes de chablis. Cette première estimation par l'IFN souffrait toutefois de certaines imperfections.

Lors du 4^e inventaire du département, les agents de terrain ont inventoriés les arbres chablis qu'ils soient coupés ou non. Cette deuxième estimation est probablement plus fiable car assise sur l'observation des arbres sur le terrain. Elle souffre toutefois d'une sous-estimation dans le cas des chablis exploités qui peuvent échapper à la vigilance des agents de terrain. Par ailleurs, les coupes rases des peuplements chablis réalisées avant l'inventaire ne sont pas prises en compte dans cette estimation. L'estimation à partir du 4^e inventaire concerne donc principalement les dégâts diffus ainsi que les peuplements ruinés par la tempête laissés en l'état. Le volume total de chablis est ainsi estimé à 3,7 Mm³ contre 4,0 Mm³ pour la méthode cartographique. La correspondance est meilleure pour les feuillus que pour les résineux :

- Feuillus : 2,7 Mm³ au 4^e inventaire contre 2,5 Mm³ avec la méthode cartographique ;
- Résineux : 1,0 Mm³ au 4^e inventaire contre 1,5 Mm³ avec la méthode cartographique.

Concernant les résineux, il est probable que la différence provienne pour partie des chablis exploités en coupes rases non pris en compte au 4^e inventaire.

La majorité des chablis n'ont pas été coupés. Ceci est particulièrement vrai pour les feuillus où les chablis non coupés représente 71,7 % du total contre 64,9 % pour les résineux. La Châtaigneraie limousine est la région la plus affectée par la tempête ; le Plateau limousin a également payé un lourd tribut.

De nombreux chablis sont recensés dans les mélanges pauvre de futaie de feuillus et de taillis (41,5 % du total) mais également dans les mélanges de futaie de conifères et de taillis (12,4 % du total) ainsi que dans les futaies de conifères (11,2 % du total). Enfin les essences le plus atteintes sont le châtaignier (29,6 % du total), les chênes pédonculé et rouvre (25,4 % du total) et le douglas (14,0 % du total).

Volume des chablis coupés et non coupés selon le groupe de l'essence et la région forestière (m³)

Région forestière	Chablis feuillus			Chablis résineux			Chablis toutes essences		
	<i>Chablis coupés</i>	<i>Chablis non coupés</i>	<i>Sous-total feuillu</i>	<i>Chablis coupés</i>	<i>Chablis non coupés</i>	<i>Sous-total résineux</i>	<i>Chablis coupés</i>	<i>Chablis non coupés</i>	<i>Chablis totaux</i>
Basse-Marche	21 800	168 100	189 900	13 800	14 900	28 700	35 600	183 000	218 600
Châtaigneraie limousine	622 200	1 425 900	2 048 100	92 700	373 100	465 800	714 900	1 799 000	2 513 900
Plateau limousin 1	106 300	302 500	408 700	182 000	240 700	422 800	288 300	543 200	831 500
Plateau de Millevaches	1 300	7 700	9 000	62 000	18 400	80 400	63 300	26 000	89 300
Haute-Vienne	751 600	1 904 100	2 655 700	350 500	647 200	997 700	1 102 100	2 551 300	3 653 400

Volume des chablis coupés et non coupés selon le groupe de l'essence et le type de formation végétale regroupé (m³)

Type de formation végétale regroupé	Chablis feuillus			Chablis résineux			Chablis toutes essences		
	<i>Chablis coupés</i>	<i>Chablis non coupés</i>	<i>Sous-total feuillu</i>	<i>Chablis coupés</i>	<i>Chablis non coupés</i>	<i>Sous-total résineux</i>	<i>Chablis coupés</i>	<i>Chablis non coupés</i>	<i>Chablis totaux</i>
Futaie de feuillus	42 600	47 500	90 100	12 300	6 200	18 500	54 800	53 800	108 600
Futaie de conifères	4 700	22 900	27 600	215 500	164 600	380 100	220 200	187 500	407 700
Futaie mixte	14 900	45 800	60 700	36 100	6 300	42 400	51 000	52 100	103 100
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	309 300	1 022 400	1 331 800	35 300	148 300	183 700	344 700	1 170 700	1 515 400
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	128 300	157 300	285 600	23 300	24 700	48 000	151 600	181 900	333 600
Mélange de futaie de conifères et taillis	35 500	130 400	165 900	27 200	258 600	285 800	62 700	389 000	451 700
Taillis de châtaignier	7 100	125 100	132 200		12 200	12 200	7 100	137 300	144 400
Taillis de feuillus indifférenciés	17 200	88 800	106 000		12 800	12 800	17 200	101 600	118 800
Forêt ouverte	76 200	28 200	104 400		100	100	76 200	28 300	104 500
Autre type de formation végétale	115 700	235 800	351 500	800	13 300	14 100	116 500	249 100	365 600
Haute-Vienne	751 600	1 904 100	2 655 700	350 500	647 200	997 700	1 102 100	2 551 300	3 653 400

Volume des chablis coupés et non coupés selon le groupe de l'essence (m³)

Groupe d'essences	Chablis coupés	Chablis non coupés	Total
Chênes pédonculé et rouvre	291 900	636 000	927 900
Chêne rouge d'Amérique	64 600	70 700	135 300
Hêtre	75 100	56 800	131 900
Feuillus précieux (*)	9 400	61 900	71 300
Châtaignier	285 400	795 400	1 080 800
Autres feuillus	25 200	283 300	308 500
Pin sylvestre	37 700	146 500	184 200
Autres pins		21 600	21 600
Epicéas	91 000	120 700	211 800
Sapins	15 000	16 400	31 400
Douglas	206 900	304 900	511 700
Autres résineux		37 100	37 100
Haute-Vienne	1 102 100	2 551 300	3 653 400

(*) : érables plane et sycomore, frênes, ormes, cerisier, merisier, alisier torminal, noyer, autres fruitiers.

2.8. Conditions d'exploitation et qualité des bois

2.8.1. Conditions d'exploitation

Les difficultés d'exploitation ne peuvent dans la Haute-Vienne constituer un handicap pour la mobilisation des bois. En effet, la quasi-totalité des massifs est accessible sans qu'il soit besoin de créer de nouvelles pistes ou voies de débardage et plus de 80 % des boisements de production se situent à moins de 500 m d'une route accessible aux camions grumiers. Cependant 13 980 ha (10,5 % des forêts de production) se situent sur des pentes à plus de 30 %, en général sur le versant des cours d'eau très encaissés. Ce sont majoritairement des mélanges de futaie et taillis (68 %) ou des futaies de conifères (15 %). 1 156 100 m³ de bois de qualité 1 et 2, essentiellement en mélange de futaie de feuillus ou conifères et taillis, soit seulement 5,7 % du volume sur pied, présentent des difficultés d'exploitation sur des pentes supérieures à 30 %.

2.8.2. Qualité des bois

Les forêts du département de la Haute-Vienne ne produisent pratiquement pas de bois de qualité supérieure destinés au tranchage ou à l'ébénisterie (1 % du volume sur pied). Les gros bois représentent cependant 31,3 % du volume sur pied pour les feuillus et 32,5 % dans les futaies de conifères.

3. Résultats du quatrième inventaire

Les principaux résultats sont fournis sous forme de tableaux standard qui constituent l'essentiel du présent chapitre. Tous les tableaux sont établis à partir des résultats des observations faites par interprétation de photographies aériennes et des mesures réalisées sur le terrain.

Les résultats détaillés sont enregistrés dans les bases de données de l'Inventaire forestier national. Les tableaux de la présente brochure ne constituent qu'un échantillon de ce qui peut être calculé à partir des informations qu'a recueillies l'Inventaire forestier national lors des quatre inventaires de la Haute-Vienne. On peut obtenir d'autres résultats en s'adressant à :

Inventaire forestier national
Echelon interrégional de Bordeaux
62, rue de Laseppe
33000 Bordeaux
Tél : 05 57 87 29 49 - Fax : 05 57 87 47 80
Courriel : bordeaux@ifn.fr

Inventaire forestier national
Direction de la valorisation
Château des Barres
45290 Nogent-sur-Vernisson
Tél. : 02 38 28 18 00 - Fax : 02 38 28 18 28
Courriel : dv@ifn.fr

87 - Tableau 1

Répartition du territoire selon la couverture du sol

Couverture du sol	Surface	
	(ha)	(%)
Formations boisées	149 996	27,0
Landes	6 161	1,1
Terrains agricoles et peupleraies	346 038	62,3
Eaux	8 359	1,5
Terrains sans production végétale	45 144	8,1
TOTAL	555 698	100,0

87 - Tableau 2

Répartition du territoire selon la couverture du sol, l'utilisation du sol et la classe juridique de propriété

Couverture et utilisation du sol	Terrains relevant du régime forestier (= Publics)		Terrains ne relevant pas du régime forestier (= Privés) (ha)	Total (ha)
	Domaniaux (ha)	Communaux et assimilés (ha)		
A . Terrains non boisés				
. Terrains agricoles et peupleraies (1)		182	345 857	346 038
. Landes (2)		182	5 978	6 161
. Eaux			8 359	8 359
. Sans production végétale	49	84	45 011	45 144
TOTAL PAR CATÉGORIE DE PROPRIÉTÉ - A -	49	448	405 205	405 701
B . Terrains boisés				
<u>Formations boisées de production</u>				
. Bois	363	3 837	123 520	127 721
. Boqueteaux		87	17 405	17 492
. Bosquets			2 318	2 318
TOTAL	363	3 924	143 243	147 531
<u>Autres formations boisées</u>			2 466	2 466
TOTAL PAR CATÉGORIE DE PROPRIÉTÉ - B -	363	3 924	145 709	149 996
TOTAL A + B	412	4 372	550 914	555 698
	4 784			
Taux de boisement B / (A+B)				27,0 %

(1) Dont, en particulier : 201 ha de peupleraies

(2) Sont comprises dans les terrains agricoles et dans les landes les formations arborées suivantes :

20 864 km de haies arborées
200 km d'alignements

87 - Tableau 3

Répartition du territoire par grande catégorie de couverture et d'utilisation du sol et taux de boisement des régions forestières

Toutes propriétés

Région forestière	Surface totale (ha)	Terrains agricoles et peupleraies (ha)	Landes (ha)	Eaux et terrains sans production végétale (ha)	Formations boisées			Taux de boisement (%)
					de production (ha)	autres (ha)	totales (ha)	
Basse-Marche	129 158	102 282	991	8 808	16 920	157	17 077	13,2
Châtaigneraie limousine	346 961	215 397	3 607	37 636	88 601	1 721	90 322	26,0
Plateau limousin 1	71 320	26 181	1 263	6 165	37 196	515	37 711	52,9
Plateau de Millevaches	8 258	2 178	300	894	4 813	73	4 886	59,2
TOTAL	555 698	346 038	6 161	53 503	147 531	2 466	149 996	27,0

87 - Tableau 4.1

Landes

Surface par type cartographié et par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Basse-Marche	Châtaigneraie limousine	Plateau limousin 1	Plateau de Millevaches	TOTAL
Type cartographié (regroupé)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
Forêt fermée	138	841	746	94	1 818
Forêt ouverte	89	257	65		410
Grande lande	107	354	111	174	746
Inculte ou friche	107	544	52		703
Autre type	550	1 611	290	32	2 483
TOTAL	991	3 607	1 263	300	6 161

87 - Tableau 4.2

Landes

Surface par nature du terrain et par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Basse-Marche	Châtaigneraie limousine	Plateau limousin 1	Plateau de Millevaches	TOTAL
Nature du terrain	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
Pente inférieure à 30 %					
. Sol meuble	657	2 420	593	132	3 803
. Sol tourbeux		244	61	14	319
. Sol rocheux par place		756	107		863
Pente supérieure à 30 %					
. Sol meuble			131		131
Indéterminé	334	187	370	154	1 045
TOTAL	991	3 607	1 263	300	6 161

87 - Tableau 4.3

Landes

Surface par type écologique et par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Basse-Marche	Châtaigneraie limousine	Plateau limousin 1	Plateau de Millevaches	TOTAL
Type écologique	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
Lande arbustive neutre		335			335
Pelouse neutre	107	116			223
Lande arbustive acide	58	628	700	132	1 519
Pelouse acide	492	1 018	131		1 641
Zone humide ou tourbière		1 323	61	14	1 398
Indéterminé	334	187	370	154	1 045
TOTAL	991	3 607	1 263	300	6 161

87 - Tableaux 5 et 6

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant annuel et recrutement courant annuel par essence

Toutes propriétés

Essence forestière	Volume sur pied (1 000 m ³)	Accroissement courant annuel (1) (100 m ³ /an)	Recrutement courant annuel (1) (100 m ³ /an)
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	17,2	8,5	0,0
Chêne pédonculé (identifié)	6 292,6	2 077,0	26,5
Chêne rouvre (identifié)	627,6	219,5	7,0
Chêne rouge d'Amérique	566,8	369,5	23,0
Hêtre	1 350,9	558,5	17,0
Châtaignier	3 766,9	2 480,5	345,5
Charme	281,2	143,0	20,0
Bouleau	775,2	396,0	28,5
Grands aulnes	230,1	123,5	10,0
Robinier	69,9	47,5	11,5
Frêne	142,4	90,5	3,0
Orme	32,7	13,5	0,5
Cerisiers - Merisier	203,8	134,5	6,0
Divers fruitiers	14,7	8,0	1,5
Tremble	281,7	190,0	6,5
Saules	303,6	200,5	56,5
Noisetier	109,5	57,0	46,5
Autres feuillus	16,7	8,5	2,0
TOTAL FEUILLUS	15 083,6	7 126,0	611,5
Pin sylvestre	402,1	175,0	3,0
Pin Weymouth	88,1	48,5	1,0
Autres pins	50,6	25,0	4,0
Sapin pectiné	232,2	161,0	4,0
Épicéa commun	805,8	556,5	2,5
Douglas	2 454,1	2 091,0	85,0
Sapin américain	152,2	118,5	0,5
Épicéa de Sitka	751,1	467,0	5,5
Mélèze exotique	335,7	133,5	2,0
Autres conifères	28,5	18,0	0,0
TOTAL CONIFÈRES	5 300,4	3 794,0	108,0
TOTAL TOUTES ESSENCES	20 384,0	10 920,0	719,0

(1) Il s'agit de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel calculés sur les 5 dernières années précédant l'année des mesures sur le terrain (soit pendant la période 1999-2003).

87 - Tableau 7 (S)
Formations boisées de production
Surface par essence principale et par région forestière
Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Basse-Marche (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau de Millevalches (ha)	TOTAL (ha)
FUTAIE	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent Châtaignier		309	3 132	376	688 132
	Total feuillus		309	135	376	820
	Sapin pectiné			262	20	282
	Épicéa commun				533	533
	Douglas	29	153	898		1 080
	Épicéa de Sitka			196		196
	Autres conifères	22	47	65		135
Total conifères	51	201	1 421	553	2 225	
TOTAL FUTAIE		51	510	1 556	929	3 046

87 - Tableau 7 (S) (suite et fin)

Formations boisées de production

Surface par essence principale et par région forestière

Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Basse-Marche (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau de Millevaches (ha)	TOTAL (ha)
MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS (1)	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	74		133		207
	Hêtre		50	142		192
	Châtaignier			174		174
	Grands érables		56			56
	Total feuillus	74	106	449		629
	Sapin pectiné		56			56
	Douglas		56	131		187
	Total conifères		113	131		243
TOTAL MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS		74	219	580		872
TAILLIS	Châtaignier		250	98		348
	Charme		21			21
TOTAL TAILLIS			272	98		370
TOTAL PAR RÉGION FORESTIÈRE		125	1 000	2 234	929	4 288

(1) Seules les essences principales de la futaie sont prises en compte ici, les essences principales du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1.

87 - Tableau 7 (P)
Formations boisées de production
Surface par essence principale et par région forestière
Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Basse-Marche (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau de Millevalches (ha)	TOTAL (ha)
FUTAIE	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	4 759	14 279	4 386	913	24 337
	Chêne rouge d'Amérique	492	1 627	67		2 187
	Hêtre		603	1 418	267	2 287
	Châtaignier		2 027	1 335		3 362
	Bouleau		206	57	77	339
	Autres feuillus	107	167			274
	Total feuillus	5 358	18 908	7 263	1 256	32 786
	Pin sylvestre		516	785	391	1 692
	Pin laricio	322				322
	Sapin pectiné		309	151		460
	Épicéa commun		206	954	711	1 870
	Douglas	699	7 350	6 554	381	14 984
	Sapin américain			295	190	485
	Épicéa de Sitka		976	1 284		2 260
Mélèze exotique	107		411		518	
Autres conifères	197			61	258	
Total conifères	1 326	9 356	10 433	1 735	22 849	
TOTAL FUTAIE	6 684	28 265	17 696	2 991	55 635	

87 - Tableau 7 (P) (suite)

Formations boisées de production

Surface par essence principale et par région forestière

Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Basse-Marche (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau de Millevaches (ha)	TOTAL (ha)
MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS (1)	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	6 460	20 056	3 892		30 407
	Chêne rouge d'Amérique	118	293			410
	Hêtre		309	605		914
	Châtaignier	235	2 074	918		3 228
	Charme	317		303		620
	Robinier		309			309
	Autres feuillus			426		426
	Total feuillus	7 130	23 040	6 144		36 315
	Pin sylvestre		309	151		460
	Sapin pectiné		206	131		337
Épicéa commun		309	113	107	529	
Douglas		1 670	1 163		2 833	
Mélèze exotique		530			530	
Total conifères		3 024	1 559	107	4 689	
TOTAL MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS		7 130	26 064	7 703	107	41 004

(1) Seules les essences principales de la futaie sont prises en compte ici, les essences principales du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1.

87 - Tableau 7 (P) (fin)
Formations boisées de production
Surface par essence principale et par région forestière
Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Basse-Marche (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau de Millevaches (ha)	TOTAL (ha)
TAILLIS	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	612	2 213	733		3 558
	Châtaignier	867	16 208	4 900	144	22 119
	Charme	159	608			767
	Bouleau	667	1 651	1 330	56	3 703
	Grands aulnes		1 181			1 181
	Robinier		820			820
	Frêne		628			628
	Saules	317	3 077	936		4 330
	Noisetier	201	770			971
	Autres feuillus	159	152		308	618
	TOTAL TAILLIS	2 982	27 307	7 899	507	38 694
MOMENTANÉMENT DÉBOISÉ (1)	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent		1 592	303		1 895
	Châtaignier		817	196		1 013
	Robinier		152			152
	Pin sylvestre		814			814
	Sapin pectiné		149	289		438
	Épicéa commun		458	491	279	1 229
	Douglas		1 517	224		1 741
	Sapin américain		153			153
	Épicéa de Sitka		314	161		474
	TOTAL MOMENTANÉMENT DÉBOISÉ		5 966	1 665	279	7 909
	TOTAL PAR RÉGION FORESTIÈRE	16 795	87 601	34 963	3 884	143 243

(1) Il s'agit des coupes rases depuis moins de 5 ans non suivies de régénération (naturelles ou artificielles).

87 - Tableau 7.1

Formations boisées de production

Surface des taillis de mélanges futaie-taillis par catégorie de propriété, par essence principale et par région forestière

Catégorie de propriété	Essence principale du taillis	Basse-Marche (ha)	Châtaigneraie limousine (ha)	Plateau limousin 1 (ha)	Plateau de Millevaches (ha)	TOTAL (ha)
Publique (= relevant du régime forestier)	Châtaignier		113	174		286
	Charme	26	50	133		209
	Bouleau		56	273		329
	Tremble	48				48
	Total catégorie de propriété	74	219	580		872
Privée (= ne relevant pas du régime forestier)	Chênes rouvre, pédonculé et pubescent	2 441	4 093	1 146		7 679
	Chêne rouge d'Amérique	118	309			427
	Hêtre		309	790		1 099
	Châtaignier	1 814	14 623	3 523		19 959
	Charme	561	618	303		1 482
	Bouleau	677	1 853	779	107	3 416
	Grands aulnes		514	124		638
	Tremble	1 322				1 322
	Saules	118	1 220	454		1 791
	Noisetier	41	2 012	131		2 184
	Autres feuillus	39	515	454		1 008
Total catégorie de propriété	7 130	26 064	7 703	107	41 004	
TOTAL TOUTES PROPRIÉTÉS		7 204	26 283	8 283	107	41 876

N.B. : Ces surfaces ne sont pas à ajouter à celles du Tableau 7, car elles ont déjà été prises en compte au titre des futaies des mélanges futaie-taillis.

87 - Tableau 8

Formations boisées de production

Surface des boisements, des reboisements et des conversions feuillues par région forestière

RÉGION FORESTIÈRE	Propriétés publiques			Propriétés privées		
	Boisements artificiels (1) (ha)	Reboisements artificiels (2) (ha)	Conversions feuillues (3) (ha)	Boisements artificiels (1) (ha)	Reboisements artificiels (2) (ha)	Conversions feuillues (3) (ha)
Basse-Marche				519	1 299	
Châtaigneraie limousine	104	266		4 085	6 332	
Plateau limousin 1		784		1 444	7 445	
Plateau de Millevaches		553			879	
TOTAL	104 (4)	1 603 (5)		6 049 (4)	15 954 (5)	

(1) Plantations de moins de 40 ans entraînant une extension de la surface boisée.

(2) Plantations de moins de 40 ans n'entraînant pas d'extension de la surface boisée.

(3) Il s'agit ici :

- soit du stade préparatoire à la conversion des mélanges futaie-taillis et des taillis (par vieillissement et enrichissement des réserves, disparition du taillis).

- soit d'un stade plus avancé marqué par la présence d'une régénération occupant plus de 25 % du couvert du peuplement.

La conversion est considérée comme terminée lorsque les peuplements sont justiciables d'un classement en futaie.

(4) Dont 3 175 hectares depuis le précédent inventaire (1991). Toutes propriétés confondues.

(5) Dont 4 315 hectares depuis le précédent inventaire. Toutes propriétés confondues.

87 - Tableau 8.1

Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière

- Toutes propriétés -

Région forestière	Surface reboisée (1) (ha)	Essences introduites (ou groupe d'essences)	Surface couverte en % de la surface reboisée de moins de 40 ans	
			ensemble des reboisements	reboisements de 13 ans ou moins
Basse-Marche	1 818	Chêne pédonculé Chêne rouge d'Amérique Pin laricio Pin Weymouth Douglas	6 27 18 11 38	6 9 18 22
Châtaigneraie limousine	10 786	Chêne rouge d'Amérique Autres feuillus Sapin pectiné Épicéa commun Douglas Épicéa de Sitka Mélèze exotique Autres conifères	5 2 5 2 67 11 6 2	5 25 5 2
Plateau limousin 1	9 674	Cerisiers - Merisier Autres feuillus Sapin pectiné Épicéa commun Douglas Sapin américain Épicéa de Sitka Autres conifères	2 1 4 7 72 3 8 3	1 1 2 24
Plateau de Millevaches	1 432	Épicéa commun Douglas Sapin américain Autres conifères	77 9 8 6	

87 - Tableau 8.1 (suite et fin)

Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Surface reboisée (1) (ha)	Essences introduites (ou groupe d'essences)	Surface couverte en % de la surface reboisée de moins de 40 ans	
			ensemble des reboisements	reboisements de 13 ans ou moins
Toutes régions forestières	23 710	Chêne rouge d'Amérique	4	3
		Frêne	1	«
		Cerisiers - Merisier	1	
		Autres feuillus	1 (a)	« (b)
		Pin laricio	1	1
		Pin Weymouth	1	
		Sapin pectiné	4	«
		Épicéa commun	8	1
		Douglas	64	23
		Sapin américain	2	
		Épicéa de Sitka	8	2
		Mélèze exotique	4	1
		Autres conifères	1 (a)	

(1) Il s'agit de la somme de la surface des "Boisements artificiels" et "Reboisements artificiels" du Tableau 8.

N.B. Le symbole '«' signifie une présence inférieure à 0,50 %.

Détail des essences groupées :

		(a)	(b)
Autres feuillus :	. Chêne pédonculé	70,5 %	100,0 %
	. Grands érables	29,5 %	
Autres conifères :	. Pin sylvestre	48,4 %	
	. Pin noir d'Autriche	29,6 %	
	. Autres conifères exotiques	22,0 %	

87 - Tableau 8.2

Formations boisées de production

Surface par classe d'âge des essences introduites
dans les boisements et reboisements de moins de 40 ans

Toutes propriétés

Essence	Surface (1) ha	Surface par classe d'âge en % de la surface par essence							
		0 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans
Chêne rouge d'Amérique	1 051	29	22	36	12	1			
Frêne	180	7			93				
Cerisiers - Merisier	207				100				
Autres feuillus	152	70				30			
Pin laricio	322	33	33	34					
Pin Weymouth	197							100	
Sapin pectiné	957		9			23	2	60	6
Épicéa commun	1 945		8		3		19	6	64
Douglas	15 097	7	12	17	15	15	13	13	8
Sapin américain	424				32	7		34	27
Épicéa de Sitka	1 986		9	16	5	14	8	35	13
Mélèze exotique	914			44			10	8	38
Autres conifères	278			51	27				22
TOTAL	23 710	7	11	16	13	12	11	16	14

(1) Il s'agit de la surface totale des boisements et des reboisements figurant au Tableau 8.

87 - Tableau 9

Formations boisées de production

Surface par structure forestière élémentaire, par groupe d'essences principales et par classe juridique de propriété

Structure forestière élémentaire	Peuplements de feuillus (1)			Peuplements de conifères (1)			TOTAL (ha)
	Domaniaux (ha)	Communaux (ha)	Privés (ha)	Domaniaux (ha)	Communaux (ha)	Privés (ha)	
Futaie régulière		734	32 634	194	2 031	22 849	58 442
Futaie irrégulière		87	152				239
Mélange futaie-taillis (2)	50	579	36 315		243	4 689	41 876
Taillis	119	250	38 694				39 064
Momentanément déboisé (3)			3 060			4 849	7 909
TOTAL PAR PROPRIÉTÉ	169	1 650	110 855	194	2 274	32 388	147 531
TOTAL FEUILLUS - CONIFÈRES	112 674			34 856			

(1) La distinction entre les peuplements de feuillus et les peuplements de conifères est faite par l'essence principale sur le point de sondage.

(2) Seule l'essence principale de la futaie est prise en compte pour la distinction entre les peuplements de feuillus et les peuplements de conifères.

(3) Il s'agit des coupes rases depuis moins de 5 ans non suivies de régénération (naturelles ou artificielles).

87 - Tableau 10
Formations boisées de production
Volume par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³)
	Domaniale (m ³)	Communale (m ³)	Privée (m ³)	
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent			17 200	17 200
Chêne pédonculé (identifié)	2 400	79 700	6 210 600	6 292 600
Chêne rouvre (identifié)		31 400	596 200	627 600
Chêne rouge d'Amérique		900	565 900	566 800
Hêtre	6 600	55 700	1 288 600	1 350 900
Châtaignier		21 900	3 745 000	3 766 900
Charme	4 200		277 100	281 200
Bouleau		11 000	764 100	775 200
Grands aulnes			230 100	230 100
Robinier			69 900	69 900
Frêne		1 100	141 400	142 400
Orme			32 700	32 700
Cerisiers - Merisier			203 800	203 800
Divers fruitiers			14 700	14 700
Tremble		4 800	276 900	281 700
Saules		400	303 200	303 600
Noisetier		300	109 300	109 500
Autres feuillus		900	15 700	16 700 (1)
TOTAL FEUILLUS	13 100	208 000	14 862 500	15 083 600
Pin sylvestre		5 300	396 800	402 100
Pin Weymouth			88 100	88 100
Autres pins		3 900	46 600	50 600 (2)
Sapin pectiné		89 200	142 900	232 200
Épicéa commun		197 000	608 800	805 800
Douglas	16 300	450 100	1 987 700	2 454 100
Sapin américain		3 300	148 900	152 200
Épicéa de Sitka	9 100	37 200	704 800	751 100
Mélèze exotique	21 800	8 100	305 800	335 700
Autres conifères			28 500	28 500 (3)
TOTAL CONIFÈRES	47 200	794 200	4 459 000	5 300 400
TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES	60 300	1 002 200	19 321 500	20 384 000

(1) Dont tilleul 53,6 % , petits érables 31,9 % et grands érables 11,8 %.

(2) Dont pin laricio 45,9 % , pin noir d'Autriche 29,9 % et pin maritime 24,2 %.

(3) Dont divers conifères exotiques 78,0 % et mélèze d'Europe 22,0 %.

87 - Tableau 10 Taillis (1)
Formations boisées de production

Volume des tiges de taillis par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³)
	Domaniale (m ³)	Communale (m ³)	Privée (m ³)	
Chêne pédonculé (identifié)		8 000	598 300	606 300
Chêne rouvre (identifié)			128 600	128 600
Chêne rouge d'Amérique		«	54 800	54 900
Hêtre		10 400	254 800	265 200
Châtaignier		7 800	2 215 300	2 223 100
Charme	1 200		181 400	182 600
Bouleau		10 400	495 300	505 800
Grands aulnes			137 900	137 900
Robinier			59 900	59 900
Frêne		100	75 900	76 000
Cerisiers - Merisier			53 300	53 300
Tremble		2 500	175 600	178 000
Saules		400	297 500	297 900
Noisetier		300	109 300	109 500
Autres feuillus			29 200	29 200 (2)
TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES	1 200	39 900	4 867 100	4 908 300

(1) Ces volumes, concernant les seules tiges de taillis des essences citées, sont déjà comptabilisés dans les résultats du Tableau 10.

(2) Dont orme 65,9 % , divers fruitiers 28,9 % et grands érables 3,6 %.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un volume non nul mais inférieur à 50 m³.

87 - Tableau 11
Formations boisées de production
Accroissement courant annuel par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³ /an)
	Domaniale (m ³ /an)	Communale (m ³ /an)	Privée (m ³ /an)	
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent			850	850
Chêne pédonculé (identifié)	50	2 050	205 650	207 700
Chêne rouvre (identifié)		850	21 150	21 950
Chêne rouge d'Amérique		50	36 900	36 950
Hêtre	200	1 650	53 950	55 850
Châtaignier	«	1 150	246 900	248 050
Charme	100		14 200	14 300
Bouleau		850	38 750	39 600
Grands aulnes			12 350	12 350
Robinier			4 750	4 750
Frêne		150	8 900	9 050
Orme			1 350	1 350
Cerisiers - Merisier			13 450	13 450
Divers fruitiers			800	800
Tremble		400	18 600	19 000
Saules		50	20 000	20 050
Noisetier		«	5 650	5 700
Autres feuillus		100	750	850 (1)
TOTAL FEUILLUS	350	7 300	704 950	712 600
Pin sylvestre		300	17 200	17 500
Pin Weymouth			4 850	4 850
Autres pins		200	2 300	2 500 (2)
Sapin pectiné		5 350	10 750	16 100
Épicéa commun		13 550	42 050	55 650
Douglas	1 700	25 800	181 600	209 100
Sapin américain		250	11 600	11 850
Épicéa de Sitka	1 200	2 450	43 050	46 700
Mélèze exotique	1 150	300	11 900	13 350
Autres conifères			1 800	1 800 (3)
TOTAL CONIFÈRES	4 050	48 200	327 100	379 400
TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES	4 450	55 500	1 032 050	1 092 000

(1) Dont tilleul 51,7 % , petits érables 24,6 % et grands érables 21,9 %.

(2) Dont pin laricio 52,6 % , pin noir d'Autriche 29,4 % et pin maritime 18,0 %.

(3) Dont divers conifères exotiques 81,3 % et mélèze d'Europe 18,7 %.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un accroissement courant annuel non nul mais inférieur à 25 m³/an.

87 - Tableau 11 Taillis (1)
Formations boisées de production

Accroissement courant annuel des tiges de taillis par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³ /an)
	Domaniale (m ³ /an)	Communale (m ³ /an)	Privée (m ³ /an)	
Chêne pédonculé (identifié)		350	30 500	30 850
Chêne rouvre (identifié)			5 000	5 000
Chêne rouge d'Amérique		«	3 800	3 800
Hêtre		200	12 150	12 350
Châtaignier		700	179 250	179 900
Charme	50		9 850	9 900
Bouleau		800	28 350	29 150
Grands aulnes			8 200	8 200
Robinier			4 450	4 450
Frêne		«	4 300	4 300
Cerisiers - Merisier			4 150	4 150
Tremble		250	13 850	14 050
Saules		50	19 800	19 850
Noisetier		«	5 650	5 700
Autres feuillus			1 750	1 750 (2)
TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES	50	2 350	331 050	333 400

(1) Ces accroissements, concernant les seules tiges de taillis des essences citées, sont déjà comptabilisés dans les résultats du Tableau 11.

(2) Dont orme 65,4 % , divers fruitiers 28,7 % et grands érables 5,0 %.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un accroissement courant annuel non nul mais inférieur à 25 m³/an.

87 - Tableau 11.1
Formations boisées de production
Recrutement courant annuel par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³ /an)
	Domaniale (m ³ /an)	Communale (m ³ /an)	Privée (m ³ /an)	
Chênes rouvre, pédonculé et pubescent				0
Chêne pédonculé (identifié)	«	50	2 600	2 650
Chêne rouvre (identifié)			700	700
Chêne rouge d'Amérique		50	2 250	2 300
Hêtre			1 700	1 700
Châtaignier		50	34 450	34 550
Charme			2 000	2 000
Bouleau		«	2 850	2 850
Grands aulnes			1 000	1 000
Robinier			1 150	1 150
Frêne		«	300	300
Orme			50	50
Cerisiers - Merisier			600	600
Divers fruitiers			150	150
Tremble			650	650
Saules		«	5 650	5 650
Noisetier		50	4 600	4 650
Autres feuillus		50	200	200 (1)
TOTAL FEUILLUS		250	60 850	61 150
Pin sylvestre		50	250	300
Pin Weymouth			100	100
Autres pins			400	400 (2)
Sapin pectiné		«	350	400
Épicéa commun			250	250
Douglas			8 500	8 500
Sapin américain			50	50
Épicéa de Sitka			550	550
Mélèze exotique			200	200
Autres conifères				0
TOTAL CONIFÈRES		50	10 700	10 800
TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES		350	71 550	71 900

(1) Dont grands érables 66,4 % et alisier torminal 33,6 %.

(2) Dont pin laricio 77,6 % et pin noir d'Autriche 22,4 %.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un recrutement courant annuel non nul mais inférieur à 25 m³/an.

87 - Tableau 11.1 Taillis (1)
Formations boisées de production

Recrutement courant annuel des tiges de taillis par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³ /an)
	Domaniale (m ³ /an)	Communale (m ³ /an)	Privée (m ³ /an)	
Chêne pédonculé (identifié)			2 450	2 450
Chêne rouvre (identifié)			700	700
Chêne rouge d'Amérique		«	1 350	1 400
Hêtre			1 450	1 450
Châtaignier		50	34 450	34 500
Charme			2 000	2 000
Bouleau		«	2 850	2 850
Grands aulnes			1 000	1 000
Robinier			1 150	1 150
Frêne		«	250	250
Cerisiers - Merisier			450	450
Tremble			650	650
Saules		«	5 650	5 650
Noisetier		50	4 600	4 650
Autres feuillus			400	400 (2)
TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES		150	59 350	59 500

(1) Ces recrutements en volume, concernant les seules tiges de taillis des essences citées, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11.1.

(2) Dont divers fruitiers 30,9 % , grands érables 30,7 % , alisier torminal 19,3 % et orme 19,1 %.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un recrutement courant annuel non nul mais inférieur à 25 m³/an.

87 - Tableau 12

Formations boisées de production

Surface des peuplements par type de peuplement et par région forestière

S) Propriété publique (= relevant du régime forestier) P) Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Région forestière	Basse-Marche	Châtaigneraie limousine	Plateau limousin 1	Plateau de Millevaches	TOTAL
Type de peuplement	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
S) Futaie de feuillus		130		243	373
Futaie de conifères	22	153	1 552	666	2 394
Futaie mixte	29	47	3		79
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	48	173	142		364
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	26	164	265		455
Mélanges de futaie de conifères et taillis		169	272	20	460
Taillis de châtaignier		164			164
Taillis de feuillus indifférenciés					0
Forêt ouverte					0
Autre					0
TOTAL PROPRIÉTÉ	125	1 000	2 234	929	4 288
P) Futaie de feuillus	914	2 744	742	308	4 708
Futaie de conifères	1 613	8 581	8 507	1 891	20 592
Futaie mixte	166	1 335	456	122	2 080
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	5 387	29 558	10 872	432	46 248
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	1 853	7 312	2 363	223	11 751
Mélanges de futaie de conifères et taillis	429	9 384	5 865	399	16 077
Taillis de châtaignier	371	9 537	1 509		11 418
Taillis de feuillus indifférenciés	1 429	6 144	2 686	77	10 336
Forêt ouverte		493	236	111	840
Autre	4 632	12 514	1 726	321	19 194
TOTAL PROPRIÉTÉ	16 795	87 601	34 963	3 884	143 243
TOTAL GÉNÉRAL	16 920	88 601	37 196	4 813	147 531

87 - Tableau 12.1 (S)

Formations boisées de production

Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière

Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Région forestière	Volume (m ³)			Production brute (m ³ /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
Futaie de feuillus			Surface : 373 ha			
Châtaigneraie limousine	7 200	6 000	13 200	200	500	700
Plateau de Millevaches	63 100		63 100	1 600		1 600
Total	70 400	6 000	76 300	1 800	500	2 300
Futaie de conifères			Surface : 2 394 ha			
Basse-Marche		4 300	4 300		250	250
Châtaigneraie limousine		31 700	31 700	«	3 400	3 400
Plateau limousin 1	5 600	584 800	590 300	500	32 850	33 350
Plateau de Millevaches	31 500	198 200	229 700	700	13 750	14 450
Total	37 000	819 000	856 000	1 200	50 250	51 450
Futaie mixte			Surface : 79 ha			
Basse-Marche	600	8 000	8 600	50	550	600
Châtaigneraie limousine		500	500		150	150
Plateau limousin 1	1 000		1 000	50		50
Total	1 700	8 500	10 200	100	700	750
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis			Surface : 364 ha			
Basse-Marche	6 300		6 300	500		500
Châtaigneraie limousine	900		900	150		150
Plateau limousin 1	23 500		23 500	800		800
Total	30 700		30 700	1 450		1 450
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis			Surface : 455 ha			
Basse-Marche	5 500		5 500	150		150
Châtaigneraie limousine	27 700		27 700	950		950
Plateau limousin 1	17 600		17 600	650		650
Total	50 800		50 800	1 700		1 700

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie une production brute annuelle non nulle mais inférieure à 25 m³/an.

87 - Tableau 12.1 (S) (suite et fin)

Formations boisées de production

Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière

Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Région forestière	Volume (m ³)			Production brute (m ³ /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
Mélanges de futaie de conifères et taillis			Surface : 460 ha			
Châtaigneraie limousine	9 100	4 300	13 500	850	600	1 450
Plateau limousin 1	21 300		21 300	800		800
Plateau de Millevaches	«	3 500	3 600	«	300	300
Total	30 500	7 900	38 400	1 650	900	2 500
Taillis de châtaignier			Surface : 164 ha			
Châtaigneraie limousine	200		200	50		50
Total	200		200	50		50
TOTAL PROPRIÉTÉ	221 100	841 400	1 062 500	7 950	52 350	60 300

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un volume non nul mais inférieur à 50 m³, ou une production brute annuelle non nulle mais inférieure à 25 m³/an.

87 - Tableau 12.1 (P)

Formations boisées de production

Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière

Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Région forestière	Volume (m ³)			Production brute (m ³ /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
Futaie de feuillus			Surface : 4 708 ha			
Basse-Marche	106 200	500	106 600	4 050	100	4 100
Châtaigneraie limousine	308 700	18 900	327 600	15 150	1 400	16 550
Plateau limousin 1	100 300	1 100	101 400	4 200	«	4 200
Plateau de Millevaches	58 900		58 900	1 850		1 850
Total	574 100	20 400	594 600	25 200	1 500	26 700
Futaie de conifères			Surface : 20 592 ha			
Basse-Marche	12 400	142 000	154 300	1 050	10 500	11 550
Châtaigneraie limousine	91 800	584 300	676 100	11 100	61 800	72 900
Plateau limousin 1	179 500	1 213 500	1 393 000	10 500	90 800	101 300
Plateau de Millevaches	16 300	555 700	572 000	300	30 600	30 900
Total	299 900	2 495 500	2 795 400	22 900	193 700	216 650
Futaie mixte			Surface : 2 080 ha			
Basse-Marche	31 700	2 000	33 700	1 350	200	1 550
Châtaigneraie limousine	152 500	12 000	164 400	6 550	2 950	9 550
Plateau limousin 1	3 800	15 200	19 000	400	1 350	1 750
Plateau de Millevaches	3 200	38 900	42 200	150	2 000	2 150
Total	191 200	68 100	259 400	8 450	6 550	15 000
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis			Surface : 46 248 ha			
Basse-Marche	900 800	11 200	912 100	38 400	350	38 800
Châtaigneraie limousine	3 802 500	263 500	4 066 000	190 200	17 450	207 650
Plateau limousin 1	1 242 400	84 500	1 326 900	64 100	6 550	70 650
Plateau de Millevaches	30 400	21 100	51 500	1 850	1 600	3 450
Total	5 976 100	380 400	6 356 500	294 600	25 950	320 550
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis			Surface : 11 751 ha			
Basse-Marche	370 300		370 300	13 400		13 400
Châtaigneraie limousine	846 700	118 300	965 000	42 350	8 400	50 750
Plateau limousin 1	438 000	109 900	547 900	16 700	5 450	22 150
Plateau de Millevaches	39 900		39 900	1 400		1 400
Total	1 695 000	228 200	1 923 100	73 800	13 850	87 700

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

N.B. : Le symbole '«' signifie une production brute annuelle non nulle mais inférieure à 25 m³/an.

87 - Tableau 12.1 (P) (suite et fin)

Formations boisées de production

Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière

Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Région forestière	Volume (m ³)			Production brute (m ³ /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
Mélanges de futaie de conifères et taillis			Surface : 16 077 ha			
Basse-Marche	27 600	10 800	38 300	1 750	1 450	3 200
Châtaigneraie limousine	611 500	329 000	940 600	44 450	27 000	71 450
Plateau limousin 1	444 600	634 000	1 078 600	21 150	49 750	70 900
Plateau de Millevaches	106 500	8 200	114 700	3 200	600	3 800
Total	1 190 200	982 000	2 172 200	70 550	78 800	149 350
Taillis de châtaignier			Surface : 11 418 ha			
Basse-Marche	53 600		53 600	2 950		2 950
Châtaigneraie limousine	924 200	12 800	937 000	80 600	900	81 550
Plateau limousin 1	79 800	1 100	80 900	7 850	350	8 200
Total	1 057 600	13 900	1 071 500	91 400	1 250	92 650
Taillis de feuillus indifférenciés			Surface : 10 336 ha			
Basse-Marche	162 700	5 300	168 100	7 600	300	7 900
Châtaigneraie limousine	585 000	12 000	597 000	30 000	1 400	31 400
Plateau limousin 1	343 100	32 500	375 600	13 300	2 900	16 200
Plateau de Millevaches	6 200		6 200	300		300
Total	1 097 100	49 800	1 146 900	51 250	4 550	55 800
Forêt ouverte			Surface : 840 ha			
Châtaigneraie limousine	112 400		112 400	6 450		6 450
Plateau limousin 1	45 200	400	45 500	1 700	«	1 750
Plateau de Millevaches	5 300	900	6 300	450	50	500
Total	162 900	1 300	164 200	8 600	50	8 650
Autre			Surface : 19 194 ha			
Basse-Marche	754 600		754 600	33 800		33 800
Châtaigneraie limousine	1 528 700	82 200	1 610 900	73 850	5 250	79 150
Plateau limousin 1	285 700	135 100	420 800	10 100	6 250	16 350
Plateau de Millevaches	49 400	2 000	51 400	1 250	100	1 350
Total	2 618 400	219 300	2 837 600	118 950	11 650	130 600
TOTAL PROPRIÉTÉ	14 862 500	4 459 000	19 321 500	765 800	337 850	1 103 650

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie une production brute annuelle non nulle mais inférieure à 25 m³/an.

87 - Tableau 13.0

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement courant, production brute et mortalité par type de peuplement

S) Propriété publique (= relevant du régime forestier) P) Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m ³)	Accroissement annuel (m ³ /an)	Recrutement annuel (m ³ /an)	Production brute (1) (m ³ /an)	Mortalité annuelle (m ³ /an) (2)
S) Futaie de feuillus	373	76 300	2 250	50	2 300	
Futaie de conifères	2 394	856 000	51 450	«	51 450	2 850
Futaie mixte	79	10 200	700	100	750	«
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	364	30 700	1 450	50	1 450	«
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	455	50 800	1 700	«	1 700	250
Mélanges de futaie de conifères et taillis	460	38 400	2 350	150	2 500	50
Taillis de châtaignier	164	200	«	«	50	
TOTAL PROPRIÉTÉ	4 288	1 062 500	59 950	350	60 300	3 150
P) Futaie de feuillus	4 708	594 600	24 700	2 000	26 700	2 100
Futaie de conifères	20 592	2 795 400	205 750	10 850	216 650	10 200
Futaie mixte	2 080	259 400	14 200	800	15 000	500
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	46 248	6 356 500	306 650	13 900	320 550	24 000
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	11 751	1 923 100	84 400	3 250	87 700	6 800
Mélanges de futaie de conifères et taillis	16 077	2 172 200	141 250	8 100	149 350	9 550
Taillis de châtaignier	11 418	1 071 500	71 750	20 900	92 650	4 000
Taillis de feuillus indifférenciés	10 336	1 146 900	51 900	3 950	55 800	3 550
Forêt ouverte	840	164 200	8 450	200	8 650	100
Autre	19 194	2 837 600	122 950	7 650	130 600	3 700
TOTAL PROPRIÉTÉ	143 243	19 321 500	1 032 050	71 550	1 103 650	64 500
TOTAL GÉNÉRAL	147 531	20 384 000	1 092 000	71 900	1 163 950	67 650

(1) La production brute annuelle est la somme de l'accroissement courant annuel sur écorce et du recrutement courant annuel.

(2) Il s'agit d'une partie seulement de la mortalité : celle concernant les arbres n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation au moment des mesures sur le terrain.

Les arbres morts et exploités dans les 5 années précédant l'inventaire échappent à cette estimation mais sont compris dans le volume récolté. Les chablis de 1999 ne sont pas comptabilisés non plus.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un accroissement annuel, ou un recrutement annuel, ou une mortalité annuelle non nul(le) mais inférieur(e) à 25 m³/an.

87 - Tableau 13.1

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement courant, production brute et mortalité à l'hectare par type de peuplement

S) Propriété publique (= relevant du régime forestier) P) Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m ³ /ha)	Accroissement annuel (m ³ /ha/an)	Recrutement annuel (m ³ /ha/an)	Production brute (1) (m ³ /ha/an)	Mortalité annuelle (m ³ /ha/an) (2)
S) Futaie de feuillus	373	204,9	6,10	0,10	6,20	
Futaie de conifères	2 394	357,6	21,50	«	21,50	1,20
Futaie mixte	79	129,3	8,80	1,00	9,80	0,05
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	364	84,4	3,95	0,10	4,05	«
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	455	111,6	3,75	«	3,80	0,50
Mélanges de futaie de conifères et taillis	460	83,3	5,10	0,30	5,45	0,10
Taillis de châtaignier	164	1,0	0,10	0,10	0,20	
TOTAL PROPRIÉTÉ	4 288	247,8	14,00	0,10	14,05	0,75
P) Futaie de feuillus	4 708	126,3	5,25	0,40	5,65	0,45
Futaie de conifères	20 592	135,8	10,00	0,55	10,50	0,50
Futaie mixte	2 080	124,7	6,85	0,40	7,20	0,25
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	46 248	137,4	6,65	0,30	6,95	0,50
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	11 751	163,7	7,20	0,30	7,45	0,60
Mélanges de futaie de conifères et taillis	16 077	135,1	8,80	0,50	9,30	0,60
Taillis de châtaignier	11 418	93,8	6,30	1,85	8,10	0,35
Taillis de feuillus indifférenciés	10 336	111,0	5,00	0,40	5,40	0,35
Forêt ouverte	840	195,5	10,10	0,20	10,30	0,10
Autre	19 194	147,8	6,40	0,40	6,80	0,20
TOTAL PROPRIÉTÉ	143 243	134,9	7,20	0,50	7,70	0,45
TOTAL GÉNÉRAL	147 531	138,2	7,40	0,50	7,90	0,45

(1) La production brute à l'hectare est la somme de l'accroissement courant à l'hectare (sur écorce) et du recrutement courant annuel à l'hectare.

(2) Il s'agit d'une partie seulement de la mortalité : celle concernant les arbres n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation au moment des mesures sur le terrain.

Les arbres morts et exploités dans les 5 années précédant l'inventaire échappent à cette estimation mais sont compris dans le volume récolté. Les arbres morts et exploités dans les 5 années précédant l'inventaire échappent à cette estimation mais sont compris dans le volume récolté. Les chablis de 1999 ne sont pas comptabilisés non plus.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un recrutement annuel à l'hectare, ou une mortalité annuelle à l'hectare, non nul(le) mais inférieur(e) à 0,025 m³/ha/an.

87 - Tableau 13.2

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement courant par type de peuplement et par catégorie d'essence

S) Propriété publique (= relevant du régime forestier) P) Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (1 000 m ³)			Accroissement (100 m ³ /an)			Recrutement (100 m ³ /an)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
S) Futaie de feuillus	373	59,7	10,6	6,0	15,0	2,5	5,0		0,5	
Futaie de conifères	2 394	33,0	4,0	819,0	8,0	4,0	502,5	«		«
Futaie mixte	79	1,6	0,1	8,5	0,5	«	6,0	«	«	0,5
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	364	28,0	2,7		11,5	2,5		0,5		
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	455	46,2	4,6		13,0	4,0				«
Mélanges de futaie de conifères et taillis	460	11,6	18,9	7,9	4,5	10,5	9,0	0,5	1,0	
Taillis de châtaignier	164		0,2			«				«
TOTAL PROPRIÉTÉ	4 288	180,0	41,1	841,4	53,0	23,5	523,0	1,0	1,5	0,5
P) Futaie de feuillus	4 708	328,6	245,5	20,4	116,0	116,0	15,0	5,0	15,0	
Futaie de conifères	20 592	138,7	161,2	2 495,5	63,0	123,0	1 871,0	2,5	40,0	66,0
Futaie mixte	2 080	176,9	14,3	68,1	70,5	12,0	59,5		2,0	5,5
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	46 248	4 253,4	1 722,7	380,4	1 662,0	1 148,5	256,5	2,0	133,5	3,5
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	11 751	1 355,3	339,7	228,2	469,0	246,0	129,0		23,5	9,5
Mélanges de futaie de conifères et taillis	16 077	740,1	450,1	982,0	284,5	359,5	768,0	1,0	60,0	19,5
Taillis de châtaignier	11 418	426,5	631,1	13,9	156,0	549,5	12,0		208,5	0,5
Taillis de feuillus indifférenciés	10 336	614,8	482,3	49,8	236,0	238,5	44,0	1,5	36,5	1,5
Forêt ouverte	840	159,7	3,2	1,3	79,0	5,0	0,5	«	1,5	
Autre	19 194	1 801,4	817,0	219,3	602,5	512,0	115,0	3,0	72,0	1,0
TOTAL PROPRIÉTÉ	143 243	9 995,4	4 867,1	4 459,0	3 739,0	3 310,5	3 271,0	15,5	593,5	107,0
TOTAL GÉNÉRAL	147 531	10 175,4	4 908,3	5 300,4	3 792,0	3 334,0	3 794,0	16,5	595,0	108,0

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un accroissement annuel, ou un recrutement annuel, non nul mais inférieur à 25 m³/an.

87 - Tableau 13.3

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement courant à l'hectare par type de peuplement et par catégorie d'essence

S) Propriété publique (= relevant du régime forestier) P) Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m³/ha)			Accroissement (m³/ha/an)			Recrutement (m³/ha/an)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
S) Futaie de feuillus	373	160,3	28,6	16,1	4,10	0,60	1,40		0,10	
Futaie de conifères	2 394	13,8	1,7	342,2	0,35	0,15	21,00	«		«
Futaie mixte	79	19,7	1,3	108,4	0,90	0,05	7,85	0,10	0,10	0,80
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	364	76,9	7,5		3,20	0,75		0,10		
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	455	101,4	10,1		2,90	0,90			«	
Mélanges de futaie de conifères et taillis	460	25,2	41,0	17,1	0,95	2,25	1,90	0,15	0,20	
Taillis de châtaignier	164		1,0			0,10			0,10	
TOTAL PROPRIÉTÉ	4 288	42,0	9,6	196,2	1,25	0,55	12,20	0,05	0,05	«
P) Futaie de feuillus	4 708	69,8	52,2	4,3	2,45	2,45	0,30	0,10	0,30	
Futaie de conifères	20 592	6,7	7,8	121,2	0,30	0,60	9,10	«	0,20	0,30
Futaie mixte	2 080	85,1	6,9	32,8	3,40	0,55	2,85		0,10	0,25
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	46 248	92,0	37,2	8,2	3,60	2,50	0,55	«	0,30	«
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	11 751	115,3	28,9	19,4	4,00	2,10	1,10		0,20	0,10
Mélanges de futaie de conifères et taillis	16 077	46,0	28,0	61,1	1,75	2,25	4,80	«	0,35	0,10
Taillis de châtaignier	11 418	37,4	55,3	1,2	1,35	4,80	0,10		1,80	«
Taillis de feuillus indifférenciés	10 336	59,5	46,7	4,8	2,30	2,30	0,45	«	0,35	«
Forêt ouverte	840	190,1	3,9	1,6	9,40	0,60	0,05	«	0,20	
Autre	19 194	93,9	42,6	11,4	3,15	2,65	0,60	«	0,40	«
TOTAL PROPRIÉTÉ	143 243	69,8	34,0	31,1	2,60	2,30	2,30	«	0,40	0,05
TOTAL GÉNÉRAL	147 531	69,0	33,3	35,9	2,55	2,25	2,55	«	0,40	0,05

N.B. : Le symbole '«' signifie un accroissement annuel, ou un recrutement annuel, non nul mais inférieur à 25 m³/an.

87 - Tableau 14

Formations boisées de production

Répartition des volumes des feuillus et des conifères

par catégorie de dimension (1) et catégorie d'utilisation (2)

Toutes propriétés

Essences	Catégorie de dimension	Volume total (m ³)	Proportion des différentes catégories d'utilisation		
			Catégorie 1 (%)	Catégorie 2 (%)	Catégorie 3 (%)
Feuillus de futaie	Petits bois	1 123 700		2,5	97,5
	Moyens bois	4 354 100	0,5	56,7	42,8
	Gros bois	4 697 500	3,2	62,0	34,8
	TOTAL	10 175 400	1,7	53,1	45,2
Feuillus de taillis	Petits bois	4 039 600		0,4	99,6
	Moyens bois	850 300		33,6	66,4
	Gros bois	18 300		60,4	39,6
	TOTAL	4 908 300		6,4	93,6
Conifères	Petits bois	1 031 600		3,6	96,4
	Moyens bois	2 548 800	0,1	71,4	28,5
	Gros bois	1 720 000	1,2	86,8	12,0
	TOTAL	5 300 400	0,4	63,2	36,4

N.B. : Le volume des arbres têtards a été ajouté à celui des feuillus de futaie.

Le symbole ' « ' signifie un pourcentage non nul mais inférieur à 0,05 %.

(1) Définition des catégories de dimension des bois :

- Petits bois : Tiges dont la circonférence à 1,30 m du sol est $\geq 24,5$ cm et $< 72,5$ cm
- Moyens bois : Tiges dont la circonférence à 1,30 m du sol est $\geq 72,5$ cm et $< 120,5$ cm
- Gros bois : Tiges dont la circonférence à 1,30 m du sol est $\geq 120,5$ cm.

(2) Définition des catégories d'utilisation des bois :

- Catégorie 1 : Bois d'oeuvre de grande qualité : tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine
- Catégorie 2 : Autres bois d'oeuvre : autres sciages, menuiserie courante, charpente, caisserie, coffrages, traverses
- Catégorie 3 : Bois d'industrie et bois de chauffage (rebut exclu).

87 - Tableau 15 (S)
Formations boisées de production
Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement
Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Conditions d'exploitation	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures	TOTAL
	Moins de 200 m (ha)	200 à 500 m (ha)	Plus de 500 m (ha)	Toutes distances (ha)	
Type de peuplement					(ha)
Futaie de feuillus	108	21	243		373
Futaie de conifères	1 032	307	264		1 603
Futaie mixte	395	395			790
	29	47	3		79
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	277	87			364
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	114	76	133		323
Mélanges de futaie de conifères et taillis	132				132
	174	113			287
Taillis de châtaignier	174				174
	164				164
TOTAL	1 898	650	643	0	3 192
	701	395		0	1 096

N.B. : Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :

- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage ;
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

87 - Tableau 15 (P)
Formations boisées de production
Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement
Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Conditions d'exploitation	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures	TOTAL (ha)
	Moins de 200 m (ha)	200 à 500 m (ha)	Plus de 500 m (ha)	Toutes distances (ha)	
Type de peuplement					
Futaie de feuillus	2 175	2 092	347		4 613
		94			94
Futaie de conifères	11 184	6 712	1 362		19 259
	632	572	129		1 333
Futaie mixte	1 077	807	197		2 080
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	20 146	15 032	4 456		39 633
	2 823	2 876	915		6 614
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	5 194	4 335	1 397		10 926
	247	247	331		825
Mélanges de futaie de conifères et taillis	7 435	6 094	753		14 282
	805	990			1 795
Taillis de châtaignier	4 348	5 156	1 351		10 855
	128	306	128		563
Taillis de feuillus indifférenciés	4 095	4 354	1 303		9 751
	585				585
Forêt ouverte	206	141	493		840
Autre	12 298	5 191	628		18 117
	446	631			1 077
TOTAL	68 156	49 914	12 285	0	130 356
	5 667	5 717	1 503	0	12 887

N.B. : Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :

- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage ;
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

87 - Tableau 15.1 (S)
Formations boisées de production
Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement
Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Conditions d'exploitation	Débardage sans création de nouvelles infrastructures					
	Moins de 200 m		200 à 500 m		Plus de 500 m	
	Volume total (m ³)	Dont qualités 1 + 2 (m ³)	Volume total (m ³)	Dont qualités 1 + 2 (m ³)	Volume total (m ³)	Dont qualités 1 + 2 (m ³)
Type de peuplement						
Futaie de feuillus	13 200	10 400			63 100	36 400
Futaie de conifères	409 800 <i>160 500</i>	291 100 <i>117 800</i>	93 100 <i>142 900</i>	64 400 <i>108 900</i>	49 700	35 100
Futaie mixte	8 600	7 300	500		1 000	600
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	29 800	19 200	900			
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	16 100 <i>17 600</i>	7 400 <i>5 500</i>	17 000	8 400		
Mélanges de futaie de conifères et taillis	8 700 <i>21 300</i>	1 200 <i>6 100</i>	8 400	900		
Taillis de châtaignier	200					
TOTAL	486 500 <i>199 400</i>	336 600 <i>129 400</i>	119 900 <i>142 900</i>	73 800 <i>108 900</i>	113 900	72 100

N.B. : Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :

- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage ;
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

87 - Tableau 15.1 (P)
Formations boisées de production
Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement
Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Conditions d'exploitation	Débardage sans création de nouvelles infrastructures					
	Moins de 200 m		200 à 500 m		Plus de 500 m	
	Volume total (m ³)	Dont qualités 1 + 2 (m ³)	Volume total (m ³)	Dont qualités 1 + 2 (m ³)	Volume total (m ³)	Dont qualités 1 + 2 (m ³)
Type de peuplement						
Futaie de feuillus	282 600	120 400	273 200 4 700	128 300 200	34 100	7 800
Futaie de conifères	1 741 300 69 700	1 146 500 25 700	699 100 173 800	409 300 72 100	111 600	52 100
Futaie mixte	113 500	51 800	114 900	63 100	30 900	8 800
Mélange pauvre de futaie de feuillus et taillis	2 514 700 418 600	1 007 600 206 100	2 149 100 410 500	977 300 202 600	679 700 184 000	266 400 39 100
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	764 900 42 100	387 800 10 200	843 200 84 700	431 700 53 300	174 800 13 500	82 700
Mélanges de futaie de conifères et taillis	1 173 800 166 000	580 600 82 800	568 300 230 500	186 300 116 600	33 700	15 100
Taillis de châtaignier	398 600 5 400	143 700	561 900 400	92 300	105 100	6 100
Taillis de feuillus indifférenciés	467 400 79 700	127 700 26 100	377 600	95 300	222 200	66 200
Forêt ouverte	20 900	7 200	30 900	14 100	112 400	64 000
Autre	1 703 100 55 500	650 400 18 600	883 100 168 100	430 400 64 500	27 800	6 900
TOTAL	9 180 800 836 900	4 223 600 369 400	6 501 400 1 072 700	2 828 100 509 300	1 532 300 197 400	576 000 39 100

N.B. : Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :

- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage ;
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

87 - Tableau 16

Formations boisées de production

Surface des peuplements par densité de couvert des peuplements

S) Propriété publique (= relevant du régime forestier) P) Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Peuplements	Densité de couvert des peuplements					TOTAL (ha)
	Non recensables (1) (ha)	10 % à 24 % (2) (ha)	25 % à 49 % (2) (ha)	50 % à 74 % (2) (ha)	75 % et plus (2) (ha)	
S) Peuplements de feuillus (3)	370			610	839	1 819
Peuplements de conifères (3)				1 092	1 376	2 469
TOTAL	370			1 703	2 215	4 288
P) Peuplements de feuillus (3)	15 699	1 202	7 544	29 820	56 590	110 855
Peuplements de conifères (3)	8 749	149	1 473	8 116	13 901	32 388
TOTAL	24 447	1 351	9 018	37 936	70 491	143 243
TOTAL TOUTES PROPRIÉTÉS	24 817	1 351	9 018	39 639	72 706	147 531

(1) Peuplements en coupe rase ou formés principalement par des arbres non recensables, le couvert des arbres recensables étant inférieur à 10 % (diamètre de recensabilité : 7,50 cm à 1,30 m)

(2) Peuplements dans lesquels le couvert des arbres recensables est supérieur à 10 %, le couvert total des peuplements comprenant également le couvert libre des arbres non recensables.

(3) La distinction entre les peuplements de feuillus et les peuplements de conifères est faite par l'essence principale sur le point de sondage.

87 - Tableau 17

Formations boisées de production

Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare

S) Propriété publique (= relevant du régime forestier) P) Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Peuplements	Classe de volume à l'hectare							TOTAL (ha)
	Moins de 20 m ³ (2)		20 à 50 m ³ (ha)	50 à 150 m ³ (ha)	150 à 250 m ³ (ha)	250 à 400 m ³ (ha)	Plus de 400 m ³ (ha)	
	Surface totale (ha)	dont surface des peuplements non recensables (ha)						
S) Peuplements de feuillus (1)	590	370	0	633	351	246	0	1 819
Peuplements de conifères (1)	178	0	0	439	195	689	967	2 469
TOTAL	768	370	0	1 072	546	935	967	4 288
P) Peuplements de feuillus (1)	20 664	15 699	11 200	37 287	25 408	13 358	2 938	110 855
Peuplements de conifères (1)	10 981	8 749	3 702	5 683	5 726	2 468	3 828	32 388
TOTAL	31 645	24 447	14 903	42 970	31 133	15 827	6 765	143 243
TOTAL TOUTES PROPRIÉTÉS	32 413	24 817	14 903	44 042	31 679	16 761	7 732	147 531

(1) La distinction entre les peuplements de feuillus et les peuplements de conifères est faite par l'essence principale sur le point de sondage.

(2) Sont inclus dans cette catégorie, quel que soit leur volume à l'hectare, les peuplements en phase terminale de régénération (où quelques gros bois de couvert total inférieur à 10 % peuvent subsister sur semis). Leur surface est estimée à 1 449 ha.

4. Analyse des résultats et comparaison avec les inventaires précédents

4.1. Généralités

Les tableaux qui précèdent traduisent, pour l'essentiel, la situation forestière du département de la Haute-Vienne, telle qu'elle ressort du quatrième inventaire réalisé en 2004 pour les opérations de terrain.

Les résultats des inventaires successifs peuvent être comparés entre eux. Cependant toute interprétation doit être faite en tenant compte du fait que la méthode par échantillonnage et la nature même des observations et mesures qui sont réalisées donnent des estimations assorties d'un intervalle de confiance. Les intervalles de confiance sur les évolutions – obtenues par différence entre deux estimations à partir de deux échantillons indépendants – sont plus larges que ceux relatifs aux mesures d'un seul inventaire.

Entre les différents inventaires, les modalités de réalisation de l'inventaire ont fait l'objet de diverses adaptations ou innovations à la lumière de l'expérience acquise et du développement technologique. Il en résulte qu'il n'est pas possible de confronter directement la totalité des résultats obtenus au cours des inventaires successifs car beaucoup de résultats sont connus sur des domaines légèrement différents.

Ainsi les comparaisons ne peuvent se faire qu'assorties de certaines précautions :

- L'estimation de la surface du département a légèrement varié en raison du changement de méthode. La surface de 2004 vient de la base de données cartographique (BD carto) de l'IGN ;
- Certains types de peuplement et de formation végétale ont changé de définition entre les quatre inventaires et la liste de ces types a également évolué ;
- Les quatre inventaires successifs reposent sur quatre échantillons différents et indépendants, de sorte que les erreurs d'échantillonnage (variance) de chaque inventaire se cumulent dans les comparaisons ;
- Le rapprochement de certains résultats se heurte aussi à la marge d'incertitude qui affecte la classification de certaines formations situées à la limite des conditions définissant les types de formation végétale ;
- Certaines définitions ont évolué entre les inventaires.

Évolution de la surface totale du département

Régions forestières	Surface 2 ^e cycle (1981 ; ha)	Surface 3 ^e cycle (1991 ; ha)	Surface 4 ^e cycle (2004 ; ha)
1 – Basse-Marche	129 770	129 130	129 160
2 – Châtaigneraie limousine	347 940	347 090	346 960
3 – Plateau limousin 1	69 820	71 220	71 320
4 – Plateau de Millevaches	8 300	8 250	8 260
TOTAL	555 830	555 700	555 700

4.2. Occupation du sol

4.2.1. Surface boisée

La surface boisée totale était de 135 210 ha en 1981 et de 141 200 ha en 1991. Elle est de 150 000 ha en 2004, en augmentation de 6 % entre les deux derniers inventaires.

Régions forestières	Surface totale en 2004 (ha)	Taux de boisement en 1991 (%)	Taux de boisement en 2004 (%)
Basse-Marche	129 160	10,9	13,2
Châtaigneraie limousine	346 960	24,6	26,0
Plateau limousin 1	71 320	52,1	52,9
Plateau de Millevaches	8 260	56,6	59,2
Total	555 700	25,4	27,0

L'évolution de la surface des forêts de la Haute-Vienne depuis plus de 140 ans est illustrée par la série chronologique suivante :

- Cadastre 1862	40 712 ha
- Statistique forestière 1878	65 935 ha
- Cadastre 1908	63 841 ha
- Cadastre 1948	85 536 ha
- Cadastre 1961	98 687 ha
- Inventaire forestier national 1963 (1 ^e)	128 691 ha
- Statistique agricole 1974	129 500 ha
- Enquête "Utilisation du territoire" 1974 (a)	134 759 ha
- Inventaire forestier national 1981 (2 ^e)	135 210 ha
- Enquête "Utilisation du territoire" 1982 (a)	135 600 ha
- Enquête "Utilisation du territoire" 1987 (a)	137 100 ha
- Enquête "Utilisation du territoire" 1990 (a)	137 900 ha
- Inventaire forestier national 1991 (3 ^e)	141 200 ha
- Enquête "Utilisation du territoire" 1997 (a)	161 000 ha
- Inventaire forestier national 2004 (4 ^e)	150 000 ha

(a) y compris les bosquets. Source : Scervice central des enquêtes et études statistiques

Même si toutes ces statistiques ne sont pas directement comparables du fait de la multiplicité des sources, il est intéressant de constater que la surface forestière de la Haute-Vienne s'est sensiblement accrue après la 2^e guerre mondiale. Les plantations de conifères subventionnées par le Fonds forestier national y ont notablement contribué. La forêt continue à progresser depuis lors.

L'augmentation de la surface forestière départementale entre les deux derniers inventaires a été plus marquée en *Basse-Marche* et dans la *Châtaigneraie limousine*.

Évolution de la surface boisée selon la région forestière

	2 ^e inventaire (1981)			3 ^e inventaire (1991)			4 ^e inventaire (2004)			Evolution de la surface boisée	
	Surface totale (ha)	Surface boisée (ha)	Taux de boisement (%)	Surface totale (ha)	Surface boisée (ha)	Taux de boisement (%)	Surface totale (ha)	Surface boisée (ha)	Taux de boisement (%)	Inventaires 3 à 4	Inventaires 2 à 4
1 – Basse-Marche	129 770	14 400	11,1 %	129 130	14 040	10,9 %	129 160	17 080	13,2 %	21,6 %	18,6 %
2 – Châtaigneraie limousine	347 940	83 300	23,9 %	347 090	85 400	24,6 %	346 960	90 320	26,0 %	5,8 %	8,4 %
3 – Plateau limousin 1	69 820	33 210	47,6 %	71 220	37 110	52,1 %	71 320	37 710	52,9 %	1,6 %	13,5 %
4 – Plateau de Millevaches	8 300	4 310	51,8 %	8 250	4 660	56,6 %	8 260	4 890	59,2 %	4,8 %	13,5 %
TOTAL	555 830	135 210	24,3 %	555 700	141 220	25,4 %	555 700	150 000	27,0 %	6,2 %	10,9 %

4.2.2. Changements d'usage du sol

La surface des landes était de 10 950 ha en 1991 ; elle n'est plus que de 6 160 ha en 2004 soit une diminution de 44 %. Ces landes ont été reconquises par l'agriculture et la forêt (reboisement).

Évolution de la surface des landes selon la région forestière

Région forestière	Surface en 1981 (ha)	Surface en 1991 (ha)	Surface en 2004 (ha)	Surface des landes relativement à la surface boisée en 2004
1 – Basse-Marche	2 210	2 060	990	5,8 %
2 – Châtaigneraie limousine	9 280	5 310	3 610	4,0 %
3 – Plateau limousin 1	4 910	2 590	1 260	3,3 %
4 – Plateau de Millevaches	1 480	990	300	6,1 %
TOTAL	17 880	10 950	6 160	4,1 %

La surface des terrains agricoles et des peupleraies était de 352 710 ha lors du précédent inventaire ; elle est à présent de 346 040 ha soit une diminution de 2 %.

La surface des eaux intérieures et des terrains sans production végétale est passée de 50 820 ha à 53 500 ha soit une augmentation de 5 %.

Ces seules comparaisons ne permettent pas de rendre compte des changements de localisation dans l'occupation du sol qui peuvent partiellement se compenser en surface.

Afin d'obtenir une estimation des mutations lors de la dernière décennie, l'échantillon de points visités au sol en 1991 a été reporté sur les photos du quatrième inventaire (2000). Les changements effectifs d'usage du sol ont alors été observés en chaque point.

À partir de ces observations la matrice de passage ci-après a été construite avec :

- sur les lignes, la répartition de la surface au 3^e inventaire selon l'usage du sol en 2000 ;
- en colonnes, la répartition de la surface en 2000 selon l'usage du sol au 3^e inventaire.

La diagonale principale indique les surfaces restées inchangées, les cases de la même ligne les surfaces cédées, celles de la même colonne les surfaces acquises entre les deux dates. Compte tenu du faible nombre de points observés hors des formations boisées de production et des landes, l'imprécision est élevée et ces indications doivent être considérées comme de simples tendances et ordres de grandeur. L'unité du tableau suivant est l'ha.

Matrice de passage de l'usage du sol entre 1991 et 2000

		2000					Totaux 1991
		Forêt de production (a)	Autres forêts	Landes	Agricole	Autres usages	
1991 (3 ^e inventaire)	Forêt de production (a)	136 660		640	550	820	138 670
	Autres forêts		2 770				2 770
	Landes	3 370		7 000	580		10 950
	Agricole	100		280	352 110		352 490
	Autres usages	30		360		50 440	50 820
Totaux 2000		140 150	2 770	8 280	353 250	51 260	555 700

(a) : y compris les peupleraies.

Certains types de formation végétale n'ayant pas fait l'objet de levés, les informations données par ces observations sont partielles. Ainsi, il est possible qu'une partie de la surface des landes et des friches agricoles du 3^e inventaire soit devenue boisement de production au dernier inventaire par densification de la végétation ligneuse spontanée.

4.3. Évolution de la surface des formations boisées

4.3.1. Classe juridique de propriété

On distingue :

- Les forêts relevant du régime forestier, gérées en application du Code forestier par l'Office national des forêts (ONF). Ces forêts publiques comprennent les forêts domaniales, départementales ainsi qu'une partie des forêts communales, sectionnales et d'établissements publics ;
- Les forêts privées

Lors des deux premiers inventaires, les surfaces totales de terrains publics annoncées par l'IFN ont été fournies par l'Office national des forêts. Il y a donc concordance entre les deux sources.

Aux 3^e et 4^e inventaires, ces surfaces ont été également fournies par l'ONF en même temps que les cartes de ces terrains. Mais ce sont les surfaces obtenues par planimétrie informatique des cartes qui ont été retenues pour la surface totale des terrains publics. En effet, les surfaces fournies par l'ONF prennent en compte les espaces non boisés et sont, de ce fait, supérieures aux surfaces des formations boisées planimétrées par l'IFN.

La cartographie IFN du département de la Haute-Vienne a été réalisée avec un seuil minimal de représentation de 2,25 ha ; les propriétés privées de moins de 2,25 ha incluses dans les terrains publics, ainsi que les propriétés relevant du régime forestier isolées inférieures à ce seuil n'ont pas été cartographiées.

Évolution de la surface boisée selon le régime juridique de la propriété et l'utilisation

Propriété	Formations boisées de production (1991 ; ha)	Autres formations boisées (1991 ; ha)	Formations boisées de production (2004 ; ha)	Autres formations boisées (2004 ; ha)	Variation Forêt de production	Variation Autres formations boisées
<i>Domaniale</i>	260	10	360		+ 42,2 %	'
<i>Autre publique</i>	2 750		3 920		+ 42,5 %	
Publique	3 010	10	4 290		+ 42,5 %	
Privée	135 440	2 760	143 240	2 470	+ 5,8 %	- 10,5 %
Total	138 450	2 770	147 530	2 470	+ 6,6 %	- 1 0,8 %

Les surfaces boisées de production ont progressé en forêt publique comme en forêt privée. La forte progression relative de la forêt publique, suite à une politique d'acquisition par l'État et par les collectivités territoriales (communes principalement), concerne toutefois des surfaces modestes.

Les deux seules forêts domaniales sont celles des Monts d'Ambazac (85 ha) et de la forêt de Chaud à Nedde au pied du *Plateau de Millevalches* (275 ha), récemment agrandie.

Le département de la Haute-Vienne possède 3 forêts couvrant 247 ha mais dont 174 seulement sont boisés. La forêt de Châteauneuf à l'est du département couvre 92 ha et les forêts des Vaseix et du Mas du Loup sont situées près de Limoges.

Concernant les autres forêts relevant du régime forestier, on distingue les forêts communales, généralement de petite taille – hormis celle de Bersac-sur-Rivalier, 97 ha –, les forêts sectionnelles, les plus représentées, avec d'importants massifs comme ceux de Peyrat-le-Château (620 ha), de Nedde (240 ha), de Saint-Léger-la-Montagne (180 ha), de Souffrangeas (130 ha), de la Croisille-sur-Brillance (120 ha), de Doms (110 ha), et de petits massifs forestiers appartenant à des établissements publics (Hospices de Magnac-Laval, Centre hospitalier de Limoges, Conservatoire du Littoral, SIVU de la Monnerie, forêt syndicale mixte de Vassivière).

4.3.2. Structure forestière

Le tableau ci-après compare, entre les deux derniers inventaires, la répartition de la surface des formations boisées de production selon la structure forestière, appréciée sur chaque point de sondage :

Propriété	1991			2004		
	Futaie (%)	Mélange de futaie et taillis (%)	Taillis (%)	Futaie (%)	Mélange de futaie et taillis (%)	Taillis (%)
Domaniale	95,3	4,7		53,5	13,7	32,8
Autre publique	75,8	21,0	3,2	72,6	21,0	6,4
Publique	77,5	19,6	2,9	71,0	20,4	8,6
Privée	44,7	35,9	19,4	41,1	30,3	28,6
Total	45,4	35,6	19,0	42,0	30,0	28,0

La futaie, en particulier de conifères et de chênes, a particulièrement souffert lors de la tempête de décembre 1999. De ce fait, et bien que la futaie représente plus de 40 % de la surface de la forêt de production, sa part a sensiblement diminué entre les deux derniers inventaires. Par ailleurs, une proportion de mélange de futaie et taillis ont évolué vers la structure de taillis.

4.3.3. Essence principale

Pour les mélanges de futaie et taillis, l'essence principale du peuplement est celle de la futaie.

Évolution de la surface boisée de production selon la région forestière et le groupe de l'essence principale

Régions forestières	Feuillu		Conifère	
	Surface 1991 (ha)	Surface 2004 (ha)	Surface 1991 (ha)	Surface 2004 (ha)
1 – Basse-Marche	12 120	15 540	1 630	1 380
2 – Châtaigneraie limousine	68 170	72 500	15 090	16 100
3 – Plateau limousin 1	23 090	22 490	13 720	14 710
4 – Plateau de Millevaches	2 040	2 140	2 590	2 670
Total	105 420	112 670	33 030	34 860
<i>Variation</i>	+ 7 250 (+ 6,9 %)		+ 1 830 (+ 5,5 %)	

Évolution de la surfaces boisée de production selon l'essence principale

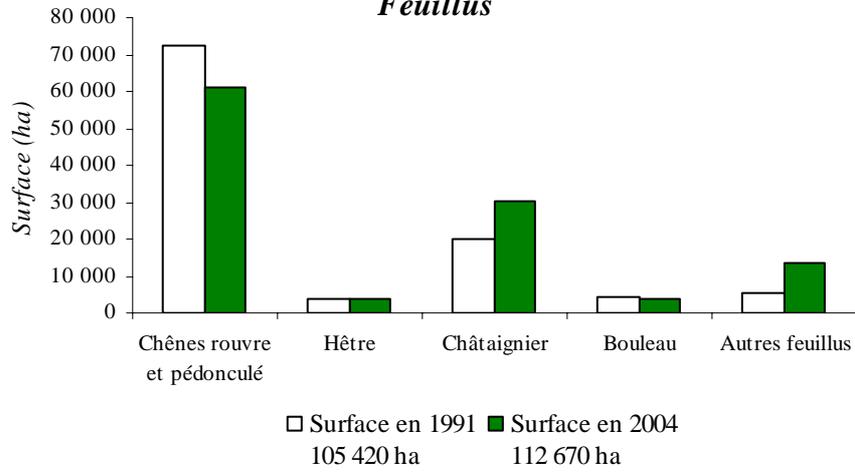
Surfaces	Surface en 1991 (ha)	Surface en 2004 (ha)	Évolution (ha)
Essence principale			
Chênes rouvre et pédonculé	72 250	61 090	- 11 160
Hêtre	3 750	3 700	- 40
Châtaignier	20 180	30 380	10 190
Bouleau	4 100	4 040	- 50
Autres feuillus*	5 140	13 460	8 320
Total feuillus	105 420	112 670	7 250
Pin sylvestre	4 040	3 040	- 1 000
Épicéa commun	5 670	4 160	- 1 510
Douglas	15 050	20 820	5 770
Épicéa de Sitka	2 610	2 930	320
Autres conifères**	5 660	3 900	- 1 750
Total conifères	33 030	34 860	1 830
Total	138 450	147 530	9 080

* dont : saule, chêne rouge d'Amérique, grand aulne.

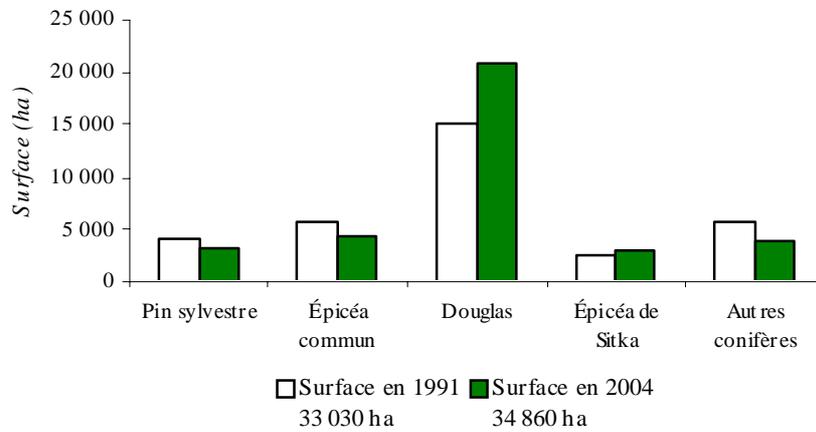
** dont : sapin pectiné, mélèze exotique, sapin américain.

Globalement la surface forestière s'est accrue de 6,6 % entre 1991 et 2004. Mais des évolutions importantes sont à signaler dans la répartition des surfaces par essence principale. Les effets dévastateurs de l'ouragan de décembre 1999 sur les chênes pédonculé et rouvre ont entraîné un recul de plus de 15 % des superficies où ils régnaient comme essence principale au bénéfice du châtaignier en structure taillis. La tempête a également gravement affecté les plantations de pin sylvestre, d'épicéa commun et de sapins qui voient leurs surfaces diminuer alors que les importants reboisements en douglas ont permis à cette essence de progresser depuis 1991 malgré les dégâts dans les peuplements les plus âgés.

Évolution des surfaces selon l'essence principale
Feuillus



Conifères



4.4. Évolution du volume et de la production des formations boisées de production

Dans la description des types de peuplements ci-dessus figurent déjà les données d'ensemble relatives aux volumes inventoriés dans chaque type, ainsi que celles des productions correspondantes.

Le tableau ci-après compare par type d'arbre les principaux résultats globaux des deux derniers inventaires, à savoir : le volume des bois sur pied, l'accroissement courant de ces volumes (moyennes des années 1999 - 2003), la production brute (somme de l'accroissement courant et du recrutement moyens annuels)

	Feuillus de futaie	Feuillus de taillis	Conifères	Tous arbres	
				Total	par ha
A) Volume					
(milliers de m³)					
Volume en 1991	9 438,8	6 828,6	4 921,3	21 188,6	153
Volume en 2004	10 175,4	4 908,3	5 300,4	20 384,0	138
Évolution relative	+ 7,8 %	- 28,1 %	+ 7,7 %	- 3,8 %	- 9,7 %
B) Accroissement					
(m³/an)					
Accroissement en 1991	342 300	376 850	366 250	1 085 400	7,85
Accroissement en 2004	379 200	333 400	379 400	1 092 000	7,40
Évolution relative	+ 10,8 %	- 11,5 %	+ 3,6 %	+ 0,6 %	- 5,6 %
C) Production brute					
(m³/an)					
Production brute en 1991	346 250	439 950	384 200	1 170 400	8,45
Production brute en 2004	380 850	392 900	390 150	1 163 950	8,90
Évolution relative	+ 10,0 %	- 10,7 %	+ 1,6 %	- 0,6 %	- 6,7 %

4.4.1. Volume sur pied

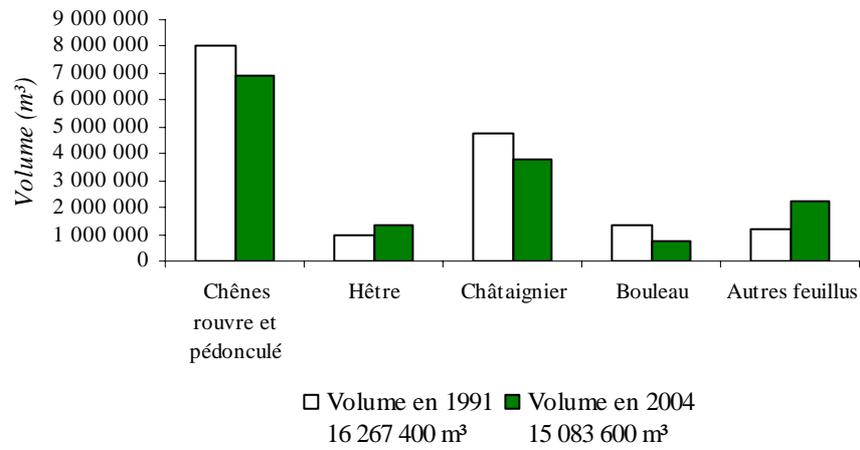
Les volumes par essence donnés ci-après concernent tous les arbres de l'essence indiquée, qu'elle soit principale ou non.

Essence	Volume	Volume en 1991 (m ³)	Volume en 2004 (m ³)	Évolution (m ³)
Chênes rouvre et pédonculé		8 025 300	6 937 500	- 1 087 800
Hêtre		978 100	1 350 900	372 700
Châtaignier		4 741 500	3 766 900	- 974 600
Bouleau		1 313 400	775 200	- 538 300
Autres feuillus*		1 209 000	2 253 300	1 044 300
Total feuillus		16 267 400	15 083 600	- 1 183 700
Pin sylvestre		527 800	402 100	- 125 700
Épicéa commun		812 400	805 800	- 6 600
Douglas		1 899 600	2 454 100	554 500
Épicéa de Sitka		361 200	751 100	389 900
Autres conifères**		1 320 200	887 200	- 433 000
Total conifères		4 921 300	5 300 400	379 100
Total		21 188 600	20 384 000	- 804 600

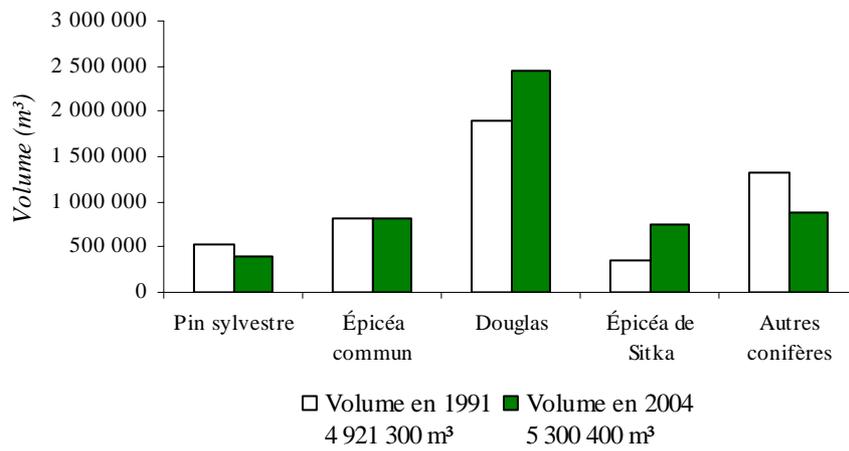
* dont : chêne rouge d'Amérique, saule, tremble.

** dont : mélèze exotique, sapin pectiné, sapin américain.

Évolution des volumes sur pied Feuillus



Conifères



4.4.2. Accroissement courant

Les accroissements par essence donnés ci-après concernent tous les arbres de l'essence indiquée, qu'elle soit principale ou non. Ces accroissements se rapportent à la moyenne des 5 années précédant l'année des opérations de terrain c'est-à-dire la période 1999-2003.

Essence	Accroissement en 1991 (m ³ /an)	Accroissement en 2004 (m ³ /an)	Évolution (m ³ /an)
Chênes rouvre et pédonculé	302 750	230 500	- 72 250
Hêtre	44 200	55 850	11 650
Châtaignier	242 950	248 050	5 100
Bouleau	61 300	39 600	- 21 700
Autres feuillus*	67 900	138 600	70 700
Total feuillus	719 150	712 600	- 6 500
Pin sylvestre	23 350	17 500	-5 850
Épicéa commun	65 450	55 650	-9 800
Douglas	167 900	209 100	41 200
Épicéa de Sitka	38 850	46 700	7 850
Autres conifères**	70 700	50 450	- 20 300
Total conifères	366 250	379 400	13 150
Total	1 085 400	1 092 000	6 650

* dont : chêne rouge d'Amérique, saule, tremble.

** dont : sapin pectiné, mélèze exotique, sapin américain.

4.4.3. Recrutement

Le recrutement est le volume total des arbres devenus recensables au cours de l'année i.e. des arbres dont la diamètre à 1,30 m a dépassé le seuil de 7,5 cm dans l'année. Il s'agit en fait de la moyenne des cinq années précédant celle des opérations de terrain (1999-2003).

Essence	Recrutement en 1991 (m ³ /an)	Recrutement en 2004 (m ³ /an)	Évolution (m ³ /an)
Chênes rouvre et pédonculé	12 050	3 350	- 8 700
Hêtre	2 250	1 700	- 550
Châtaignier	32 600	34 550	1 900
Bouleau	6 500	2 850	- 3 650
Autres feuillus*	13 700	18 700	5 000
Total feuillus	67 050	61 150	- 5 950
Pin sylvestre	650	300	- 350
Épicéa commun	4 900	250	- 4 650
Douglas	9 000	8 500	- 450
Épicéa de Sitka	750	550	- 200
Autres conifères**	2 650	1 150	- 1 500
Total conifères	17 950	10 800	- 7 150
Total	85 000	71 900	- 13 100

* dont : saule, noisetier, chêne rouge d'Amérique.

** dont : sapin pectiné, pin laricio, mélèze exotique.

4.4.4. Production brute

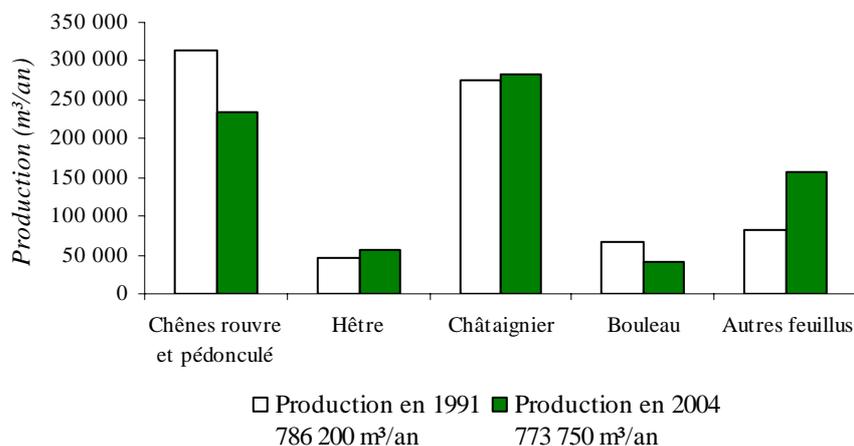
La production brute annuelle est la somme de l'accroissement courant et du recrutement moyen annuel. Le tableau ci-après et les graphiques ci-contre résument la situation :

Essence	Production brute	Production en 1991 (m ³ /an)	Production en 2004 (m ³ /an)	Évolution (m ³ /an)
Chênes rouvre et pédonculé		314 800	233 850	- 80 950
Hêtre		46 450	57 500	11 100
Châtaignier		275 600	282 600	7 000
Bouleau		67 800	42 450	- 25 300
Autres feuillus*		81 600	157 300	75 700
Total feuillus		786 200	773 750	- 12 450
Pin sylvestre		24 050	17 850	- 6 200
Épicéa commun		70 350	55 900	- 14 450
Douglas		176 900	217 600	40 750
Épicéa de Sitka		39 600	47 250	7 650
Autres conifères**		73 400	51 600	- 21 800
Total conifères		384 200	390 200	6 000
Total		1 170 400	1 163 950	- 6 450

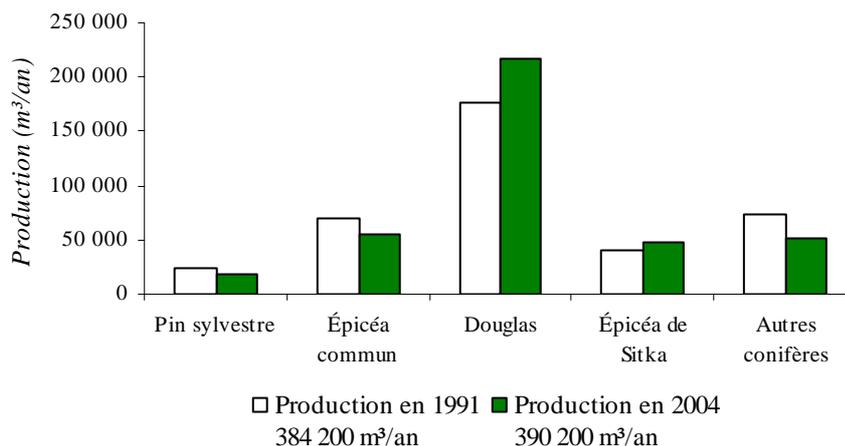
* dont : chêne rouge d'Amérique, saule, tremble.

** dont : sapin pectiné, mélèze exotique, sapin américain.

*Évolution de la production brute par essence
Feuillus*



Conifères



Du fait des volumes conséquents abattus par la tempête de décembre 1999, le volume sur pied estimé pour ce 4^e inventaire est globalement inférieur de 3,8 % à celui du 3^e. Ainsi le volume sur pied des feuillus diminue de 7,3 %. Les essences les plus touchées sont les chênes rouvre et pédonculé (- 13,6 %), le châtaignier (- 20,6 %) et le bouleau (- 41,0 %). Le volume sur pied des conifères quant à lui est supérieur à celui de l'inventaire précédent de 7,7 %. Cette augmentation est principalement le fait des jeunes plantations très productives de douglas (+ 29,2 %) et d'épicéa de Sitka (+ 107,9 %) installées dans des zones humides et peu affectées par la tempête. Par contre les boisements de pin sylvestre, fortement dévastés, ont un volume sur pied inférieur de 23,8 % à celui de 1991. Le volume de certaines essences résineuses a toutefois regressé : pins (- 33,9 %), sapin de Nordmann (- 100 %) et mélèzes du Japon et hybride (- 48,3 %).

Malgré les effets désastreux de la tempête, la production brute annuelle apparaît identique en 1991 et 2004. Mais c'est principalement le fait des jeunes plantations de douglas (+ 23,0 %) et d'épicéa de Sitka (+ 19,3 %) ainsi que de l'accroissement des essences feuillues peu touchées par la tempête mais souvent de qualité médiocre (hêtre, tremble...). Par contre les essences les plus sinistrées voient leur production annuelle sensiblement régresser comme les chênes pédonculé et rouvre (- 25,7 %), le bouleau (- 37,4 %), le pin sylvestre (- 25,8 %), l'épicéa commun (- 20,5 %).

5. Économie forestière

Cette partie a été rédigée par le Service régional de la forêt et du bois de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt du Limousin.

5.1. Contexte régional

La forêt du Limousin représente maintenant 34,3 % de son territoire. Elle est d'apparition récente puisque les deux tiers de sa superficie n'ont pas plus de 50 ans. Les plantations résineuses, commencées entre les deux guerres avec le pin sylvestre, se sont considérablement développées avec le Fonds forestier national, d'abord avec l'épicéa puis avec le douglas, toujours largement utilisé aujourd'hui.

Cette jeunesse du massif forestier explique pour une bonne part l'inadaptation de l'appareil de récolte et de transformation de ses produits qui, bien qu'en plein développement, doit encore beaucoup progresser pour correspondre au plein emploi de la ressource maintenant arrivée à maturité.

Si la production feuillue, bien que présentant un important potentiel de récolte inemployé, ne suscite pas d'emballage par les industriels du fait notamment d'une qualité moyenne, il n'en est pas de même pour le résineux dont la qualité, en particulier celle du douglas, l'oriente sur des emplois haut de gamme.

Les statistiques ci-après sont explicites à ce sujet. Elles doivent malgré tout être analysées dans le contexte de l'après tempête de 1999 qui a frappé très fortement le Limousin. Ce n'est qu'à partir de 2003 voire 2004 qu'elles traduiront, sans artefact, la progression de la filière bois amorcée depuis les années 1990-1995.

Nota : La région Limousin comporte trois départements d'importance forestière, en superficie et en activité, très inégales puisque la Corrèze représente près de 50 % du poids régional alors que la Creuse et la Haute-Vienne se partagent les 50 % autres en deux parts à peu près égales.

5.2. Département de la Haute-Vienne

Les commentaires portent sur les données 1999, les données 2000-2001-2002 étant très marquées par les résultats liés à la tempête de 1999.

5.2.1. Exploitation forestière

122 entreprises ont leur siège social et une activité d'exploitation forestière dans le département ; 85 ont eu une activité en 1999 :

- entreprises d'exploitation forestière sans scierie : 28
- entreprises de scierie sans exploitation forestière : 17 (et 8 scieries à façon)
- entreprises d'exploitation forestière et de scierie : 32.

Elles ont employé 508 salariés permanents soit 34 % des emplois en Limousin de la branche d'activité.

Le volume global exploité en Haute-Vienne est de 468 876 m³ soit 25 % de la récolte régionale.

Les tendances observées sur les cinq années 1995-1999 :

- stabilité voire légère diminution de la récolte en bois d'œuvre feuillu à 114 263 m³/an environ
- stabilité de la récolte en bois d'industrie feuillu à 173 000 m³/an environ
- progression importante de la récolte des bois d'œuvre résineux (134 000 m³ en 1999) de 29 % entre 1995 et 1999
- stabilité de la récolte en bois d'industrie résineux à 39 000 m³/an environ.

La tendance à l'augmentation forte de récolte de bois résineux sera à observer après 2003-2004 mais devrait se confirmer compte tenu de la disponibilité importante de la ressource.

5.2.2. Scieries

En 1999, 57 scieries ont leur siège social en Haute-Vienne, soit 36 % des scieries régionales. Elles emploient 398 personnes soit 38 % des emplois régionaux de cette branche d'activité. Des investissements récents très importants, dans une unité principalement, ont considérablement amélioré la productivité de ces entreprises.

Le volume global des sciages produits en Haute-Vienne est de 108 696 m³, soit près de 30 % des sciages du Limousin.

Répartition des sciages résineux (% du total sciages résineux Haute-Vienne) :

- épicéa : environ 54 % en progression importante
- pin sylvestre : environ 2,5 % en forte régression sur la période
- douglas : environ 36 % en forte progression

Les évolutions constatées sont :

- une stabilité des volumes sciages feuillus
- une nette progression des sciages résineux qui se continuera très vraisemblablement après 2003-2004.

5.2.3. Les autres entreprises

(autres que les entreprises de 2^{ème} transformation)

Ce sont les industries lourdes qui valorisent à la fois les bois dit d'industrie récoltés en forêts et les sous-produits des scieries :

- INTERNATIONAL PAPER à SAILLAT qui valorise à elle seule près de 1,3 million de tonnes de bois d'industrie et de coproduits des scieries, dont près de 50 % en provenance de la région Limousin.

Récolte de bois sur le département de la Haute-Vienne (Source EAB)

	1995	1996	1997	1998	1999	Moyenne 1995/99	2000	2001	2002	Moyenne 2000/02	Évolution moyenne 2000/02 / moyenne 1995/99
<i>Bois d'œuvre</i>											
Chêne	66 882	52 450	66 363	60 579	73 021	63 859	77 110	72 160	60 214	69 828	9 %
Hêtre	5 698	4 706	4 871	5 421	8 177	5 775	7 272	8 825	5 464	7 187	24 %
Châtaignier	35 284	26 276	28 391	23 036	22 103	27 018	24 225	27 259	25 383	25 622	- 5 %
Autre feuillus	8 575	6 528	8 819	10 250	10 962	9 027	13 087	10 040	11 370	11 499	27 %
Total feuillus :	116 439	89 960	108 444	99 286	114 263	105 678	121 694	118 284	102 431	114 136	8 %
Sapin, épicéa	32 755	40 926	53 029	45 146	56 110	45 593	195 200	128 148	103 381	142 243	212 %
Douglas	54 778	45 505	49 007	48 785	63 357	52 286	78 063	349 397	305 251	244 237	367 %
Pin sylvestre	5 871	9 761	6 237	7 384	5 664	6 983	5 551	17 920	21 661	15 044	115 %
Autres conifères	10 894	7 199	13 203	7 745	9 484	9 705	20 101	64 578	29 262	37 980	291 %
Total Conifères :	104 298	103 391	121 476	109 060	134 615	114 568	298 915	560 043	459 555	439 504	284 %
Total Bois d'œuvre (1) :	220 737	193 351	229 920	208 346	248 878	220 246	420 609	678 327	561 986	553 641	151 %
<i>Bois d'industrie</i>											
<i>Bois de trituration</i>											
Feuillus	133 232	116 938	143 480	145 482	145 440	136 914	168 402	198 528	202 171	189 700	39 %
Conifères	33 674	41 948	43 221	27 381	26 963	34 637	42 790	49 828	30 887	41 168	19 %
<i>Autres bois d'industrie</i>											
Feuillus	37 949	31 714	38 061	28 876	27 542	32 828	33 904	42 280	33 908	36 697	12 %
Conifères	5 244	9 813	3 432	1 476	2 399	4 473	6 162	16 678	22 275	15 038	236 %
Total BI Feuillus :	171 181	148 652	181 541	174 358	172 982	169 743	202 306	240 808	236 079	226 398	33 %
Total BI Conifères :	38 918	51 761	46 653	28 857	29 362	39 110	48 952	66 506	53 162	56 207	44 %
Total Bois d'industrie (2) :	210 099	200 413	228 194	203 215	202 344	208 853	251 258	307 314	289 241	282 604	35 %
Total Bois de feu (3) :	14 236	18 270	16 687	16 261	17 654	16 622	14 345	15 036	18 108	15 830	- 5 %
Total général RÉCOLTE 87 (1+2+3) :	445 072	412 034	474 801	427 822	468 876	445 721	686 212	1 000 677	869 335	852 075	91 %
<i>Rappel : Récolte totale Limousin</i>	1 635 021	1 655 539	1 750 237	1 709 209	1 848 916	1 719 784	2 835 024	2 885 200	2 488 239	2 736 154	59 %
<i>dont 87 en % :</i>	27 %	25 %	27 %	25 %	25 %	26 %	24 %	35 %	35 %	31 %	154 %

Production des scieries du département de la Haute - Vienne (source EAB)

	1995	1996	1997	1998	1999	Moyenne 1995/99	2000	2001	2002	Moyenne 2000/02	Évolution moyenne 2000/02 / moyenne 1995/99
Sciages Feuillus											
Chêne	21 765	15 765	15 600	17 210	15 122	17 092	11 334	10 939	11 761	11 345	- 34 %
Hêtre	1 189	1 348	2 014	1 990	2 315	1 771	1 248	599	617	821	- 54 %
Châtaignier	11 331	10 398	10 361	10 279	8 987	10 271	8 507	6 629	6 275	7 137	- 31 %
Autre feuillus	5 100	2 881	2 419	3 543	2 980	3 385	2 848	2 412	3 539	2 933	- 13 %
Total feuillus :	39 385	30 392	30 394	33 022	29 404	32 519	23 937	20 579	22 192	22 236	- 32 %
Sciages Conifères											
Sapin, épicéa	20 275	21 934	32 195	37 595	34 044	29 209	37 789	45 945	38 008	40 581	39 %
Douglas	16 321	13 247	14 905	15 864	22 677	16 603	26 039	23 492	40 510	30 014	81 %
Pin sylvestre	3 340	4 868	5 975	2 669	1 612	3 693	4 511	1 898	2 133	2 847	- 23 %
Autres conifères	3 193	4 696	4 361	5 155	4 092	4 299	3 970	2 767	6 710	4 482	4 %
Total Conifères :	43 129	44 745	57 436	61 283	62 425	53 804	72 309	74 102	87 361	77 924	45 %
Bois tropicaux											
	600	0	350	600	0	310	0	350	200	0	0 %
<i>Merrains</i>	1 411	2 285	2 289	3 970	3 652	2 721	3 170	3 667	4 973	3 937	45 %
<i>Traverses</i>	19 679	19 346	14 278	13 797	13 215	16 063	10 353	10 924	11 655	10 977	- 32 %
Total Sciages 87 :	104 204	96 768	104 747	112 672	108 696	105 417	109 769	109 622	126 381	115 257	9 %
Total Sciages Limousin											
	347 371	325 864	348 861	356 415	364 513	348 605	390 436	406 491	432 779	409 902	18 %
<i>dont 87 en %</i>	30 %	30 %	30 %	32 %	30 %	30 %	28 %	27 %	29 %	28 %	- 7 %
Produits connexes											
Plaquettes et chutes	60 440	64 360	73 558	67 548	67 799	66 741	73 707	80 613	84 325	79 548	19 %
Sciures et écorces	28 783	26 600	35 883	38 257	36 467	33 198	27 382	29 918	39 841	32 380	- 2 %
Déchets utilisés ou transférés aux ateliers de l'entreprise	335	10	0	0	425	154	364	250	210	275	78 %
Total Produits connexes :	89 558	90 970	109 441	105 805	104 691	100 093	101 453	110 781	124 376	112 203	12 %

6. Annexes

6.1. Glossaire

ACCROISSEMENTS

Accroissement courant (formations boisées de production)

Il est calculé sur la période de 5 ans précédant l'année des mesures sur le terrain.

L'accroissement en volume sur écorce des peuplements est la somme de deux composantes :

a) l'accroissement des arbres sur pied, compte-tenu des arbres qui ne sont devenus recensables qu'au cours de la période de 5 ans définie ci-dessus ;

b) l'accroissement que les arbres actuellement coupés et les chablis avaient apporté au peuplement pendant la fraction de la même période durant laquelle ils étaient encore sur pied.

Accroissement moyen (peupliers cultivés) : c'est le quotient du volume par l'âge de plantation.

ALIGNEMENTS

Ligne d'arbres d'essences forestières plantés à intervalles réguliers, d'une largeur moyenne en cime inférieure à 15 m et d'une longueur au moins égale à 25 m, comportant au moins 3 arbres recensables avec une densité moyenne d'au moins 1 arbre recensable tous les 25 m.

La condition de recensabilité n'est pas exigée pour les peupliers cultivés constituant des alignements « purs » de peupliers (ceux-ci représentant plus de 75 % du nombre des arbres) plantés, dans un but de production de bois, au sein de terrains agricoles ou parfois forestiers.

AUTRE FORMATION BOISÉE

(Voir FORMATION BOISÉE DE PRODUCTION).

CATÉGORIE DE DIMENSION DES BOIS

Les quatre catégories de dimension figurant dans les publications correspondent aux circonférences à 1,30 m suivantes :

- Non recensables = moins de 24,5 cm ;
- Petit bois = 24,5 à 72,4 cm ;
- Moyen bois = 72,5 à 120,4 cm ;
- Gros bois = 120,5 cm et plus.

CATÉGORIE D'UTILISATION DES BOIS

Les trois catégories d'utilisation des bois mentionnées dans les publications sont les suivantes :

- Catégorie I : Tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine ;
- Catégorie II : Autres sciages, menuiserie courante, charpenterie, caisserie, coffrage, traverses ;
- Catégorie III : Bois d'industrie et bois de chauffage.

Ces catégories d'utilisation s'appliquent au volume de la tige arrêtée à l'une des découpes définies ci-après.

Ce volume total est diminué du rebut éventuel.

DÉCOUPES

Les données relatives aux volumes et accroissements concernent les volumes sur écorce arrêtés aux différentes découpes suivantes :

- découpe bois fort de 7 cm de diamètre (22 de circonférence) pour les tiges de toutes catégories de dimension (voir catégorie de dimensions des bois), y compris les brins de taillis ;
- éventuellement découpe de forme pour la tige.
Dans le cas d'un arbre fourchu, les deux tiges sont cubées.

ESSENCE PRINCIPALE

C'est l'essence occupant la plus grande partie du couvert libre total du peuplement sur le point d'inventaire (et plus précisément dans un rayon de 25 m autour de ce point).

Les volumes et accroissements donnés pour une essence (tableaux 10 et 11) ou un groupe d'essences (tableau 14) concernent tous les arbres de cette essence ou de ce groupe d'essences, qu'ils soient ou non dans un peuplement où l'essence ou le groupe d'essences sont principaux.

La surface S où une essence A se trouve principale ne contient généralement qu'une partie des arbres de cette essence ; il peut en exister d'autres sur des surfaces où cette essence n'est pas principale mais seulement accessoire ; de façon symétrique, la surface S contient généralement d'autres essences que A.

Cette situation ne pourrait souffrir d'exception que dans le cas d'une essence n'existant qu'en peuplement rigoureusement pur.

FORMATION BOISÉE DE PRODUCTION

Formation végétale qui, principalement constituée par des arbres ou arbustes appartenant à des essences forestières, satisfait aux conditions suivantes :

- soit être constituée de tiges recensables (circonférence à 1,30 m égale ou supérieure à 24,5 cm) dont le couvert apparent (projection de leurs couronnes sur le sol) est d'au moins 10 % de la surface du sol, soit présenter une densité à l'hectare d'au moins 500 jeunes tiges non recensables (plants, rejets, semis) vigoureuses, bien conformées et bien réparties ; dans le cas de plantations à grand écartement régulièrement entretenues la densité est ramenée à 300 sujets à l'hectare ;
- avoir une surface d'au moins 5 ares, avec une largeur moyenne en cime d'au moins 15 m ;
- ne pas avoir essentiellement une fonction de protection ou d'agrément.

N.B. : les vergers autres que les châtaigneraies sont exclus ainsi que les noyeraies et les truffières cultivées ; ils sont versés en usage agricole.

Les bouquets d'arbres d'une superficie inférieure à 5 ares sont considérés comme des arbres épars.

On distingue dans les formations boisées de production :

- les forêts : celles qui appartiennent à un massif boisé d'au moins 4 ha avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m ;
- les boqueteaux : petits massifs boisés de superficie comprise entre 50 ares et 4 ha avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m ;
- les bosquets : petits massifs boisés compris entre 5 ares et 50 ares avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m, et tous les massifs d'une largeur moyenne en cime comprise entre 15 m et 25 m sans condition de surface maximale.

Une « AUTRE FORMATION BOISÉE » a la même définition qu'une formation boisée de production sinon que sa fonction de production est nulle ou très accessoire. Il s'agit essentiellement des forêts inexploitable car inaccessibles ou situées sur de trop fortes pentes, et celles dont le rôle de protection interdit que des coupes y soient faites. Cette catégorie inclut également les espaces verts boisés à but esthétique, récréatif et culturel.

LANDES

Cette catégorie groupe les landes, friches et terrains vacants non cultivés et non entretenus régulièrement pour le pâturage.

La lande peut contenir des arbres forestiers épars (ou en bouquets de surface inférieure à 5 ares) à condition, si ces arbres sont recensables, que le couvert boisé local reste inférieur à 10 % ou, s'ils ne sont pas recensables, que leur densité à l'hectare reste inférieure à 500 tiges.

PEUPLERAIES

Peuplements artificiels composés de peupliers cultivés, plantés à espacements réguliers, avec une densité de plantation supérieure à 100 à l'hectare (et une densité de peupliers vivants supérieure à 50 par hectare).

En outre, les peupleraies doivent avoir une surface d'au moins 5 ares avec une largeur moyenne en cime d'au moins 15 m.

POSITION TOPOGRAPHIQUE

Position topographique locale la plus représentative de la placette, appréciée sur le terrain. La dénomination « terrain plat » correspond aux situations à pente inférieure à 5 % par opposition aux « versants » à pente supérieure à 5 %. Les positions basses comportent les bas de versant, les vallées, les vallons et les dépressions. Les positions hautes rassemblent les hauts de versant et les sommets.

PRODUCTION

Somme de l'ACCROISSEMENT COURANT (voir cette expression) et du RECRUTEMENT ANNUEL (voir cette expression).

PROFONDEUR DU SOL ET CHARGE EN CAILLOUX

Combinaison de la profondeur totale du sol estimée par sondage à la tarière pédologique et de la charge en cailloux et en affleurement rocheux.

Les sols très caillouteux sont séparés en deux classes :

- très caillouteux (≥ 80 %) : affleurement rocheux sur la placette ≥ 80 % ou charge en cailloux dans le sol ≥ 80 % ;
- caillouteux (60 – 70 %) : affleurement rocheux sur la placette compris entre 60 et 70 % ou charge en cailloux dans le sol comprise entre 60 et 70 %.

Les sols moins caillouteux sont regroupés en fonction de la profondeur de sondage en quatre classes :

- superficiel (< 14 cm) ;
- peu profond (15 – 34 cm) ;
- moyennement profond (35 – 64 cm) ;
- profond (≥ 65 cm).

RECRUTEMENT ANNUEL (ou passage à la futaie)

C'est la moyenne annuelle du volume des arbres devenant recensables au cours de la période de 5 ans définie plus haut.

SANS PRODUCTION VÉGÉTALE

Cet usage groupe les surfaces improductives du point de vue agricole et forestier.

Il s'agit, soit d'improductifs par destination (routes, chemins, voies ferrées, surfaces bâties et dépendances, etc.), soit d'improductifs naturels (plages, dunes, rochers, marais, etc.).

STRUCTURE FORESTIÈRE ÉLÉMENTAIRE

C'est la constatation objective des effets du traitement – ou de l'absence de traitement – appliqué aux peuplements tels qu'ils se traduisent aux environs immédiats (sur une surface de l'ordre de 20 ares) du point d'inventaire à la date du sondage.

On distingue les structures forestières élémentaires suivantes :

- futaie régulière ;
- futaie irrégulière ;
- mélange de futaie et de taillis (y compris les taillis-sous-futaie) ;
- taillis.

Parmi les types de peuplement retenus dans le département – ils sont appréciés sur des surfaces beaucoup plus importantes que celle indiquée ci-dessus – certains comportent dans leur définition une notion de régime, ou de structure forestière d'ensemble désignée selon la même terminologie que la structure forestière élémentaire.

En raison de la différence d'appréciation de ces deux caractéristiques, il n'y a pas, sauf exception, égalité des surfaces relevant d'une structure élémentaire et d'une structure d'ensemble de même dénomination.

C'est pourquoi, par exemple, un type « futaie » peut ne présenter que 75 % de sa surface sous la structure élémentaire futaie, les 25 % restants se partageant entre d'autres structures élémentaires traduisant des disparités

locales du type ; ceci explique aussi, à l'inverse, que la surface totale de la structure élémentaire futaie ne soit pas égale à celle des types « futaie ».

Ont la même origine les éventuelles discordances observées entre la surface d'une essence ou d'un groupe d'essences principal et la surface d'un type défini par rapport à cette essence ou à ce groupe d'essences.

Par exemple, dans un type « futaie de pins », les pins peuvent n'être principaux que sur 80 % de la surface, d'autres essences, y compris des feuillus, formant les 20 % restants ; à l'inverse, on peut trouver des pins principaux dans des types autres que le type « futaie de pins », y compris dans des types principalement ou purement feuillus.

TEXTURE DU SOL

Caractéristique résultant de la combinaison des textures des horizons du sol : les appellations « argileuse », « sableuse » ou « limoneuse » correspondent à des combinaisons où cet élément domine (respectivement A ou Al ; S-Sl ou Sa ; L-Ls ou La), les appellations « limono-sableuse », « argilo-sableuse » et « argilo-limoneuse » sont employées pour les mélanges, l'appellation « limon sur argile » est utilisée pour les situations où un horizon à texture à dominante limoneuse recouvre un horizon à texture à dominante argileuse.

		Texture de l'horizon inférieur								
		S	Sl	Sa	Ls	La-Las	L	As-Asl	Al	A
Texture de l'horizon supérieur	absent	sableuse		limoneuse			argilo-sableuse		argileuse	
	S	sableuse		limono-sableuse			argilo-sableuse			
	Sl	sableuse		limono-sableuse			argilo-sableuse			
	Sa	sableuse		limono-sableuse			argilo-sableuse			
	Ls	limono-sableuse		limoneuse			limon/argile			
	L	limono-sableuse		limoneuse			limon/argile			
	La-Las	limono-sableuse		limoneuse			limon/argile			
	Al	argilo-sableuse		argilo-limoneuse			argilo-sableuse		argileuse	
	A	argilo-sableuse		argilo-limoneuse			argilo-sableuse		argileuse	
	As-Asl	argilo-sableuse		argilo-limoneuse			argilo-sableuse		argileuse	

TYPE D'HUMUS

Regroupement des types d'humus (JABIOL, 1995)

- **MODER :**

- **dysmoder** et **mor** : humus à horizon OH \geq 1 cm – horizon A1 à structure particulaire,

- **eumoder** et **hémimoder** : humus à horizon OH net \leq 1 cm – horizon A1 à structure particulaire ;

- **MULL :**

- **dysmull**, **oligomull** et **amphimull** : humus à horizon Oln, Olv continus assez épais, horizon OF – horizon A1 à structure finement grumeleuse,

- **eumull** et **mésomull** : humus à horizon Oln plus ou moins présent – horizon A1 à structure nettement grumeleuse ;

- **CARBONATÉ :**

- **mull** et **moder** carbonatés : humus à horizon A1 carbonaté (effervescence à HCl) ;

- **HYDROMORPHE :**

- **hydromull**, **hydromoder**, **hydromor**, **anmoor** et **tourbe** : humus à horizon A1 marqué par l'hydromorphie, souvent épais et très humifère.

TYPE DE SOL

Regroupement des types de sol en référence à la classification française des sols et au référentiel pédologique (DUCHAUFOR, 1991).

- **sol jeune** : sol à profil A/C (A1/C) – arénosol, régosol, anthroposol, ranker, lithosol, andosol, sol colluvial ;

- **sol carbonaté** : sol à profil Aca/C ou A-Aca/Sca/C (A1ca/C ou A1/Bca/C) – carbonatation sur au moins la moitié du profil – sol humocalcaire, rendzine et sol brun calcaire ;

- **sols calciques** : sol à profil Aci/C ou A-Aci/Sci/C (A1/C ou A1/B/C) – roche mère calcaire, réservoir de calcium dans le profil – sol humocalcique, rendzine brunifiée et sol brun calcique, rendzine dolomitique ;

- **sol brun** : sol à profil A/S/C (A1/(B)/C) – sol brun, sol brun acide, sol brun ocreux, sol brun colluvial, sol brun hydromorphe, sol brun faiblement lessivé ;
- **sol lessivé** : sol à profil A/E/BT/C (A1/A2/Bt/C) à deux textures superposées (L-Ls/A ou L-Ls/A1 ou La-Las/A), souvent complexe – sol brun lessivé, sol lessivé, sol lessivé acide, sol lessivé podzolique, sol lessivé hydromorphe ;
- **sol podzolisé** : sol à profil A/E/BP/C (A1/A2/BhBs/C) – horizon E (A2) appauvri et BP (BhBs) d'accumulation des oxydes de fer caractéristique – sol ocre podzolique, sol podzolique, podzol, sol podzolique hydromorphe ;
- **sol fersiallitique** : sol à profil A/(E)/BT/C (A1/(A2)/Bt/C) – rubéfaction, climat méditerranéen – sol brun fersiallitique, sol rouge fersiallitique, sol fersiallitique désaturé ;
- **sol hydromorphe** : sol à profil A/g/C ou A/Gr-Go/C (A1/A2g/Bg/C ou A/G/C) – taches d'hydromorphie dues à un engorgement temporaire ou permanent – pseudogley, gley, tourbe, stagnogley, planosol, pélosol.

VOLUME

Il s'agit de volume sur écorce.

La dimension de recensabilité a été fixée à une circonférence de 24,5 cm à 1,30 m du sol.

Le volume pris en compte est le volume de la tige (voir DÉCOUPES et CATÉGORIE D'UTILISATION DES BOIS).

6.2. Bibliographie

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DES SOLS, *Référentiel pédologique*, INRA éditions, 1995, 332 p.

BAIZE D. et JABIOL B., *Guide pour la description des sols*, INRA éditions, 1995, 375 p.

DELPECH & al. - *Vocabulaire de typologie des stations forestières*, IDF, 1985, 243 p.

DUCHAUFOUR Ph. - *Abrégé de pédologie - Sol - végétation – environnement*, 3^e édition, Masson, Paris, 1991, 289 p.

FOURNIER P. - *Les quatre flores de la France*, Éditions Lechevalier, 1961, 1103 p.

JABIOL B. & al. - *L'humus sous toutes ses formes*, Éditions de l'ENGREF, 1995, 63 p.

RAMEAU J.C., MANSION D. et DUMÉ G. - *Flore forestière française - Tome 1 - Plaines et collines*, IDF, 1989, 1785 p.

IFN, *Atlas forestier du Sud-Ouest de la France*.

IFN, *1^e inventaire forestier de la Haute-Vienne*, 1963, 71 p.

IFN, *2^e inventaire forestier de la Haute-Vienne*, 1981, 116 p.

IFN, *3^e inventaire forestier de la Haute-Vienne*, 1991, 83 p.

IFN, *Les forêts françaises après les tempêtes de décembre 1999, Haute-Vienne*, 2001, 23 p.

6.3. Références sur internet

Situation géographique et aperçu historique

www.cg87.fr
www.haute-vienne.pref.gouv.fr
www.quid.fr/departements.html?mode=detail&dep=87&style=fiche
www.france-pittoresque.com/histoire-departements/87b.htm

Milieu naturel

- Relief, géologie, pédologie, hydrographie
perso.wanadoo.fr/bernard.langellier/limousin/limousin.htm
www.charente-limousin.com/history_tourism/charente_16/charente_162200.html
www.bp195387.free.fr/hvienne.htm
www.echos-du-limousin.com/hvienne.htm
- Climat
www.meteofrance.com/FR/climat/dpt_tempsdumois.jsp?LIEUID=DEPT87
- Autres données sur le milieu naturel
www.limousin.environnement.gouv.fr/donnees/cadre.htm
diren.dev.e-services.fr/donnees/frame.asp?page=index
Natura 2000 : natura2000.environnement.gouv.fr/regions/departements/DEPFR633.html
diren.dev.e-services.fr/limousin/frame.asp?page=region

Milieu humain

www.recensement.insee.fr
www.region-limousin.fr/article.php3?id_article=82

Aspects économiques

- Généralités
www.limoges.cci.fr/accueilcci/lesentreprises/index.php
www.insee.fr/fr/insee_regions/limousin/publi/Haute_Vienne_emploi_detaille.htm
www.insee.fr/fr/insee_regions/limousin/zoom/chif_cles/chiffres_cles.htm
www.insee.fr/fr/insee_regions/limousin/publi/invcom87.pdf
- Agriculture
www.agreste.agriculture.gouv.fr
- Forêt
<http://www.crpf-limousin.com/france/index.htm>
- Artisanat
www.crm-limousin.fr/pages/cfc_04_00_00.asp
- Tourisme
www.tourisme-hautevienne.com
www.tourisme.fr/carte/carte-departement-haute-vienne.htm
www.tourismelimousin.com/fr/rechercher.php4



Direction

Château des Barres

45290 Nogent-sur-Vernisson

Tél. : +33 (0)2 38 28 18 00 – Fax : +33 (0)2 38 28 18 28

Courriel : nogent@ifn.fr

Échelon interrégional de Bordeaux

62 rue Laseppe

F – 33000 Bordeaux

Tél. : +33 (0)5 57 87 29 49 – Fax : +33 (0)5 57 87 47 80

Courriel : bordeaux@ifn.fr

L'IFN sur Internet : <http://www.ifn.fr>